



Téléphone 027/23 30 51  
Publicité :  
Publicitas - Sion  
Téléphone 027/21 21 11

**Meubles Furrer**

Sion av. de Tourbillon  
☎ 027/23 33 93  
Centre des meubles  
Vège Route cantonale  
☎ 028/6 11 12

Le n° 60 ct.

**Tragiques vacances pour une famille anniviarde**

Voir page 26

# Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

## Le « paquet financier » du 12 juin...

### L'harmonisation fiscale

#### Un solo fédéral?

Du « paquet financier », soumis à consultation populaire dimanche prochain, je n'ai traité jusqu'ici que deux aspects : le passage de l'ICHA à la TVA, et l'allègement de l'impôt fédéral direct ou IDN. Il me faut parler aujourd'hui d'un troisième aspect de ce « paquet », l'harmonisation fiscale, aspect qui fait d'ailleurs l'objet d'un vote séparé. En effet, le 12 juin, les citoyens devront se prononcer par un « oui » ou par un « non » sur la TVA et l'IDN (ces deux éléments sont liés), et par un « oui » ou par un « non » sur le projet d'harmonisation fiscale.

Quel est le but ou le contenu de ce projet ?

Par cette réforme, on entend rapprocher les législations de la Confédération, des cantons et des communes sur les impôts directs (frappant le revenu et la fortune), mais sans unifier les barèmes ni les taux d'imposition, qui restent de la compétence des cantons.

Cet art. 42 quinquies, également soumis à la double appréciation du peuple et des cantons suisses, mérite d'être cité à nouveau :

- 1) la Confédération s'emploie, avec la collaboration des cantons, à harmoniser les impôts directs de la Confédération, des cantons et des communes.
- 2) à cet effet, elle édicte une loi qui établit, pour la législation des cantons et des communes, les principes régissant l'assujettissement à l'impôt, l'objet et le calcul des impôts dans le temps, la procédure et le droit pénal en matière fiscale ; elle en contrôle l'observation. La fixation des barèmes, des taux et des montants exonérés

d'impôt en particulier demeure de la compétence des cantons.

3) en édictant la législation de base relative aux impôts directs des cantons et des communes et la législation sur l'impôt fédéral direct, la Confédération tiendra compte des efforts entrepris par les cantons en vue de l'harmonisation fiscale. Les cantons disposeront d'un

Par Roger Germanier

délai convenable pour adapter leurs législations fiscales.

4) les cantons participent à l'élaboration des lois fédérales.

Le rapprochement des législations fédérale, cantonales et communales portera donc sur trois points : l'assujettissement à l'impôt, l'objet et le calcul des impôts dans le temps, la procédure et le droit pénal en matière fiscale.

Voilà pour la théorie, mais qu'en sera-t-il dans la pratique ? Cet arrêté fédéral se propose-t-il, de manière plus ou moins subtile, de grignoter encore l'autonomie des cantons, de porter encore atteinte au fédéralisme ? Il n'est pas facile de répondre à cette question, car l'art. 42 quinquies, s'il se conçoit bien, s'énonce moins clairement qu'il ne s'annonce tromblement...

Je rappelle d'abord que ce projet d'harmonisation fiscale ne vise que les impôts directs, c'est-à-dire ceux qui frappent la fortune et le revenu. L'objet de l'impôt ne saurait donc s'étendre, par exemple, jusqu'aux successions en ligne directe, ou jusqu'aux taxes sur les véhicules à moteur. Sur ce chapitre, il n'y a pas d'équivoque, même si la Confédération « en contrôle l'observation ». Je ne devrais donc manifester aucune réticence face à ce projet, d'autant que la dernière phrase de l'alinéa 2 précise nettement quelles restent les compétences des cantons.

Toutefois, soucieux de sauvegarder tout un mince solde de souveraineté cantonale et de structure fédéraliste, je n'arrive à m'accommoder de l'al. 3 de cet art. 42 quinquies. Je répète le premier élément de cet alinéa : « en édic-

tant la législation de base relative aux impôts directs des cantons et des communes et la législation sur l'impôt fédéral direct, la Confédération tiendra compte des efforts entrepris par les cantons en vue de l'harmonisation fiscale »...

Que peut bien signifier ce texte, que peut-il bien réserver ? En toute franchise, je n'en sais rien, sinon qu'il ouvre la porte à multitude d'interprétations, d'intentions, d'ingérences ou de pressions. « La Confédération tiendra compte des efforts » !.. comme si elle se préparait déjà à semoncer, à pénaliser l'un ou l'autre canton coupable de n'avoir pas assez « entrepris en vue de l'harmonisation fiscale » ! Dans ce contexte, j'ai l'impression que les cantons disposeront surtout d'un « délai convenable » pour s'apercevoir privés d'un surcroît d'autonomie. Ce n'est qu'une impression, certes, mais je ne réussis pas à m'en débarrasser. Dès lors, quitte à vexer le proverbe, j'opte pour la solution suivante : dans le doute, je ne m'abstiens pas, je dis « NON » au projet d'harmonisation fiscale. Car il me paraît, dans son équivoque, sacrifier bien des harmonies cantonales à une sorte de solo fédéral.

## De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

L'économie, c'est les hommes.

L'économie, c'est la vie.

Je l'ai déjà dit souvent.

Mais il faut le rappeler régulièrement à la manière d'un leitmotiv pour deux raisons au moins, que nous allons examiner maintenant.

La première tient dans l'extrême importance de cette vérité.

A quoi donc pourraient bien servir les plus admirables projets, les plans les plus séduisants, et même les créations les plus spectaculaires

Rien d'étonnant à cela, direz-vous, étant donné la primauté du matérialisme qui règne depuis quelques décennies dans l'ensemble du monde occidental industrialisé. Ce monde qui semble pourtant continuer de croire qu'il chemine en tête de la grande aventure universelle.

Certes ! Cette progression à rebours, cette régression s'inscrit parfaitement dans les hiérarchies de la matière.

## L'engagement

s'ils ne devaient être d'aucune utilité véritable pour l'homme et pour la cité ? Pour le bonheur de l'homme de ce temps et de la cité vivante de ce temps ?

Et la seconde n'est que le prolongement de la première, non dans la direction de la bonne et saine raison, mais du côté de l'absurde qui l'emporte si souvent aujourd'hui : pour capitale qu'elle soit, cette vérité n'en est pas moins constamment oubliée et, par conséquent, les règles de comportement qu'elle implique, constamment violées.

Mais c'est précisément une raison de plus pour agir.

C'est même une raison suffisante d'agir.

D'agir vite.

D'agir fort.

D'agir massivement.

D'agir personnellement.

Personnellement ? N'est-ce pas l'affaire des spécialistes ? De ces techniciens que leur puissance et l'admiration des foules béates a transformés en technocrates ? Des

Suite page 27

## Individu et société

Notre époque se caractérise par une crise violente et généralisée des rapports entre individus et sociétés. Partout, sous forme de contestation, sourd une ardente revendication des individus à la liberté personnelle et à la responsabilité. Partout, on tend à enserrer toujours davantage les individus dans des réseaux de contraintes et d'obligations.

La contestation réussit à se faire bruyante dans les zones de silence apeuré que sont les pays communistes. Elle secoue tous nos pays occidentaux où cependant les individus jouissent apparemment d'une très large liberté que beaucoup jugent même excessive.

En fait, en se diversifiant à l'infini, les formes de domination de la société ont tissé une véritable structure opprimante, conditionnant toute la vie des individus.

Le réseau classique de conditionnement social se réduisait à la société politique, la société religieuse, la famille et faiblement l'école et surtout il ne dominait qu'extérieurement les individus ; il

faut reconnaître évidemment que la situation économique accroissait singulièrement la puissance d'influence de ces éléments. Actuellement, l'oppression scolaire s'est développée de façon phénoménale en durée et en subtilité technique ; le réseau sociologique général s'est enrichi des mass media, de la littérature sous toutes ses formes, de la publicité, des spectacles, des entreprises de loisirs imposés et de voyages, jusqu'aux organisations sportives tout entières conditionnées par les exigences de professionnalisme qui régissent les échelons supérieurs.

Journaux, revues, radio, télévision envahissent l'intimité des foyers et les profondeurs de la personnalité. On s'étonne souvent de l'inconscience de trop nombreux parents face au conditionnement auquel ils condamnent leurs enfants par leur libéralisme. Les parents qui envoient leurs enfants au lit ou qui interdisent certaines lectures sont en fait bien moins oppressifs que ceux qui leur permettent tout.

Ce que l'enfant en effet voit et lit ne se réduit pas à des images ou des idées extérieures comme pour un adulte normal (il est vrai que le nombre d'adultes normaux est singulièrement restreint...), mais devient en lui source de sa vision de l'existence et de la réalité, principe d'action et de comportement.

Comment pourraient-ils ne pas envisager leur propre vie comme une imitation de la vie de richesse, de facilité, de jouissance, de satisfaction et de préoccupation totalement amoraux qu'ils voient constamment s'étaler sous leurs yeux ? Comment pourraient-ils, dans leur subconscient, ne pas regarder leurs parents qui vivent simplement et qui travaillent, comment pourraient-ils ne pas les considérer comme des sortes d'incapables qu'il faut surtout ne pas vouloir imiter ? Ceux qui s'imposent des obligations contraignantes, des renoncements, comment pourraient-ils ne pas les voir comme des déphasés un peu idiots, du genre Tati ?

C'est là sans doute l'aspect moderne du problème individu-société, de la question sociale.

Ils retardent étrangement ceux qui restreignent la société à la société politique, religieuse, familiale. Bien sûr, la société politique impose des contraintes toujours plus strictes qui limitent la liberté individuelle. La ligne de sécurité sur les routes par exemple devient un tabou bien plus répressif que les anciens tabous moraux. Ces contraintes pénètrent toujours davantage dans la zone du comportement privé, telle l'obligation du port de la ceinture de sécurité.

Mais ces contraintes restent tout extérieures et les discussions qu'elles suscitent relèvent de l'ordre des choix personnels, subjectifs et plus ou moins arbitraires. Ainsi les positions

quant à l'obligation du port de la ceinture de sécurité s'appuient sur certains arguments rationnels et objectifs, mais dépendent en définitive d'une option personnelle liée au caractère, à la conception globale des droits de la personne. Les juges fédéraux appelés à décider si cette obligation va à l'encontre de la liberté individuelle garantie par la Constitution seront en définitive acculés à recourir à l'argument du « je pense que parce que je pense que et donc je décide... », même si cette argumentation ne figure pas dans les considérants...

Ils retardent étrangement ceux qui, dans notre pays, restreignent la question sociale à des problèmes de salaire-horaire, de jours de congé, d'âge de la retraite. Il ne s'agit là en fait que de billevesées qui détournent l'attention des véritables problèmes et qui sont utilisées par certains comme instruments de conditionnement. Récemment, un conflit de travail a été provoqué par la grave

A. Fontannaz

Suite page 27

## Perspective

## Tirés d'un conte merveilleux...



Jaillassant des fourrés, dardant leurs grappes aux teintes tendres, les lupins charment les yeux. Chaque plant semble être un petit être, qui se plaît en famille, qui parle de printemps et de beauté, de tendresse et de douceur de vivre, quelques jours, quelques semaines, le temps qui vous est accordé. On pourrait penser à des nains, tirés d'un conte merveilleux...

Photo NF

**Décès d'une personnalité valaisanne**

Voir page 26

**BRIGUE A deux doigts de la catastrophe**

Voir page 22

LETTRE DE GENÈVE par M.-W. Suès

# Impressionnantes commémorations

Les grandes commémorations patriotiques genevoises sont au nombre de trois, l'Escalade, la Restauration et le rattachement à la Suisse, symbolisé par le débarquement de troupes confédérées au Port-Noir, le 1<sup>er</sup> juin 1814. Cette dernière est la plus importante. Les Genevois aliénaient l'indépendance pour laquelle ils avaient lutté durant plus de cinq siècles. Ils le faisaient de grand cœur, car au cours de ces siècles, Zurich, Berne, Fribourg étaient souvent venus à leur secours. Une si petite République ne pouvait plus rester isolée. Le Traité de Vienne arrondi son minuscule territoire et lui accorda une bande de terre qui lui permit de prendre contact avec le canton de Vaud. On peut le dire, les authentiques Genevois participent pieusement à cette commémoration. Ils sont conscients de la valeur de l'événement. Fait paradoxal la population n'est pas sur la route, elle est partie intégrante du cortège. Ce dernier, fort de trois groupes distincts, avec fanfares en tête, part du Jardin anglais pour gagner les lieux historiques, même si pour des raisons de circulation le monument commémoratif a été déplacé, il y a une vingtaine d'années, de quelque 500 mètres.

D'abord les autorités «in corpore», puis les représentants de toutes les églises, de l'université; ensuite toutes les sociétés militaires, toutes les sociétés patriotiques, d'étudiants, de confédérés. C'est dire que plus de mille personnes, en civil ou en uniforme, avec parents, enfants, famille, fêtent joyeusement l'adhésion de Genève à l'Helvétie. Les couronnes ayant été déposées au pied de la stèle, des dizaines de «rapeaux» s'étant groupés autour de la tribune officielle; le «légué aîné» et le cantique suisse ayant été chantés, le président du Conseil d'Etat a prononcé son discours, après une introduction patriotique du colonel Reiser.

### Ce qu'il fallait dire

M. Henri Schmitt a saisi l'occasion pour broder un remarquable parallélisme entre 1814 et 1977, entre deux siècles si différents l'un de l'autre. «Ce miracle de l'adhésion de Genève à la Confédération n'a été possible que parce que nous avions la certitude que la personnalité des cantons serait respectée, qu'en devenant Suisse, Genève ne perdrait pas son identité, qu'en un mot, l'«esprit de Genève» continuerait à souffler. C'est cette confiance mutuelle dans le respect de nos cultures, de nos traditions, de nos langues, de nos identités qui a emporté en 1815, l'adhésion des uns et des autres et qui a fait de nous des confédérés. Cette condition reste la pierre angulaire de notre alliance.» Haussant la voix le magistrat proclame alors: «En cette période où, par esprit de simplification, tant de technocrates veulent nous réduire à un commun dénominateur, nous avons le devoir de rappeler à ces simplificateurs outranciers, propagateurs de l'uniformité, que le peuple de Genève ne sera jamais une simple circonscription administrative acceptant des ordres venant d'ailleurs. Uniformiser nos façons de penser et d'être, sous prétexte d'harmonisation, c'est tuer l'esprit confédéral et c'est mettre en danger l'équilibre qui nous a séduits et qui a fait de nous des Suisses. Veillons à ce que dans la récession économique que nous traversons, et compte tenu de l'impact toujours plus grand de l'économique sur le politique, il ne soit pas porté atteinte au fédéralisme. A l'occasion de cet anniversaire prenons toujours plus conscience de l'importance de notre engagement personnel dans les affaires du pays. Les Genevois de 1814 se sont engagés; puissions nous suivre leur exemple!»

Discours à méditer, auquel tout patriote, qu'il soit Genevois ou Valaisans, peut souscrire. C'est pourquoi tant de Confédérés enthousiastes étaient présents.

### L'obstruction se poursuit...

Et l'on continue à «grignoter»! Ceux qui veulent empêcher, par le biais des voies d'accès, la construction du nouveau Palais des expositions dont la réalisation a pourtant été votée par le peuple, ont abouti dans leur œuvre si néfaste à la collectivité. Ils ont recueilli quelque 750 voix et leur référendum va retarder la mise en chantier du bâtiment. Il n'est pas d'autre exemple en Suisse du refus d'assurer à une entreprise d'intérêt général les indispensables et modernes moyens de s'y rendre. Une telle obstruction démontre que l'objectif n'est pas d'ordre des travaux publics mais bien de caractère politique: mettre le gouvernement dans l'embarras et faire traîner les choses en longueur.

Simultanément, voici que surgit un nouveau référendum! Le conseil administratif de la ville avait soumis à son législatif, le conseil municipal, un projet longuement étudié pour la transformation et l'aménagement rationnel d'une de nos principales places, celle de Cornavin. Le municipal l'avait accepté. On pouvait aller de l'avant. Ouais! Voici que le «Groupe de jeunesse» de l'Institut de la vie se saisit de l'affaire, en fait une critique sévère... ou presque! en réclamant un aménagement spécial pour les véhicules de handicapés et même les poussettes et chars d'enfants! Et l'on lance un référendum qui, comme la dizaine des précédents, entretiendra les dissensions entre citoyens et jettera le doute sur la compétence des autorités que le peuple a pourtant élues, le conseiller préposé aux problèmes immobiliers, étant pourtant socialiste. On marche sans vergogne sur le «camarade» pour atteindre un but beaucoup plus général. C'est ainsi qu'on grignote toute action gouvernementale.

### Un exemple intéressant

La filiale genevoise de l'Union de ban-

● MADRID (ATS/AFP). - Neuf personnes, au moins, ont été blessées, hier soir, à Madrid, au cours d'une bagarre qui a opposé un groupe de phalangistes à des militants de l'organisation d'extrême droite «Fuerza Nueva».

ques suisses poursuit, à la satisfaction des investisseurs qui lui font confiance, les prises de contact entre sa clientèle et les plus importantes firmes des Etats-Unis, qui, après le succès qu'elles ont obtenu dans leur propre pays, passent en Europe et y installent leurs entreprises. Ainsi DANA Coporation, qui est active et en plein développement dans 23 pays, où elle a ouvert 69 filiales. Son chiffre d'affaires fut, en 1976, de 1,44 milliards de dollars; son bénéfice de nonante millions. Dana produit des pièces détachées pour tous véhicules automobiles et s'occupe de l'expansion du secteur routier américain. Son président-directeur-général M. René C. Mac Pherson, a passionné la presse internationale en lui révélant certains secrets propres à sa compagnie. Ainsi afin d'obtenir le rendement maximum de tous son personnel et collaborateurs, les associe-

t-il à l'affaire. Le 70% des employés détiennent des actions et deviennent rapidement des cadres sur lesquels on peut compter, car ils ont un intérêt personnel à satisfaire. Aussi la productivité par tête de travailleur est-elle en constante augmentation. Pas de paresseux ni d'oisifs chez Dana, où tout converge vers le rendement. Faut-il s'étonner si cette firme n'a été touchée ni par la récession ni par l'inflation? Au contraire le personnel s'est accru et 25000 personnes et leur famille en sont enchantées.

### Sous un soleil ardent

Il y a eu d'autres aimables rencontres. D'abord notre Swissair et la Compagnie espagnole Iberia se sont mutuellement congratulés et serré la main, pour fêter le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement des services aériens entre l'Espagne et la Suisse. Un tel service est fort goûté de nos compatriotes qui préfèrent la péninsule ibérique à l'italienne pour leurs vacances, estimant y être moins exposés à la piraterie.

Ensuite comme toutes les parties de la France aux provinces les plus lointaines, les Antilles, petites ou grandes, ont donné à la presse internationale un avant-goût de leurs merveilles. On les présentera durant un mois à l'hôtel Ramada. Une soirée inaugurale de gala réunissait le consul général de France, le président du Conseil d'Etat, le maire de Genève, les ambassadeurs des états amis de la France et le tout-Genève mondain. Notre grande compagnie charters la Sata était un des promoteurs de cette manifestation.

## COUP D'ŒIL SUR LE PETIT ECRAN

# Comment «sauver Lavaux»?

Il y a quatre ans, Franz Weber, président du comité «Sauver Lavaux» remettait à la chancellerie vaudoise une initiative appuyée par quelques 26 000 signatures, demandant qu'une disposition nouvelle soit inscrite dans la constitution cantonale. Voici sa teneur: «La région de Lavaux, de la Lutrine à Corsier, est déclarée site protégé. La loi détermine l'exécution de cette disposition.»

Le contre-projet du Conseil d'Etat n'est qu'une confirmation de la législation actuelle, instituée en 1969 par la loi vaudoise sur la protection de la nature, des monuments et des sites; depuis cette date, l'Etat peut «classer» un site menacé; il peut agir de son propre chef, en protégeant un site par un plan d'extension cantonal.

Le thème de cette initiative précoce de plus en plus de gens, chez nous comme en France et ailleurs. C'est pourquoi, l'émission «Table ouverte» d'hier y était consacré. M. Roland Bahy avait invité à cette discussion MM. Marc-Henri Ravussin, conseiller d'Etat, Claude Massy, vigneron, Franz Weber, et Maurice Ducret, vigneron. Tous les participants sont d'avis qu'il faut tout mettre en œuvre pour protéger le paysage, au sens large, selon son cachet naturel ou son affectation économique.

Les divergences se manifestent quant à la manière de le faire: protection absolue ou protection relative? MM. Ravussin et Massy, opposés à l'initiative, estiment que le contre-projet tient mieux compte de la politique démocratique, en laissant à chaque commune la possibilité de se déterminer de cas en cas, selon un plan de zones communal. Le projet d'additif constitutionnel proposé par le Conseil d'Etat, et soumis au peuple le 12 juin prochain, donne aux autorités les moyens d'intervenir.

L'initiative, relève M. Ravussin, non seulement ne tient pas compte de la législation cantonale et fédérale - dont une application, certes plus stricte empêchera à l'avenir que les sites et le vignoble soient atteints - mais elle n'indique pas comment procéder. On peut apprécier Lavaux «physiquement», sans admettre le moindre apport de l'extérieur; mais que deviennent le village, la commune, en souscrivant à une pareille attitude autarcique?

M. Massy, député au Grand-Conseil, précise comment les communes du Lavaux entendent tirer les leçons des erreurs commises en période de surchauffe, sans qu'il faille crier au désastre, comme le fait M. Weber. D'abord, ceux qui se préoccupent de l'avenir de cette magnifique région, de ce sol qui fait vivre, veulent éviter que les hauts ne deviennent une région-dortoir. Ensuite, il convient de rappeler que nous avons affaire à une population de vignerons, ce qui suppose une communauté vivante, par définition dynamique qui s'accommode mal d'un plan de construction décrété une fois pour toutes, de façon trop rigide.

Les communes, en travaillant à leur plan d'aménagement régional, ont fixé ce principe: sauver l'identité de Lavaux, non seulement en préservant le vignoble, mais en créant des postes de travail sur place et en développant deux petits centres qui puissent offrir des équipements collectifs suffisants, Cully et la cuvette de Puidoux-Chexbres.

● VIENNE (ATS/AFP). - Le premier signataire de la «Charte 77» à avoir obtenu le droit d'émigrer est arrivé hier à Vienne. M. Ivan Binar, écrivain d'Ostrava (à 250 km à l'est de Prague) avait obtenu ses documents il y a une quinzaine de jours. Il est accompagné de son épouse et de ses deux enfants.

## L'ASSOCIATION HELVÉTIQUE DE L'ORDRE DE MALTE TIENDRA SES ASSISES À SAINT-MAURICE LES 18 ET 19 JUIN

L'association helvétique de l'ordre de Malte, présidée par le bailli Bêat de Fischer, se réunit chaque année en un lieu historique ou au siège de l'une des anciennes commanderies ou maisons que l'ordre possédait sur le territoire suisse actuel. Il y en avait environ 18.

Cette année, ces assises auront lieu à Saint-Maurice d'Agaune, pèlerinage à l'un des patrons les plus vénérés de la chevalerie médiévale et à ses compagnons.

Le samedi sera consacré aux réunions statutaires. L'assemblée générale aura lieu en la grande salle de l'hôtel de ville, aimablement mise à disposition par la noble bourgeoisie.

Le dimanche, la messe sera célébrée à l'abbatiale à 8 h. 45. Elle sera suivie de la visite du trésor et des catacombes, d'une réception et du repas officiel.

En raison de la prolifération des faux ordres ou de la reconstitution arbitraire d'ordres éteints ou abolis, il n'est pas inutile de citer cette précision parue dans l'«Osservatore Romano» du 9 avril 1970: en dehors de ses ordres équestres reconnus par le droit international, le Saint-Siège ne reconnaît comme catholiques et ne protège que deux ordres de chevalerie: l'ordre militaire souverain de Saint-Jean de Jérusalem, dit ordre de Malte, et l'ordre équestre du Saint-Sépulchre de Jérusalem. Tous les autres ordres... ne sont pas reconnus par le Saint-Siège, celui-ci ne pouvant garantir ni leur légitimité historique et juridique, ni leurs finalités et leur système d'organisation.

### Une institution neuf fois centenaire

Au début du XI<sup>e</sup> siècle, des marchands

d'Amalfi restaurèrent un hôpital à Jérusalem pour héberger les pèlerins. Lorsque les croisés prirent la ville sainte en 1099, cet hôpital était dirigé par le bienheureux Gérard, d'origine provençale.

Godefroy de Bouillon et ses compagnons dotèrent l'œuvre que le Saint-Siège prit sous sa protection en 1113.

En raison des nécessités du temps, l'ordre hospitalier devint aussi militaire pour assurer la sécurité des voyageurs et des biens dans des territoires imparfaitement pacifiés.

Avec les templiers et les teutoniques, l'ordre participera activement à la défense du royaume latin de Jérusalem et des autres possessions chrétiennes du Moyen-Orient.

La Terre sainte fut définitivement perdue en 1291. L'ordre de Saint-Jean s'établit à Chypre puis fit la conquête de Rhodes vers 1308. Il y construisit d'admirables monuments qui existent encore, et ils constituaient la flotte la plus puissante et la mieux organisée du temps.

En 1522, après une lutte héroïque, les chevaliers furent contraints par le sultan Soliman II de quitter Rhodes. Ils s'établirent en 1530 à Malte, subirent avec succès le terrible siège de 1565. Ils fortifièrent l'île. Leurs hôpitaux firent faire à la médecine d'appréciables progrès.

En 1798, Bonaparte, en route pour l'Egypte, s'empara de l'archipel maltais.

L'ordre s'établit définitivement à Rome en 1834 qui devint et est encore le centre de son rayonnement international.

Son activité humanitaire comprend l'aide aux victimes de conflits armés et de catastrophes, la lutte contre les endémies, notamment contre la lèpre, le secours aux réfugiés. Dans ce but, il entretient des unités sanitaires, des services de premiers secours, des hôpitaux, des dispensaires et autres institutions.

Il défend les valeurs de la civilisation chrétienne et collabore au développement du droit international humanitaire, de la médecine et de la pédiatrie.

Cette activité est facilitée par le statut de l'ordre, sujet de droit international public, avec souveraineté fonctionnelle, droit de légation et celui de conclure des traités. Il jouit à Rome de l'exterritorialité et y exerce les prérogatives de sa souveraineté. Il entretient des relations diplomatiques avec une quarantaine d'Etats et possède à Genève une délégation permanente auprès des institutions internationales.

Le chef actuel de l'ordre est Son Altesse Eminentissime Fra Angelo de Mojana di Cologna, prince et grand maître, le 77<sup>e</sup> d'une succession allant du XI<sup>e</sup> siècle à nos jours.

### L'ordre en Valais

La commanderie savoyarde de Confians, puis de Chambéry, possédait une importante maison à Salgesch (Salquenen). En 1235, le premier hospice du Simplon dépendait. Les chevaliers furent les gardiens du Simplon jusqu'en 1590. Kaspar de Stockalper reprit de l'ordre toutes ses possessions valaisannes.

Par leur pèlerinage à Saint-Maurice, les membres actuels de l'ordre entendent renouer une ancienne tradition en visitant avec piété l'un des hauts lieux les plus éminents de notre terre romande.

## Notre concours «La chasse au mot»

### Comment jouer ?

1. Il faut repérer un mot dans la grille, contrôler s'il figure dans la liste de mots et le tracer dans la grille et sur la liste.

2. Les mots peuvent se former :  
- horizontalement : de gauche à droite ou de droite à gauche.  
- verticalement : de bas en haut ou de haut en bas.

- diagonalement : de gauche à droite ou de droite à gauche.

3. Lorsque tous les mots figurant dans la liste sont tracés, il ne reste plus que les lettres formant le mot à découvrir.

4. Le même mot peut être écrit deux ou plusieurs fois. Il est cependant répété dans la liste des mots.

5. Une même lettre peut servir à plusieurs mots, à l'exception de celles servant à la composition du mot à découvrir.

### Grille N° 181

ARTISAN  
ARACHIDE  
ARRIME  
ARPETE  
AUGE  
CUVEAU  
COUPOLE  
CROUPION  
CARAPACE  
CRAVATE  
DECEPTION  
DEPETRER  
DERACINER  
DAMASSER  
DRAPERIE  
DESSEIN  
DISTINCT  
DURCIR  
DUITE  
EPINARD  
ERODER  
ERMITE  
ECOLE  
GIBERNE

INNOVE  
INDECIS  
IRRITER  
MOUCHE  
MARINE  
NEGATIF  
OBLIQUE  
PARRAINER  
PRIMAIRE  
PRECAIRE  
PATAGON  
PACHAT  
PORTE  
RAIDEUR  
RECRUE  
RUPTURE  
TREPAS  
TORSADE  
TRIAGE  
TRENTE  
TREFLE

Le mot caché de notre dernière grille est :

**THERMONUCLÉAIRE**

Nous avons reçu 65 réponses exactes. Dernier délai : vendredi 10 juin. Gagnants de notre dernier tirage au sort : 1. Gérard Clivaz, carrelleur, Chermignon ; 2. Elisabeth Gillioz d'Eloi, rue du Collège, Saint-Léonard ; 3. Anne-Marie Girolamo, Basse-Nendaz ; 4. Yvan Moix, Praz-Jean/Euseigne.

### METIER EN 8 LETTRES

D	C	E	L	O	C	E	R	U	T	P	U	R	E	E
E	R	D	N	E	V	R	D	N	M	A	E	G	T	E
C	O	U	P	O	L	E	A	R	E	S	U	E	R	E
E	U	R	N	A	S	N	S	V	S	A	P	E	R	T
P	P	N	E	S	E	I	U	A	R	R	I	M	E	
T	I	E	D	T	C	M	P	A	T	A	G	O	N	
I	O	I	N	R	O	A	M	E	C	E	E	U	T	
O	N	R	A	A	D	R	A	P	E	R	I	E	C	E
N	B	D	S	R	R	E	E	R	A	N	T	N	H	T
E	E	L	E	A	A	D	P	I	R	R	I	T	E	R
T	T	G	I	C	D	C	D	M	I	T	A	R	E	O
I	G	N	A	Q	I	E	H	A	S	A	H	C	A	P
M	E	R	E	T	U	S	G	I	B	E	R	N	E	M
R	P	A	T	R	I	E	D	R	D	U	R	C	I	R
E	L	F	E	R	T	F	E	E	E	E	T	I	U	D

## LIBRES OPINIONS - VOTATIONS FÉDÉRALES DU 12 JUIN 1977

## LE MOINDRE MAL

Entre deux maux, il faut savoir choisir le moindre. Tel est le choix que doivent prendre les citoyennes et les citoyens le 12 juin prochain.

L'impôt est aussi vieux que le monde, en tout cas dès qu'apparurent sur la terre des communautés d'individus. Cela n'étonnerait pas que, quelques hommes des cavernes s'étaient réunis dans le même trou de rocher, le plus fort d'entre eux n'ait très tôt commencé à prélever tribut sur les plus faibles...

Plus les communautés se civilisèrent, plus les besoins de la communauté s'agrandirent, que les impôts sous des formes diverses se multiplièrent. Au moyen âge, c'est le sire, petit au grand, qui exige la corvée, la taille, la dime, offrant en contrepartie sa protection et l'abri de sa maison forte en cas d'incursions ennemies ou d'attaques de brigands. Une disette vient-elle à éclater, que le sire puise dans ses réserves pour que ses vassaux ne meurent point de faim.

Un des sires étant devenu roi, ou em-

peur, il exige encore de ses sujets, outre les impôts directs, le service militaire obligatoire, ainsi que des impôts de consommation dont le plus typique (qui subsiste encore) la « gabelle », soit l'impôt sur le sel.

Les besoins du souverain grandissant, roi, empereur, chef laïque ou spirituel, les impôts prennent les formes les plus inattendues, les plus subtiles, parfois les plus perfides. Aujourd'hui, ce sont les Etats de « démocratie populaire » (comme si une démocratie pouvait être autre chose que « po-

ulaire » ! C'est donc un pléonasme...) qui sont passés maîtres en l'art de prélever des impôts; essentiellement des impôts indirects.

Notre Confédération propose, le 12 juin, une solution qu'il serait sage d'accepter pour ne pas avoir à payer bien plus encore dans un avenir très proche. Elle a besoin d'argent. Non pas tant pour elle-même que pour faire face aux tâches qui lui ont été imposées. Sans entrer dans le détail, citons le transfert aux cantons d'une partie importante des recettes fédérales, le subventionnement des mesures de sécurité sociale, la dotation suffisante d'une armée condamnée à être forte si elle veut être utile, l'aide à la recherche et à l'enseignement, le maintien de la santé publique, etc.

Les ressources actuelles ne suffisent plus. D'où la proposition d'introduire la « taxe sur la valeur ajoutée » (TVA) qui offre une manière plus moderne et plus équitable d'aménager l'impôt indirect sur la consommation, avec un rendement supérieur à celui de l'actuel ICHA. Parallèlement, on prévoit un allègement de l'impôt fédéral direct, allègement dont bénéficieront des dizaines de milliers de contribuables.

Si la proposition est rejetée par le peuple et les cantons, il faudra quand même trouver par d'autres voies et moyens un accroissement des recettes fédérales. Sinon, la Confédération devra déclarer forfait devant certaines tâches et les confier à nouveau aux cantons et aux communes. De toute manière, le contribuable passera à la caisse.

Il sait à quoi s'en tenir avec les propositions sur lesquelles il se prononce le 12 juin. Il ne sait strictement rien de ce qui arrivera en cas de rejet du « paquet » financier, sinon qu'il devra, inéluctablement, payer, et vraisemblablement de ses deniers personnels, directement. Ne vaut-il pas mieux se contenter de la ponction indirecte, moins douloureuse et plus nuancée que l'attaque brutale à l'escarcelle de tout un chacun? Choisissons donc le moindre mal en votant « oui » le 12 juin.

René Bovey

## L'AVIS DE LA FÉDÉRATION ÉCONOMIQUE DU VALAIS «Oui réfléchi, mais sans enthousiasme»

Le 12 juin, le peuple et les cantons sont appelés à se prononcer sur deux arrêtés fédéraux.

Le premier allégerait l'impôt fédéral direct pour les personnes physiques de 500 millions de francs environ. En même temps, il remplacerait l'actuel impôt sur le chiffre d'affaires par une taxe à la valeur ajoutée qui devrait procurer à la Confédération quelque 3 milliards de recettes nouvelles. En fin de compte, il est donc demandé aux contribuables-consommateurs un effort supplémentaire de l'ordre de 2,5 milliards de francs.

Une telle proposition ne saurait évidemment soulever l'enthousiasme et si le comité de la Fédération économique recommande un OUI réfléchi, c'est essentiellement pour les raisons suivantes :

- Il est absolument nécessaire de rétablir la santé des finances fédérales et de mettre un terme à l'accumulation de déficits très lourds.

- La réforme proposée tend à un meilleur équilibre entre les impôts directs et les recettes indirectes (équilibre rompu à cause de la diminution des droits de douane).

- La TVA élimine les inconvénients considérables de l'ICHA (taxe occulte, distorsions de concurrence, etc.).

- Le Valais, canton financièrement faible, dont l'économie comporte des secteurs qui dépendent très fortement des appuis de l'Etat central, n'a aucun intérêt à une politique des caisses vides de la Confédération.

- Après avoir cédé à l'euphorie des années de haute conjoncture, les Chambres ont approuvé un plan financier d'austérité et souligné leur détermination de suivre une politique plus prudente en modifiant 37 lois fédérales.

Pour sauvegarder l'acquis dans le domaine social et éviter qu'une réduction de l'aide fédérale ne détériore les finances cantonales et la situation des branches faibles, le comité recommande de voter le « paquet Chevallaz ».

Le deuxième arrêté tend à rapprocher les

législations de la Confédération, des cantons et des communes sur les impôts directs. Il exclut expressément l'uniformisation des barèmes, des taux et des montants exonérés d'impôt. Le comité de la Fédération estime que l'on peut approuver cet arrêté. Il réserve toutefois sa position sur la législation d'application.

## «Oui, hélas !...»

Réuni en séance à Lausanne, le bureau de la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande a pris position en ce qui concerne la votation fédérale du 12 juin prochain.

C'est à une faible majorité qu'il recommande l'acceptation du nouveau régime des finances fédérales.

Le bureau relève notamment que l'introduction de la TVA ne saurait pallier les insuffisances du système de l'assurance maladie en Suisse.

Toutefois, le bureau exécutif est conscient qu'un refus entraînerait des conséquences plus graves encore pour l'assuré, notamment une réduction plus draconienne des subsides aux caisses, réduction qui ne serait compensée par aucune ressource nouvelle.

Cependant, la recommandation de la fédération ne constitue nullement un blanc-seing pour les autorités fédérales à qui il est demandé de mettre en place une structure qui tienne compte plus équitablement - dans le domaine de la santé - de la situation sociale de chacun.

Enfin, la fédération attend avec impatience de connaître le contenu du rapport de la commission fédérale d'experts chargée de réviser l'assurance maladie.

## OUI QUAND MÊME AU «PAQUET FINANCIER»

C'est un secret de polichinelle que l'opposition à la TVA est assez grande dans de larges couches de travailleurs. Malgré cela, les organes dirigeants des centrales syndicales - dont ceux de la CSC - ont dit clairement oui au paquet financier. Ce oui est l'expression de la conviction qu'il n'y a pas de solution de rechange qu'on puisse défendre avec bonne conscience. Surtout pas de solution alternative plus favorable pour les salariés.

Le problème devant lequel nous nous trouvons est relativement simple. Malgré le train d'économies mis en route par le Parlement ce printemps, il subsiste dans le budget fédéral un déficit d'environ 3 milliards de francs. Ce trou demande à disparaître dans un proche avenir si la dette fédérale ne doit pas se gonfler trop fortement avec la hausse des taux d'intérêt qui en résulterait sur le marché des capitaux.

On peut combattre ce déficit par d'autres mesures d'économies. C'est en cette direction que l'on intervient dans les milieux de droite. Il y a déjà des propositions concrètes, à savoir : réduction de la contribution fédérale à l'AVS, avec report d'une charge d'environ 500 millions sur les partenaires sociaux; réduction des dépenses fédérales de 10% en moyenne; éventuellement, réduction de la liste d'exonération de l'ICHA. On a beau tourner et retourner la chose : d'autres mesures d'économies sous une forme ou sous une autre seront ressenties par le citoyen. Et particulièrement par les petits qui seraient, à coup sûr, plus fortement frappés par le jeu de ces économies que par l'acceptation du paquet financier.

Mais on peut aussi boucher ce trou par des recettes complémentaires. Alors, il faut se demander comment répartir les charges nouvelles entre les diverses couches sociales. On peut dire avec bonne conscience que le paquet financier représente une solution assez équilibrée. Certes, les trois milliards doivent être procurés par la TVA, c'est-à-dire par une imposition accrue de la consommation. Mais, que ces trois milliards proviennent de la TVA ou d'une augmentation correspondante de l'ICHA, cela ne fait guère de différence pour le consommateur.

Bruno Gruber

Confédération des syndicats chrétiens

## Plutôt une augmentation de l'ICHA?

C'est un peu comme si l'on voulait financer le réseau des autoroutes suisses en plaçant arbitrairement quatre postes de péages, au lieu d'un impôt sur l'essence qui touche proportionnellement l'ensemble des automobilistes. Telle est la jolie formule du conseiller fédéral Chevallaz pour démontrer les lacunes de ce bon vieil impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA), appelé à disparaître au profit d'une nouvelle venue en Suisse : la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Qu'a donc l'ICHA pour que, soudain, l'on s'aperçoive que c'est un impôt « à bout de souffle »?

On a constaté depuis longtemps que l'ICHA est par trop inégalement réparti. Ainsi, il tire près du tiers de ses revenus de l'industrie de la construction qui est, durablement la plus gravement atteinte par la récession tandis que les salons de beauté et autres établissements de luxe sont à l'abri. Aujourd'hui, le temps est venu de solliciter un effort fiscal pour assainir les finances fédérales. Est-ce le moment, au augmentant l'ICHA, d'accentuer les inégalités? Non, bien sûr.

L'ICHA a encore un autre défaut qui, également, ressort singulièrement en cette période de récession. Il n'est pas possible, contrairement à la TVA, de le déduire lors d'opérations d'exportation. N'est-ce pas le meilleur instant pour remplacer un impôt qui grève nos exportations alors que la lourdeur de notre franc cause déjà pas mal de cauchemars à ce secteur industriel vital pour notre économie?

Mais le « paquet Chevallaz » sur lequel le peuple doit se prononcer ce 12 juin ne consiste pas uniquement à troquer le vieil ICHA contre une plus moderne et plus équitable TVA qui améliorera la capacité de concurrence des produits suisses. Le projet comporte un allègement considérable - pour les petits et moyens revenus - de l'actuel impôt fédéral direct (IDN).

Ce « paquet financier » a fait l'objet d'une approbation étendue au Parlement. Les quatre partis gouvernementaux (radical, socialiste, PDC et UDC) sont parvenus, sur le plan financier, politique ou social, à un compromis qu'il est difficile d'imaginer meilleur. Bien sûr - l'élimination des déficits du ménage fédéral étant en jeu - chacun ira de sa poche, et pas de gaieté de cœur.

Mais remarquons par ailleurs que n'importe quelle augmentation d'impôts, sous quelque forme que ce soit (diminution des versements fédéraux à l'AVS, aux caisses maladie, aux cantons ou en faveur de l'agriculture, par exemple), se répercute finalement sur les prix et les salaires. Et M. Chevallaz nous promet, en cas de refus de la TVA, de ne pas se résigner à l'ère des déficits chroniques ou à l'inflation. Ce qui signifie que l'Etat en viendrait à des expédients fiscaux. Seront-ils plus légers et plus équitables que les mesures issues de l'accord de tous les partis gouvernementaux et des principaux partenaires sociaux? Il y a tout lieu de craindre que non.

Raymond Gremaud

## TVA: QUEL RENCHERISSEMENT?

Certains milieux cherchent à dramatiser les effets de la TVA sur le coût de la vie. Il est donc important de rappeler que, pour le consommateur, la TVA sera beaucoup plus modérée qu'on ne l'imagine généralement. Ainsi...

• les loyers, l'intérêt hypothécaire, les assurances, les services de santé, les dépenses de formation, etc.

sont totalement exemptés de TVA

• l'alimentation, les médicaments, les livres, les journaux, etc.

sont soumis à un taux de 3% seulement.

## DEPENSES COURANTES :

## EXEMPTIONS OU RENCHERISSEMENT DE 1,5% SEULEMENT

Ainsi, la plus grande partie des dépenses courantes d'un ménage à revenus moyens est soit exemptée de TVA (loyers, assurances, etc.) soit taxée à 3% seulement (alimentation, etc.).

Mais, il ne faut pas oublier que la TVA remplacera l'actuel impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA). La «taxe occulte» de l'ICHA sur les dépenses courantes - 1,5% en moyenne - sera donc supprimée.

Sur l'alimentation, les médicaments ou les livres, l'introduction de la TVA n'entraînera donc, en définitive, que 1,5% de renchérissement réel.

## AUTRES DEPENSES:

## RENCHERISSEMENT INFÉRIEUR A 3%

Certes, les autres dépenses, elles, seront taxées à 10% (vêtements ou téléviseurs, par exemple).

Mais, sur ces dépenses, le consommateur paie déjà, actuellement, un ICHA de plus de 7% (soit 5,6% d'ICHA plus 1,5% de «taxe occulte»).

L'actuel ICHA de 7,1% étant supprimé, le passage à une TVA de 10% n'entraînera donc que 2,9% de renchérissement réel (pour autant qu'il soit effectivement reporté en totalité sur le consommateur, ce qui n'est pas sûr).

C'EST POURQUOI LE CONSEIL FEDERAL PEUT AFFIRMER QUE LE RENCHERISSEMENT DU A LA TVA NE VARIERA FINALEMENT QUE DE 1,5% A 2,5% (AU MAXIMUM).

EN REGARD DE TOUT CE QUI SERA EN JEU LE 12 JUIN (9ème REVISION DE L'AVS, REDISTRIBUTION AUX CANTONS ET AUX COMMUNES, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, SOUTIEN A L'AGRICULTURE, ETC.), L'EFFORT DEMANDE EST MODESTE, RAISONNABLE.

D'AUTANT QUE - POUR LES MENAGES A REVENUS MOYENS - L'INTRODUCTION DE LA TVA SERA TRES LARGEMENT COMPENSEE PAR LA BAISSSE DE L'IMPOT FEDERAL DIRECT (IDN): PAR EXEMPLE, REDUCTION D'IMPOT DE 75% POUR UN REVENU ANNUEL DE 28'500 FRANCS ET DE 36% POUR UN REVENU ANNUEL DE 60'000 FRANCS.

Comité romand pour l'assainissement des finances fédérales  
case postale 213 resp. C. Rochat 1211 Genève 3

PUBLICITAS  
21 21 11

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Trevisani, tél. 551433.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30...

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, M<sup>me</sup> G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Dépannage électricité et carburation. - 24 heures sur 24, tél. 225716.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 21155 et 54461. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.
Groupe AA « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 36217.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Aimé, tél. 36212.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Crochetan, tél. 41544.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 41192.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 42330.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.
Pharmacie de service
Mardi 7, de Quay, tél. 221016.
Mercredi 8, du Nord, tél. 234737.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 11.
Médecin de service. - Appeler le numéro 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures...

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Buret, tél. 62312.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Central, Naters, tél. 35151.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 21237.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI madame

Un menu
Radis beurre
Côtes de veau poêlées
Nouilles
Fromage
Crème au café

Le plat du jour
Crème au café
Pour une personne: Diluez 1 cuillerée de café soluble dans 1/2 dl de lait écrémé.

Conseils culinaires
La cuisson des pâtes
La cuisson des pâtes est d'une extrême simplicité si les règles sont respectées: Utilisez toujours une très grande quantité d'eau.

Les trucs pratiques
Pour enlever toutes les odeurs désagréables de vos mains, trempez-les dans de l'eau vinaigrée, puis lavez-les à l'eau tiède et au savon.

Les pinceaux: Les travaux de peinture terminés, on les oublie et il faudra en racheter d'autres lorsque l'on voudra peindre à nouveau, ce qui est une dépense bien inutile et ridicule alors qu'il suffit de quelques minutes et d'un peu de soin.

Chaque homme renferme en soi un monde à part, étranger aux lois et aux destinées générales des siècles. (Chateaubriand)

Votre beauté
Recueillez l'eau de pluie: Il pleut: tant mieux! Non calcaire, l'eau de pluie est une eau de beauté.

Qu'entend-t-on par euphorisme?
C'est la recherche de l'équilibre aussi bien moral que physique, par la détente du corps et l'assainissement de l'esprit.



L'amour c'est...
... lui donner une bouture de votre plante préférée.
Illustration of a man watering a plant.

LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS: plus ferme.
Seuls les secteurs de l'hôtellerie, de l'électricité et de la chimie ont clôturé sur une note affaiblie.
FRANCFORT: ferme.
Après plusieurs séances consécutives de baisse, le marché allemand s'est modérément raffermi dans un volume de transactions plus animé.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Index (3.6.77, 6.6.77) and various stock/financial items like Suisse, Brigue-Viège-Zermatt, Gonergratbahn, etc.

USA et Canada

Table with 2 columns: Index (3.6.77, 6.6.77) and various US/Canada stocks like Alcan Alumin., Amax, Beatrice Foods, etc.

Bourse de New York

Table with 2 columns: Index (3.6.77, 6.6.77) and various NY stocks like American Cyanam., American Tel & Tel, etc.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés 160
dont traités 84
en hausse 23
en baisse 40
inchangés 21
cours payés 195

LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

La tendance ferme, que reflétait la bourse de Wall Street vendredi dernier, ne s'est pas du tout reportée sur la séance d'aujourd'hui.

Bourses européennes

Table with 2 columns: Index (3.6.77, 6.6.77) and various European stocks like Air Liquide, Au Printemps, Rhône-Poulenc, etc.

Fonds de placement (hors cote)

Table with 2 columns: Demande, Offre and various funds like America Valor, Anfos 1, Anfos 2, etc.

Tendance: faible
Volume: 18 910 000

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: Country (France, Angleterre, USA, etc.), 3.6.77, 6.6.77

PRIX DE L'OR

Table with 2 columns: Item (Lingot, Plaque (100 g), etc.), 11.375, 11.525

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.



# CINEMAS

**SIERRE** Bourg  
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 20 ans  
Un événement cinématographique  
Pour ou contre, il faut voir ce film  
De Bertolucci  
**LE DERNIER TANGO A PARIS**  
avec Marlon Brando et Maria Schneider

**SIERRE** Casino  
Tél. 027 55 14 60

Dès ce soir et jusqu'à jeudi à 20 h. 30 - 16 ans  
Jeudi matinée à 14 h. 30  
En réédition le western le plus colossal de l'histoire du cinéma  
**LA CONQUÊTE DE L'OUEST**  
Trois heures de spectacle

**CRANS** Le Cristal  
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures  
**COMME UN BOOMERANG**  
de José Giovanni avec Alain Delon  
Un best-seller porté à l'écran

**HAUTE-NENDAZ** Cinalpin

Ce soir: RELÂCHE

**SION** Arlequin  
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**UN TUEUR DANS LA FOULE**  
Un film de Larry Peerce avec Charlton Heston et John Cassavettes

**SION** Capitole  
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**LE COUP DE GRÂCE**  
Un film de Volker Schlöndorff avec Margarethe von Trotta

**SION** Lux  
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**UN PITRE AU PENSIONNAT**  
Avec Jerry Lewis et Dean Martin

**ARDON** Cinéma  
Tél. 027 86 12 59

Ce soir: RELÂCHE  
Jeudi, vendredi et samedi  
**L'ODYSSÉE DU HINDENBURG**

**FULLY** Michel

Ce soir: RELÂCHE  
Mercredi et jeudi à 20 h. 30 - 16 ans  
Un « western » avec Tom Laughlin  
**EL PISTOLERO**

**MARTIGNY** Corso  
Tél. 026 2 26 22

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
Un « western » avec Tom Laughlin  
**EL PISTOLERO**  
Mercredi et jeudi à 20 h. 30 - 16 ans  
John Wayne et Dean Martin dans  
**RIO BRAVO**

**MARTIGNY** Etoile  
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à jeudi à 20 h. 30 - 16 ans  
Après **A nous les petites Anglaises**, Michel Lang présente France Dougnac dans  
**UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC**

**ST-MAURICE** Zoom  
Tél. 025 3 76 86

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**Film d'art et d'essai**  
**OH! AMERICA**  
Une Amérique insolite vue par Michel Pardo  
Mercredi et jeudi à 20 h. 30 - 7 ans  
Un film de Roberto Rossellini  
**LE MESSIE**

**MONTHEY** Monthéolo  
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
Bud Spencer et Jack Palance  
**AMIGO, MON COLT A DEUX MOTS**  
**A TE DIRE**  
Des bagarres épiques!

**MONTHEY** Plaza  
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans  
Le tout dernier film de Roman Polanski  
**LE LOCATAIRE**  
avec Isabelle Adjani et Bernard Fresson

**BEX** Rex

Ce soir à 20 h. 30 - Dès 18 ans révolus  
Super-osé!  
**LE DICTIONNAIRE DE L'ÉROTISME**  
Strictement pour adultes

**à MAGRO Ouvrier:**

Vermouth  
Campone  
litre **3.90**

Gril-Creuset  
super **128.-**

**PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE., GENÈVE**

Affiliated fund	D	8.05	8.68
Chemical fund	D	6.90	7.54
Technology fund	D	7.23	7.90
Europafonds	DM	28.15	29.60
Unifonds	DM	18.80	19.80
Unirenta	DM	42.80	44.10
Unispecial 1	DM	62.20	65.40
Crossbow fund		4.78	4.89
CSF-Fund		23.11	23.69
Intern. Tech. fund		7.78	8.19

**LOTÉRIE A NUMÉROS**

La liste des gagnants du 23<sup>e</sup> tirage de la Loterie suisse à numéros est la suivante :

Gagnants	Francs
1 avec 6 numéros	365 419.-
15 avec 5 numéros + le N° compl.	6 666.65
183 avec 5 numéros	1 996.85
12524 avec 4 numéros	29.60
132404 avec 3 numéros	4.-



# TELEVISION

■ Emissions en noir et blanc

## tv Suisse romande

- 17.45 **Point de mire**
- 17.55 **Téléjournal**
- 18.00 **TV-jeunesse**  
Les Dadadoux découvrent le monde. Aujourd'hui: Le musée des transports de Lucerne.
- 18.25 **Courrier romand**
- 18.50 **Chapi Chapo**
- 18.55 **Typhelle et Tourteron**  
18<sup>e</sup> et dernier épisode: Tout arrive.
- 19.15 **Un jour, une heure (1)**
- 19.40 **Téléjournal**
- 20.00 **Un jour, une heure (2)**
- 20.20 **Votation fédérale du 12 juin**  
Pour ou contre la TVA.  
Débat sur les mesures fiscales soumises le 12 juin à la décision du peuple et des cantons.  
Participants: MM. Carlos Grosjean, conseiller aux Etats neuchâtois, radical; Félicien Morel, conseiller national fribourgeois, socialiste; Martin Biéler, président du Comité d'action romand contre les mesures fiscales; André Muret, conseiller national vaudois, POP, et des représentants des divers partis politiques et organisations économiques  
Présentation: Gaston Nicole. Réalisation: Jean-Marcel Schorderet.
- 22.20 **Un histoire immortelle**  
Un film d'Orson Welles, interprété par Jeanne Moreau, Orson Welles, Norman Eschley et Roger Coggio.
- 23.10 **Téléjournal**

## tv Suisse alémanique

- 9.10 **Télévision scolaire**  
La Grèce antique: Delos. 9.50 Reprise
- 10.30 **Télévision scolaire**  
Des humains, des plantes et des animaux. 11.10 Reprise. 11.35 Fin
- 15.00 **Da capo**  
Programme pour les personnes âgées, présenté par Eva Mezger-Haefeli. Moulin-Rouge, film anglais de John Houston (1952). Avec José Ferrer, Colette Marchand, Zsa-Zsa Gabor, Susanne Flon. Version allemande
- 17.00 **Pour les petits**  
La maison où l'on joue
- 17.30 **Télévision scolaire**  
La Grèce antique: l'Erythrée. (Avant-première pour le corps enseignant). 17.50 Fin
- 18.00 **Carrousel**
- 18.45 **Fin de journée**
- 18.50 **Téléjournal**
- 19.00 **Paradis des animaux**  
L'eau de la steppe. Série d'Otto von Frisch
- 19.35 **Point chaud**  
Les programmes
- 20.00 **Téléjournal**
- 20.20 **Votation fédérale du 12 juin**  
L'impôt sur le chiffre d'affaires et l'impôt fédéral direct. Reportage. 20.35 Pour ou contre le paquet financier. Débat animé par Alphons Matt
- 21.20 **Derrick**  
Das Kuckucksei. Série policière de H. Reinecker. Avec Horst Tappert et Fritz Wepper
- 22.20 **Téléjournal**
- 22.40 **Il Balcun tort**
- 23.25 **Tour d'Italie**
- 23.40 **Les programmes. Fin**

## tv Suisse italienne

- 14.00 **Cyclisme. Tour d'Italie.** Reportage en direct de l'arrivée de l'étape Conegliano Veneto - col Druscè di Cortina
- 15.30 **env. Fin**
- 18.00 **Pour les jeunes.** Heure G: rencontre avec Francesco de Gregori, jockey
- 18.55 **Le bel âge.** Emission pour les personnes âgées, par Dino Balestra. (Partiellement en couleur)
- 19.30 **Téléjournal**

- 19.45 **Diapason.** Bulletin mensuel d'information musicale, par Enrica Roffi
- 20.15 **Magazine régional.** Revue des événements de la Suisse italienne
- 20.45 **Téléjournal**
- 21.00 **La Trappola scatta a Beiruth.** Film de Manfred R. Köhler, avec Frédéric Stafford, Geneviève Cluny et Kim Arden
- 22.30 **Aujourd'hui aux Chambres fédérales**
- 22.35 **Téléjournal. Fin**

## tv France 1

- Toutes les émissions en noir-blanc
- 11.00 **Jubilé de S.M. Elisabeth II**  
TF1 actualités
  - 12.45 **Restez donc avec nous...** 12.50 L'opérette. 13.05 CNDP. 13.25 CNDP. 13.46 L'homme de Vienne. 2. 14.35 Variétés. 14.37 J'en pince pour le vélo. 15.22 Variétés. 15.25 Maigrir à tout prix. Maigrir sans s'agrir. Les hommes préfèrent-ils les rondes? 16.25 Bricolage. 16.33 Variétés. 16.36 Lisons ensemble
  - 17.02 **A la bonne heure**
  - 17.35 **Les Patapluches**
  - 17.40 **L'île aux enfants**
  - 18.00 **Les Tifins**
  - 18.03 **Graine d'ortie (2)**
  - 18.15 **Le cas Lucas**
  - 18.20 **Actualités régionales**
  - 18.43 **Une minute pour les femmes**
  - 18.47 **Eh bien raconte**
  - 19.00 **TF1 actualités**
  - 19.30 **Histoire de l'aviation.** 6. Le ciel en feu (1941-1945)
  - 20.30 **La réforme de l'éducation nationale.** 4. Le lycée: le point sur la réforme Haby. 22.25 env. Débat
  - 21.55 **TF1 actualités**

## tv Antenne 2

- 10.25 **Jubilé de la reine d'Angleterre**
- 12.35 **Magazine régional**
- 12.50 **Bergeval et Fils (6)**
- 13.03 **Aujourd'hui madame**
- 14.05 **Département «S».** 11. Le camion-citerne
- 14.55 **Aujourd'hui magazine**
- 17.35 **Luno**
- 17.55 **Des chiffres et des lettres**
- 18.20 **Actualités régionales**
- 18.45 **La tirelire**
- 19.00 **Journal de l'A2**  
Les dossiers de l'écran
- 19.35 **Bienvenue, Monsieur Marshall.** Un film de Louis G. Berlanga. Avec: Lolita Sevilla, Mando Moran, José Isebert, A. Ronea, E. Quintilla, etc. Débat: des dollars pour sauver l'Europe
- 22.30 **Journal de l'A2**

## tv France Régions 3

- Toutes les émissions en couleurs
- 17.45 **FR3 jeunesse**
  - 18.05 **La télévision régionale.** Caractères
  - 18.20 **Actualités régionales**
  - 18.40 **Tribune libre.** Le secours populaire
  - 18.55 **FR3 actualités**
  - 19.00 **Les jeux**
  - 19.30 **Les quatre mercenaires d'El Paso.** Un film d'Eugène Martin. Avec: Gina Lollobrigida, Lee Van Cleef, James Mason, Gianni Garko, etc.
  - 20.40 **FR3 actualités**

## Notre sélection du jour

Mardi 7 juin à 20 h. 30  
**Votation fédérale du 12 juin**  
**Pour ou contre la TVA?**  
Une émission spéciale du Département de l'information présentée par Gaston Nicole.

Réalisation: Jean-Marcel Schorderet.  
Dans cinq jours, le citoyen suisse sera appelé aux urnes pour décider s'il convient de doter la Confédération de moyens financiers nouveaux par le truchement de la TVA.  
Après trois brefs sujets d'introduction diffusés la semaine passée, la Télévision romande ouvre ce soir le débat dans le cadre de cette émission présentée par Gaston Nicole et réalisée par Jean-Marcel Schorderet.  
Un débat qui verra s'affronter Carlos Grosjean, conseiller aux Etats, radical, Félicien Morel, conseiller national, socialiste fribourgeois, tous deux partisans du «oui», et Martin Biéler, avocat genevois, président du comité d'action contre des mesures fiscales centralisatrices, ainsi que André Muret, conseiller national vaudois, membre du parti du travail, tous deux partisans du «non».

Mais ces débats partageront le micro avec une assistance importante en nombre, et constituée de représentants de groupements économiques tels que syndicats, Vorort, USAM, et Fédération romande des consommatrices.

Deux thèmes serviront de pivots à cette émission: comment équilibrer les finances de la Confédération par des économies et des recettes nouvelles, d'une part, et dans le domaine des recettes, convient-il d'adopter la TVA ou un autre système?

**Votre annonce!**

# RADIO

## Radio romande I

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55
- 6.00 **Le journal du matin**
  - 6.00 7.00, 8.00 **Editions principales**
  - 7.35 **Billet d'actualité**
  - 8.05 **Revue de la presse romande**
  - 8.15 **Chronique routière**
  - 8.25 **Memento des spectacles et des concerts**
  - 8.40 **Microscope**
  - 9.05 **La puce à l'oreille**
  - 10.05 **Quel temps fait-il à Paris?**
  - 12.05 **Le coup de midi**  
Les uns, les autres
  - 12.15 **Mardi les gars!**
  - 12.30 **Le journal de midi**  
Edition principale et magazine d'actualité
  - 13.30 **Les nouveautés du disque**
  - 14.05 **Des ronds dans l'eau**
  - 16.05 **Feuilleton:**  
**Le mystérieux**  
**Docteur Cornelius (2)**
  - 17.05 **En questions**
  - 18.00 **Le journal du soir**
  - 18.05 **Edition régionale**
  - 18.40 **Informations sportives**
  - 18.50 **Revue de la presse suisse alémanique**
  - 19.00 **Edition nationale et internationale**
  - 19.30 **Lettres romandes**
  - 20.05 **Aux avant-scènes radiophoniques: Hommage à Jacqueline Tindel: La Crécelle**
  - 22.05 **Baisse un peu l'abat-jour...**
  - 23.05 **Blues in the night**

## Radio romande II

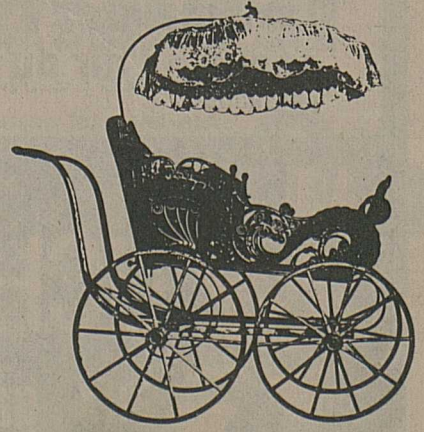
- 7.00 **Suisse-musique**
- 9.00 **Informations**
- 9.05 **Le temps d'apprendre:**  
Cours d'italien
- 9.20 **Initiation musicale**
- 9.45 **Psychologie et philosophie hier et aujourd'hui**
- 10.15 **Radioscolaire:**  
Explorer le monde
- 10.45 **Le mythe dans la littérature enfantine**
- 11.00 **Suisse-musique**
- 12.00 **Midi-musique**
- 14.00 **Informations**
- 14.05 **2 à 4 sur la 2**  
A vues humaines
- 16.00 **Suisse-musique**
- 17.00 **Rhythm'n pop**
- 17.30 **Anthologie du jazz**
- 18.00 **Informations**
- 18.05 **Redilemele**
- 18.55 **Per i lavoratori italiani in Svizzera**
- 19.30 **Novitads**
- 19.40 **Nouveautés du jazz**
- 20.00 **Informations**
- 20.05 **Musique... au pluriel**  
Les chemins de l'Opéra: Don Carlos
- 20.30 **Vient de paraître**
- 22.00 **La tribune internationale des compositeurs**
- 22.30 **Chrono-rythmes**
- 23.00 **Informations**

## Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 **Espresso.** 9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10.00 Le pays et les gens. 11.05 Fanfare. 11.30 Orchestre récréatif de la Radio suisse. 12.00 La chronique verte. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin: la brodeuse F Nef. 14.45 Lecture. 15.00 Extr. de Fra Diavolo, Auber. 16.05 Musique pour un hôte: F. Rellstab. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Théâtre. 20.40 Musique populaire. 22.05 Jazz 23.05-24.00 Musique classique légère non-stop.

## Monte Ceneri

- Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30.
- 6.00 **Musique et inf.** 9.00 **Radio-matin.** 12. **Inf. de midi,** avec à 12.10 **Revue de presse.** 12.30 **Actualités.** 13.10 **Feuilleton.** 13.30 **Elixir musical.** 15.00 **Paroles et musique.** 16.00 **Pour le plaisir.** 18.00 **Chantons à mi-voix.** 18.20 **Valses célèbres.** 18.35 **Actualités régionales.** 19.00 **Actualités.** 13.10 **Petite revue.** 20.30 **Disques pour l'été.** 21.00 **On charts.** 21.30 **Jusqu'à quand,** de F. Jung. 22.40 **Discothèque des jeunes.** 23.35-24.00 **Nocturne musical.**



J'ai vendu ma voiture grâce à une annonce dans le **Nouvelliste**.



## Triste chose...

Toute la Suisse: temps en général très nuageux. Pluies intermittentes, surtout au nord des Alpes. Température en fin de nuit 8 à 13 degrés, l'après-midi 13 à 18 degrés. Zéro degré vers 2800 mètres. Vent modéré de sud-ouest soufflant parfois en rafales.  
**Evolution pour mercredi et jeudi:** peu de changements.

**L'agence «UNA» enquête**

1132

QUELQUE PART DANS LA CORDILLÈRE DES ANDES JACOB BENEDECA SUZAN DOVE ET PETER SQUIRE LUTTENT CONTRE LA MORT

Ne vous endormez pas, Suzanne

© COSMOPRESS, GENÈVE

**Rip Kirby**

MERMAN, LE PRODUCTEUR EST LÀ-BAS, IL LUI SUFFIRA DE VOUS VOIR POUR QU'IL VOUS OFFRE UN RÔLE. J'EN SUIS SÛR!

J'EN DOUTE, EDMOND, À MOINS QU'IL NE SOIT AFFAMÉ, MAIS C'EST MIEUX QUE D'ÉPLUCHER DES POMMES DE TERRE!

M. MERMAN, PUIS-JE VOUS TENTER AVEC CES DÉLICIEUSES PETITES CHOSSES VENANT DE NOS CUISINES?

C'EST EFFECTIVEMENT APPÉTISSANT, MA DEMOISELLE, MAIS JE VOUS REMERCIE. J'AI HORREUR DES CANAPÉS...

JE NE VOIS PAS DE DORY-PHORES DANS MES ZINNIAS. EDMOND DISAIT EN AVOIR VU DES MILLIERS...

distribué par opera mundi

© COSMOPRESS, GENÈVE

© King Features Syndicate, Inc., 1977. World-wide network.

# Comparez la Simca 1307/1308 avec ses concurrentes.

**Il faut tout voir.** La leur comme la nôtre, avant de prendre une décision, vous devez l'examiner en détail. Avec les yeux et avec les mains.

**Les équipements.** Sur la 1308 GT vous trouverez en série des aménagements que vous ne trouverez pas ailleurs, même en option: pare-brise laminé, vitres teintées, essuie-phares, pré-équipement radio stéréo. Simca 1307 et 1308 sont équipées en série de l'allumage électronique.

**La sécurité.** Elue «Voiture de l'Année» en 76, la Simca 1308 GT a également reçu le Prix de la Sécurité. Le système de sécurité comporte des pare-chocs à absorption d'énergie, des zones de déformation avant et arrière protégeant l'habitacle, un double circuit de freinage, des ceintures de sécurité à enrouleur et bien d'autres

éléments qu'un examen attentif vous permettra de découvrir.

**Le confort.** A l'arrêt toutes les voitures sont confortables et silencieuses. C'est lors d'un essai que vous éprouverez le confort des sièges à résistance différentielle, l'insonorisation de l'habitacle, la place accordée aux jambes à l'avant et à l'arrière. Les avantages de la 5<sup>ème</sup> porte et de la banquette arrière rabattable ne sont plus à démontrer.

Chrysler-Simca 1307 GLS: Fr. 12 790.-

Chrysler-Simca 1308 S : Fr. 13 890.-

Chrysler-Simca 1308 GT : Fr. 14 890.-

**Garantie: 1 an sans limite de kilométrage.**

○ Simca a choisi Shell.

## Et jugez vous-même.

Rendez-nous visite.  
Sion: M. & Ch. Hediger, 027/22 01 31  
Charrat: M. J. Vanin, Garage de la Gare, 026/5 32 84. Sierre: Garage Intern SA, J. Trivério & C\*, 027/55 14 36. Monthey: M. Charly Launaz, 025/4 24 53

**Prix discount!**  
30 à 50% de rabais sur le matériel (avec petites rayures)

**Bauknecht**  
Cuisinières, machines à laver, lave-vaisselle, frigos, congélateurs, blocs de cuisine, aspirateurs.

*au Ménage Moderne*

Bruttin-Gay-Balmaz  
Rue du Rhône 29, Sion  
Tél. 027/22 48 86 - 22 30 47

A vendre Occasions rares

**Renault R 4 TL 1977**  
1000 km, cause imprévue

**Renault R 5 TS 1977**  
8000 km, encore sous garantie

**Renault R 6 TL 1975**  
29 000 km, comme neuve

Facilités de paiement. Véhicules vendus expertisés.

Garage des Alpes, Sierre  
Tél. 027/55 14 42

89-109

**Démolition chalet**  
(Clarens-Montreux)

A vendre un chalet complet ainsi que charpente, poutres, portes, fenêtres et sanitaires.

S'adresser à  
**Démolition Michel Bouveret**  
Tél. 025/7 52 47

36-4628

Démolition, à vendre

**12 hangars**  
de différentes dimensions, charpentes bois et bois collé, couverture éternit et un bâtiment préfabriqué Siporex avec chauffage, dimensions 20 x 22 m.

S'adresser à Vuignier, Genève  
Tél. 022/94 80 02

18-317631

**MEUBLES AU METRO**

Rue Pré-Fleuri 9, Sion  
Entrée nord du Centre commercial Métropole

Tél. 027/23 13 71

143.266.199

**FRIGOS EN PANNE?**

Tél. 027/23 16 02  
Même le week-end!

**Val-Frigo-Technic, Sion**  
36-25332

# ALIMENTATION K

<b>Côtelettes de porc</b> 1er choix	le kilo	<b>13.90</b>
<b>Œufs frais du pays</b>	le carton de 10 pièces	<b>2.50</b>
<b>Solara, huile comestible pure</b>	le litre	<b>3.35</b>
<b>Fendant L'Or des Galeries</b>	la bouteille de 7/10	<b>4.50</b>
<b>Lard maigre séché à l'air du Valais</b> par plaque	le kilo	<b>9.—</b>

**KUCHLER-PELLET s.a.**  
aux galeries du midi sion.

**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais

LE JOURNAL D'ACTUALITÉ À L'IMAGE DU VALAIS

## GRANDS MAGASINS GONSET HOLDING SA, YVERDON

EMISSION D'UN EMPRUNT 1977-89 de Fr. 5 000 000.-

dont le produit est destiné à contribuer au financement de la modernisation et de l'expansion des sociétés affiliées.

**5<sup>3</sup>/<sub>4</sub> %**

**Conditions de l'emprunt:**  
Durée: 12/10 ans  
Titres: Fr. 1000.- et Fr. 5000.-  
Cotation: Bourse de Lausanne  
Libération: 30 juin 1977

**Prix d'émission: 100 %**

**Délai de souscription: du 7 au 13 juin 1977, à midi,**  
auprès des banques en Suisse, qui tiennent à disposition des prospectus et des bulletins de souscription.

**BANQUE CANTONALE VAUDOISE**

**HAZYLAND**

Dancing au Pavillon  
Montreux  
Tél. 021/62 56 46  
★★★★★★★★★★

Du 1er au 15 juin

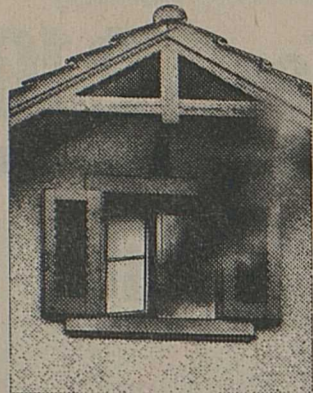
Pour la première fois  
à Montreux, l'orchestre  
vedette indonésien

**SEVEN ACES**

Tous les hit-parades  
avec Alain

Le Hazyland  
vous offre toujours  
les meilleurs orchestres

**HAZYLAND**



L'an passé,  
Securitas a signalé aux pompiers  
141 incendies. Et directement  
éteint 93 débuts d'incendie.

**Heureusement,  
il y a  
Securitas.**



ORTEM UA

A céder, pour cause de restructuration

**copieur Canon autom.  
NP 5000 neuf**

Copies A4 et A3 sur papier normal  
sous garantie avec contrat d'entretien

Imprimerie Pillet SA  
Martigny  
Tél. 026/2 20 52

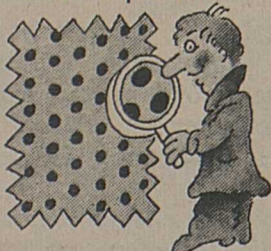
36-90303

Faites bien attention à ce label.

Textiles  
Suisse  
Swiss  
Fabrics

**Un bon  
achat.**

...car les fabricants suisses  
de textiles tiennent autant  
que vous à la qualité.



Magasins «bon achat»:

Au Trianon, Paul Salamin,  
«Les Acacias», 3960 Sierre  
**FINAL Finke SA.**, jupes + pantalons  
pour dames, 8376 Fischingen  
**Pfister-Meubles Suhr**  
et chacune de ses succursales  
**Schuler SA.**,  
«L'Atelier», Grand-Pont 6, 1950 Sion

REGARDEZ  
**à deux sous près**

**49.90**

**25.90**

**19.95**

**Acheter sans  
argent  
comptant**  
avec la carte de  
client MANOR  
Notre service  
clients est à votre  
disposition

Pour moments agréables à la campagne

Fauteuil de camping confortable  
rembourré  
divers dessins et coloris  
2 pièces 25.90

box glacière spacieux  
en plastique dur  
contenu 25 l 19.95

lit de repos solide  
rembourrage mousse 4 cm  
divers coloris 49.90



**No 1 en Suisse Romande**

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -.89

Publicitas **027/21 21 11**

**Souffleur  
à foin  
Zumstein**

**Profitez de nos prix d'hiver!**

**Bonvin Frères**  
Garage du Comptoir agricole  
Condémines 40, Sion  
Tél. 027/ 22 80 70

36-2860

A vendre

**citernes  
à mazout**

une de 100 000 litres  
de 0,09 mm

une de 28 000 litres

S'adresser à  
O. Magnin & Cie  
Monthey

Tél. 025/4 38 66  
36-4666

**restaurateurs!**

Equipez-vous, modernisez-vous à bon compte:

- fourneaux, grilstone, sauteuses, friteuses, etc.
- frigos, congélateurs, lave-verres ou vaisselle
- matériel de service, ustensiles et accessoires
- verrerie, vaisselle, couverts
- casseroles, marmites, plats, etc...

Service installations et après-vente garantis  
Plans gratuits. Visitez nos expositions:

**prix de gros**

**restorex**

centres Magro, Uvrier-Sion (027) 31 28 53  
Roche-Vd (025) 7 82 21 - Courrendlin (066) 35 51 14



**DANCING**  
**La Matze**  
**SION**

Sur présentation du bon ci-dessous rabais de Fr. 2.- sur la première consommation servie **avant 22 h. 30**  
mardi 7, mercredi 8 et jeudi 9 juin.

Chaque vendredi et samedi du mois de juin

**Tirage au sort des billets d'entrée**

Tous les soirs show... show... chaud!

**Bon de faveur**  
**Fr. 2.-**  
Un seul bon par personne

36-1213

**VÉHICULES AUTOMOBILES**

A vendre

**Peugeot 304**  
1971, 60 000 km, peinture neuve, parfait état, expertisée Fr. 5000.-

Prière de téléphoner au 027/31 23 63 interne 22 heures de bureau 36-25649

A vendre

**Renault 6 TL**  
1974, 54 000 km gold métal. Expertisée parfait état

**Chrysler 160**  
1972, 64 000 km gris métal., soignée expertisée Fr. 4500.-

Facilités de paiement

Tél. 027/58 11 12 professionnel 027/58 19 32 privé 36-25685

A vendre

**BMW 1602**  
rouge 1972

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92

A vendre

**Renault 6 TL**  
1974, 54 000 km gold métal. Expertisée parfait état

**Chrysler 160**  
1972, 64 000 km gris métal., soignée expertisée Fr. 4500.-

Facilités de paiement

Tél. 027/58 11 12 professionnel 027/58 19 32 privé 36-25685

A vendre

**BMW 320**  
pastelblau 1975

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92

A vendre

**Alfa 1600 Nova**  
mod. 1975, 19 000 km accidentée

Prix à discuter.

Tél. 027/23 34 84 à partir de 19 heures 36-301430

**BMW 2002**  
jaune 1975

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92

A vendre

**BMW 1502**  
pastelblau 1977

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92

**SUPER-DISCOUNT**

**DENNER**

Prix d'action valable à partir du 7.6.77

**VISION DENNER**  
chaque mercredi dans les flashs publicitaires de 19.35 heures à 19.55 heures

**Super-Action**

**MORNY**

- Bouillon de bœuf
- Bouillon de poule

Emballage de 66 g

au lieu de ~~2.80~~ **seulement 2.60**

**Knorr**

- Bouillon de bœuf spécial
- Bouillon de poule

Emballage de 5

au lieu de ~~2.75~~ **seulement 1.70**

**Maggi**

- Bouillon de bœuf

144 g - 6 litres

au lieu de ~~3.25~~ **seulement 2.10**

**Cigarettes finlandaises**

Le paquet la cartouche

- Colt Regular 1.- 9.90
- Colt Long Size 1.10 10.90
- Colt Menthol 1.10 10.90
- Colt De Luxe 1.20 11.90

ne dépendant pas d'un cartel - donc si avantageuses

**Actions**

**«1001»**

**Lady fresh Deodorant** 125 g

au lieu de ~~5.90~~ **seulement 2.50**

**Persil** 4 kg

au lieu de ~~12.50~~ **seulement 9.90**

**Spanna** 7 dl

VINO DEL PIEMONTE 1973

Mise en bouteille dans la région de production

au lieu de ~~2.95~~ **seulement 2.50**

**Cadonett** 380 g

laque de qualité

au lieu de ~~4.80~~ **seulement 3.90**

**TUC** 100 g

Biscuit salé

au lieu de ~~1.60~~ **seulement 1.90**

**Tranches fromages fondu** 200 g

- Emmental
- Appenzell

au lieu de ~~1.65~~ **seulement 1.35**

**Café en grains «Ménage»** 250 g **3.80**

**Crème à café FLORALP** 1/2 litre Tetra-brique UP **2.20**

2 dl stérilisée **1.-**

**Mélange de biscuits** 350 g **1.90**

**Lard fumé** 500 g **3.25**

**Huile de tournesol délicieuse SONNALPA** 1 litre **4.-**

**Huile d'arachides pure PRIMESS** 1 litre **4.25**

**Sion** — 7, rue des Cèdres      **Monthey** — 20, avenue de la Gare      **Martigny** — 51, route de Fully

**OPÉRATION HÉRODE**

Copyright by opera mundi

Evelyn Anthony 10

De la haine recouvrant une menace à peine déguisée ; des larmes ne donnant pas le change sur la rudesse et l'esprit de décision de la femme de Heinz Minden. Louise en conçut de la gêne, sentit que l'autre était venue pour exiger, non pour plaider sa cause.

— Vous prétendez ne lui avoir jamais fait du mal ?

— Jamais. S'il vous a dit autre chose, je crains qu'il ne vous ait menti.

— Oh ! il ne se serait pas exprimé ainsi ! dit-elle avec un rire bref, désagréable. Tout ce que vous faisiez était parfait, Madame de Cordant. Aux yeux de Heinz vous ne pouviez mal faire, vous devez bien le savoir.

— Vous me parlez d'une époque lointaine, observa Louise. D'un passé révolu. Rien de tout cela n'a plus d'importance...

— Pour vous, certes. Mais c'est resté aussi important pour nous. Pour moi, Madame, de savoir que mon mari ne m'aimait plus à cause de vous. Du passé, pour vous, pour moi l'éternel présent ! Pouvez-vous imaginer mon état d'esprit, alors que je vivais dans de sordides logements, acceptant n'importe quelle besogne pour gagner notre vie, nous privant du nécessaire pour donner une chance

à nos enfants et sachant que mes efforts, quels qu'ils soient, ne parviendraient jamais à l'empêcher de penser à vous ?

— J'en suis désolée, dit Louise, détournant son regard, incapable de supporter l'angoisse et l'amertume que l'autre lui jetait au visage. Croyez-moi, je vous en prie, je n'ai rien fait pour encourager...

Elle s'arrêta soudain, à l'évocation de certains souvenirs.

— ... Je suis désolée, répéta-t-elle en tendant la main à Ilse Minden, qui recula vivement pour ne pas la prendre.

— Tout le mal vient de ce qu'il vous a rendu service. Après la fin de la guerre, l'organisation qui s'occupait de gens comme Heinz l'a rayé des listes, dès qu'on a su ce qu'il avait fait ; elle ne l'a plus aidé à vivre. Ne pouvant compter que sur nous-mêmes, nous fûmes obligés de nous cacher, d'aller d'un endroit à un autre, ne pouvant courir le risque de nous établir quelque part. A l'heure actuelle, nous serions peut-être en Amérique du Sud, s'il ne s'était pas compromis pour vous.

(A suivre)



Crema Fleurette  
nature Fr. **-.50**

Crema Fleurette  
aux fruits  
et jus de fruits Fr. **-.55**



# Crema

la plus grande gamme de produits laitiers en Suisse.

**50 ans — 2 événements.  
Pour fêter son jubilé avec vous**

## Crema lance Fleurette

**et vous offre la qualité Crema  
à un prix très appétissant!**

**Nouveau!**  
Yogourt Fleurette

Fleurette, dans la noble  
tradition des yogourts  
Crema au lait de la  
Gruyère: un yogourt de  
haute qualité à un prix  
exceptionnel!

Crema Fleurette  
nature Fr. **-.50**

Crema Fleurette  
aux fruits  
et jus de fruits Fr. **-.55**



# Crema

**... et Crema baisse le prix du Crema Super.**

**Nouveau: action jubilé Crema Super  
10 cts de rabais**

Crema Super, le grand yogourt Crema  
aux super-morceaux de fruits,  
est maintenant 10 cts meilleur marché!

# Jeudi 9 juin 1977 - FÊTE-DIEU

Ne manquez pas de visiter le plus beau choix de meubles, tapis et rideaux!  
Repas offert.

Inscriptions et renseignements à notre exposition de Sion  
Centre Etoile, place du Midi  
Tél. 027/23 33 32

**Offrez-vous une belle journée, participez à ce voyage!**

## VOYAGE GRATUIT EN CAR À LAUSANNE

pour visiter le monde fascinant du beau meuble



Au centre de Crans à louer à l'année  
**appart. 2 p. meublé**  
Fr. 450.- par mois charges comprises  
Tél. 027/41 24 83 de 19 à 20 heures  
89-41876

A louer à Sion  
**rue des Remparts**  
dans immeuble moderne  
**appartement 5 pièces**  
Tél. 027/22 33 85  
36-25655

A louer à Sion proximité gare  
**grand studio meublé**  
avec bain et cuisine séparée.  
Libre le 1.7.1977.  
Tél. 027/22 66 23 heures de bureau

A louer à Sierre  
**STUDIO**  
meublé ou non.  
Libre tout de suite ou à convenir.  
Pour tous renseignements s'adresser à  
AGENCE MARCEL ZUFFEREY  
SIERRE  
Tél. 027/55 69 61 36-242

A vendre  
**beau chalet**  
à Chiboz-sur-Fully  
Tél. 025/4 36 11, heures repas 36-425306

**Adriatique**  
Tout près de la mer, bel appartement dans résidence moderne.  
Confort. Balcon. Vue.  
Tél. 021/22 23 44 heures de bureau 18-1404

**Moi, quand j'ai envie d'un verre de blanc**



je bois du Rocailles



un fendant 13 étoiles une exclusivité ORSAT



Alphonse Orsat SA, Martigny  
Propriétaires-éleveurs de vins du Valais

### POUR CEUX QUI PRÉFÈRENT LES SOLIDES RÉALITÉS

Le TCS publie:

# LADA CLASSÉE N°1

Selon les dernières statistiques du TCS (31.3.1977), les voitures LADA sont proportionnellement celles qui, tant pour les pannes que pour les remorquages, nécessitent le moins souvent le secours routier.  
Une éclatante confirmation de la robustesse LADA.



# Lada

De plus, les 3 modèles LADA figurent parmi les voitures les plus économiques.  
(Touring 17.3.1977)

- LADA 1200 4 portes **9100.-**
  - LADA Combi 5 portes **10100.-**
  - LADA 1500 4 portes, livrée sans supplément de prix avec appuis-tête. **11700.-**
- Tous les modèles avec glace arrière chauffante.

**BON** pour recevoir le tiré-à-part des «statistiques pannes» du TCS

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

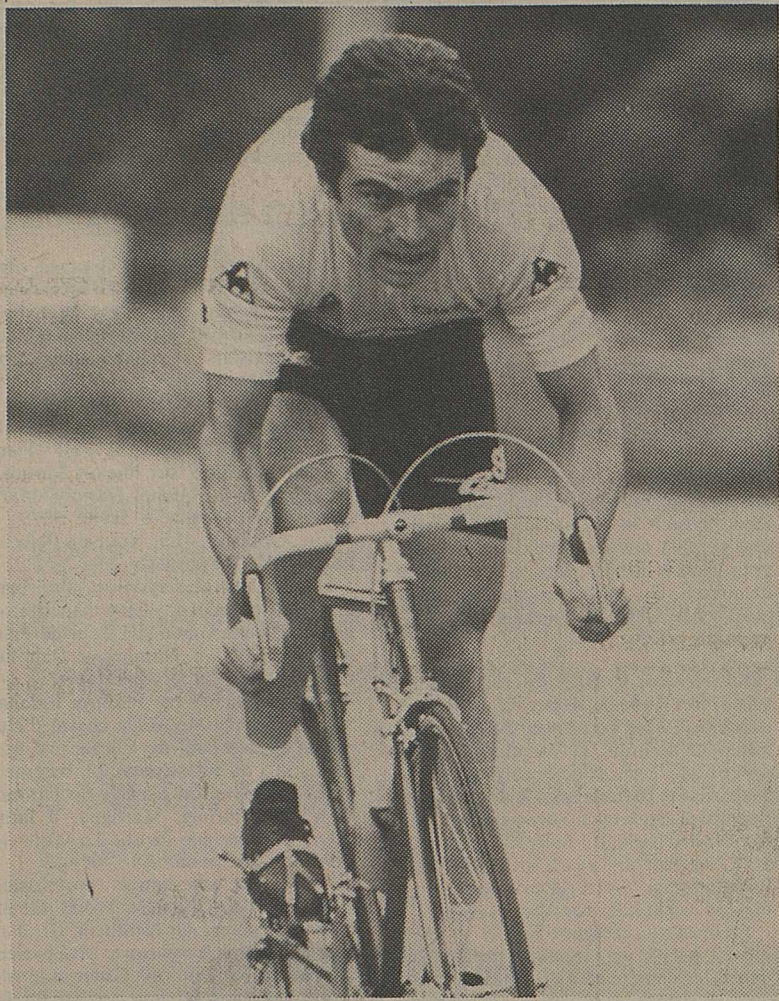
A expédier à l'importateur suisse: SARES SA, case 22, 1022 Chavannes-Lausanne, tél. 021/24 27 25

17

Colombey: Carrosserie et Auto-électricité des Colombes, tél. 025/4 31 41. Martigny: Garage Y. Witschard, ch. des Follaterres 1, tél. 026/2 52 60. Monthey: Station-service Europa, av. de l'Europe 71, tél. 025/4 32 41. Sierre: Garage Cité du Soleil, P. Fellay, route de Sion 66, tél. 027/55 11 48. Sion: Garage du Rhône, av. de Tourbillon, tél. 027/22 38 48 - Garage du Stade, tél. 027/22 50 57. Garage du Sex, MM. Riva et Florio, tél. 027/22 38 29

# Bernard Hinault a tenu bon

## IL REMPORTE LE DAUPHINÉ



**A** 23 ANS, Bernard Hinault est désormais entré dans le club - fermé - des meilleurs cyclistes professionnels en remportant avec finalement 9<sup>e</sup> d'avance sur Bernard Thévenet le 29<sup>e</sup> critérium du Dauphiné libéré. Cette victoire de prestige, acquise avec beaucoup de panache et de tempérament, fait suite à deux succès printaniers (Gand-Wevelgem et Liège-Bastogne-Liège) qui lancèrent véritablement sa carrière.

Par la manière employée, par la somme de qualités démontrées, Hinault a rallié tous les suffrages sur son nom à l'heure de la succession de Raymond Poulidor. Déterminé, têtue, ce Breton d'Yffiniac a posé sur les routes du Dauphiné et des alentours de sérieux jalons dans l'optique d'un futur Tour de France. Car cette année encore, son directeur sportif Cyrille Guimard le tiendra à l'écart de la « grande boucle », incontestablement le terrain de ses exploits à venir.

### IL A SU FRAPPER AU BON MOMENT

Après avoir enlevé la 1<sup>re</sup> étape, à Saint-Etienne, le leader de l'équipe Gitane a su frapper et au bon moment, lors de la dramatique journée de samedi. On connaissait son tempérament de routier-sprinter : on a découvert sur les hauteurs de Grenoble ses aptitudes de grimpeur qu'il est allé entraîner avec ses camarades durant dix jours dans le massif de la Chartreuse.

### IL A RÉSISTÉ AUX ASSAULTS DES MEILLEURS

Victime d'une chute spectaculaire, Bernard Hinault a dynamité ses rivaux dans la terrible montée de la Bastille, où lui-même a mis pied à terre après avoir essuyé une défaillance. Le lendemain, cet athlète a fait preuve d'une détermination exemplaire pour résister aux assauts conjugués de Thévenet, Zoetemelk, Danguillaume, Van Impe, Agostinho. Son courage lui a permis de conserver 17 petites secondes d'avance sur le duo Thévenet - Van Impe au classement général. Une marge infime, mais suffisante puisque Hinault a su se mettre en évidence lors de la dernière étape contre la montre en ne concédant que 3 secondes au vainqueur, Thévenet.

### IL A FAIT MIEUX QUE SE DÉFENDRE

Sur le circuit de Thonon-les-Bains, difficile, Hinault a fait mieux que de se défendre. Au pointage intermédiaire, il était même en tête : 34'34 contre 34'35 à Bernard Thévenet et 34'36 à Agostinho. Van Impe était déjà battu, à plus d'une minute (35'37). Sur la fin, Thévenet, dont le retour en forme s'est confirmé, et Hinault étaient au coude-à-coude. Quant Thévenet, parti deux minutes devant le Breton, franchit la ligne, tous les journalistes déclenchèrent leur chronomètre tout en scrutant la longue ligne droite d'où débouchaient les concurrents. Enfin Hinault arriva : il était battu, certes, mais de 3" seulement. Grâce à la

bonification, Thévenet lui reprenait 8" sur les 17" qu'il comptait au départ. Hinault avait donc tenu bon.

Van Impe n'a guère pu intervenir dans le duel direct entre Thévenet et Hinault. Le Belge, dont le comportement dans les cols a été controversé, ne termine qu'en 12<sup>e</sup> position à 1'40 de Hinault. Parmi les battus figurent également Merckx (7<sup>e</sup> à 1'09 de Thévenet), dont le déclin semble se confirmer, et Zoetemelk (21<sup>e</sup> à 2'22) dont le comportement a été décevant après les promesses au Tour de Romandie.

La victoire de Hinault a fait l'admiration de Merckx : « C'est le meilleur coureur que j'ai vu en France depuis longtemps. Il est courageux et volontaire ». Le vainqueur de ce Dauphiné n'avait, lui, pas encore réalisé l'exploit qu'il venait d'accomplir : « Ma chute dans la descente du col de Porte a eu plus de conséquence qu'il n'y parut le soir même. Deux jours, je ressens une violente douleur à l'épaule et au thorax. Sans doute une déchirure. Dans La Forclaz, dimanche, et contre la montre, cela m'empêchait de respirer. Il a vraiment fallu que je laisse dans la bagarre tout ce qui me restait d'énergie pour tenir le coup jusqu'au bout », confiait Hinault.

● **Esclassan pénalisé.** - Le Français Esclassan, qui avait terminé 8<sup>e</sup> de l'étape contre la montre de Thonon, en 52'16, a été pénalisé de 5 minutes par le jury des commissaires pour être demeuré dans la roue de Joseph Bruyère pendant plus de la moitié du parcours. Il rétrograde ainsi à la 56<sup>e</sup> place de l'étape.

● **8<sup>e</sup> étape, Annecy - Thonon-les-Bains :** 1. Patrick Sercu (Be), les 89 km en 2 h. 01'25 (-10"), moyenne 43,981 km/h ; 2. Charles Rouxel (Fr), même temps (-5"); 3. Sean Kelly (Irl), même temps ; 4. Jean-Pierre Danguillaume (Fr) ; 5. Régis Oviion (Fr) ; 6. Frans Van Looy (Be) ; 7. Jacques Esclassan (Fr) ; 8. Yvon Bertin (Fr) ; 9. Christian Poirier (Fr) ; 10. Marcel Tinazzi (Fr) et tout le peloton dans le même temps.

● **9<sup>e</sup> et dernière étape, 36 km 500 contre la montre à Thonon :** 1. Bernard Thévenet (Fr) 51'05 (-10"); 2. Bernard Hinault (Fr) à 3" (-5"); 3. Joseph Bruyère (Be) à 10" ; 4. Joaquim Agostinho (Por) à 22" ; 5. Jean-Pierre Danguillaume (Fr) à 49" ; 6. Patrick Sercu (Be) à 1'09 ; 7. Eddy Merckx (Be) à 1'10 ; 8. Jacques Esclassan (Fr) à 1'11 ; 9. André Dierckx (Be) à 1'19 ; 10. Ferdinand Bracke (Be) à 1'21 ; 11. Michel Laurent (Fr) à 1'32 ; 12. Jean-Luc Vandembroucke (Be) à 1'36 ; 13. Lucien Van Impe (Be) à 1'43 ; 14. Jose Zanabal (Esp) à 1'47 ; 15. Jacques Bossis (Fr) à 1'57. Puis : 21. Joop Zoetemelk (Ho) à 2'22 ; 25. Raymond Poulidor (Fr) à 2'36.

● **Classement général final :** 1. Bernard Hinault (Fr) 38 h. 31'17 ; 2. Bernard Thévenet (Fr) à 9" ; 3. Lucien Van Impe (Be) à 2'02 ; 4. Joaquim Agostinho (Por) à 3'21 ; 5. Jean-Pierre Danguillaume (Fr) à 5'32 ; 6. Jose Nazabal (Esp) à 6'40 ; 7. Joop Zoetemelk (Ho) à 6'51 ; 8. Eddy Merckx (Be) à 8'23 ; 9. Ismael Lajaretta (Esp) à 8'29 ; 10. Pedro Torres (Esp) à 8'46 ; 11. Francisco Galdos (Esp) ; 12. Raymond Martin (Fr) à 9'40 ; 13. Fernando Mendes (Por) à 10'11 ; 14. André Dierckx (Be) à 10'12 ; 15. Raymond Delisle (Fr) à 10'41 ; 16. Poulidor (Fr) à 10'56 ; 17. L. Ocaña (Esp) à 11'37 ; 18. Vallet (Fr) à 11'51 ; 19. Rouxel (Fr) à 11'59 ; 20. Pesarrodona (Esp) à 13'21, etc.

## Les étapes du Grand Prix Guillaume Tell

Les organisateurs du Grand Prix Guillaume Tell, l'une des deux courses par étapes pour amateurs les plus importantes du calendrier, ont arrêté le parcours de leur épreuve qui se disputera du 17 au 24 août. Cette année, la distance totale est supérieure à 1000 kilomètres. Les étapes :

Mercredi 17 août : prologue à Lucerne 4 km par équipes ; jeudi 18 août : 1<sup>re</sup> étape, Emmen-Disentis, 135 km (avec ascension du col de l'Oberalp, point culminant de la course avec ses 2044 km) ; vendredi 19 août : 2<sup>e</sup> étape, Disentis-Schaan, 132 km ; samedi 20 août : 3<sup>e</sup> étape, Schaan-Rothenburg, 150 km ; dimanche 21 août : 4<sup>e</sup> étape, Rothenburg-Sempach, 112 km ; 5<sup>e</sup> étape, course contre la montre à Sempach, 25 km ; lundi 22 août : 6<sup>e</sup> étape, Sempach-Melchnau, 160 km ; mardi 23 août : 7<sup>e</sup> étape, Melchau-Sigriswil, 150 km ; mercredi 24 août : 8<sup>e</sup> étape, Sigriswil-Emmen, 163 km. Distance totale : 1031 km.

## Gisiger le 14, contre l'heure

Le coureur cycliste, Daniel Gisiger, effectuera, le 14 juin, au Hallenstadion de Zurich, une tentative contre le record du monde de l'heure des amateurs sur piste couverte, que détient depuis le 16 novembre 1958, son ancien « patron sportif », Fredy Rugg, avec 45,587 km. Le Biennois s'est déjà installé chez son entraîneur, Joseph Helbling, pour s'y entraîner régulièrement sur l'anneau du vélodrome d'hiver à Oerlikon.

W. G.

## Deux courses à Genève

Le Français Jean-Pierre Tirozzini et le Genevois Eric Harder ont remporté les deux courses au programme du week-end à Genève : le prix de la Colombière pour juniors et le prix des cycles Vifian. Résultats :

**Juniors :** 1. Jean-Pierre Tirozzini (Annecy) 100 km en 2 h. 43'46 ; 2. Carlo Garcia (Berne) même temps ; 3. Marcel Prahin (Genève) même temps ; 4. Patrick Jaqui (Annecy) ; 5. Jean-Loup Tabourin (Genève), tous même temps.

**Seniors :** 1. Eric Harder (Genève) 120 km en 3 h. 18'52 ; 2. Celestino Angelucci (Berne) à 1'33 ; 3. Gabriel Astruc (Douvaine) même temps ; 4. Claude Harder (Genève) même temps ; 5. Charles Brugger (Renens) à 3'41 (25 partants, 16 classés).

# Giro: les choses sérieuses débutent aujourd'hui

Les coureurs du Tour d'Italie ont mangé leur pain blanc. Car, dès mardi, ils vont durant trois journées se lancer à l'assaut des Dolomites. En prévision de ces échéances, ils ont donc rallié sans problème Conegliano. Le parcours était divisé en deux demi-étapes. Toutes deux ont donné lieu à des sprints massifs remportés le matin par le Belge Marc Demeyer (9<sup>e</sup> succès pour l'équipe Flandria) et l'après-midi par l'Italien Pierino Gavazzi.

Visiblement, les coureurs sont demeurés sur la réserve et Francesco Moser n'a pas eu à défendre son maillot rose tout au long de ces kilomètres de plat. Mais il en ira tout autrement désormais. Et la question qui se pose est de savoir si le leader du 60<sup>e</sup> Tour

d'Italie parviendra à conserver sa position jusqu'à l'arrivée à Milan, dimanche, après l'ascension de 13 cols ?

On affirme que Moser est prêt psychologiquement à faire front. Mais on doute que cela soit suffisant pour lui permettre de contrer les attaques dont il va dès lors faire l'objet de la part de ses principaux rivaux. On pense à Baronchelli, qui reste sur sa victoire probante du Tour de Romandie, à Michel Pollentier, toujours à 22", qui a désormais pris conscience du rôle qu'il a à jouer dans ce Giro, qui a perdu de Vlaeminck, Bertoglio et son chef de file, Maertens.

Pour d'aucuns, le principal danger viendra de Johann De Mynck, dont l'efficacité

en montagne n'est pas un vain mot. Aujourd'hui, la première arrivée en côte devrait déjà donner lieu à des écarts. En faveur de qui ? « Je défendrai le maillot rose de toutes mes forces », a affirmé Moser à l'arrivée à Conegliano Veneto.

L'Italien Ercole Gualazzini, classé 4<sup>e</sup> du deuxième secteur de la 16<sup>e</sup> étape, a été pénalisé pour incorrections et passé à la 129<sup>e</sup> place.

● **Classement de la 16<sup>e</sup> étape, 1<sup>er</sup> secteur, Trieste - Gemona del Friuli, 107 km :** 1. Marc Demeyer (Be) 2 h. 43'52 (moyenne 39,178 km/h) ; 2. Marino Basso (It), même temps ; 3. Pierino Gavazzi (It), même temps ; 4. Enrico Paolini (It) ; 5. Suarez Cueva (Esp) et tout le peloton dans le même temps.

● **16<sup>e</sup> étape, 2<sup>e</sup> secteur, Gemona - Conegliano, 116 km :** 1. Pierino Gavazzi (It) 2 h.

42'23 (moyenne 42,870 km/h) ; 2. Marc Demeyer (Be) ; 3. Mariano Basso (It) ; 4. Ercole Gualazzini (It) ; 5. Ignazio Paleari (It) ; 6. Luciano Borgognoni (It) ; 7. Bruno Vicino (It) ; 8. Aldo Parecchini (It) et tout le peloton dans le même temps.

● **Classement général :** 1. Francesco Moser (It) 81 h. 22'59 ; 2. Michel Pollentier (Be) à 22" ; 3. Gianbattista Baronchelli (It) à 52" ; 4. Vladimiro Panizza (It) à 1'53 ; 5. Johann De Mynck (Be) à 2'15 ; 6. Ronald De Witte (Be) à 2'19 ; 7. Felice Gimondi (It) à 2'45 ; 8. Jose Viejo (Esp) à 3'28 ; 9. Miguel Maria-Lasa (Esp) à 3'46 ; 10. Mario Beccia (It) à 3'59 ; 11. Alfio Vandi (It) à 4'00 ; 12. Walter Ricconi (It) à 4'15 ; 13. Giancarlo Bellini (It) à 4'32 ; 14. Constantino Conti (It) à 4'41 ; 15. Wilmo Francioni (It) à 4'53. Puis : 33. Josef Fuchs (S) à 11'46 ; 68. Ueli Sutter (S) à 36'12 ; 70. Eric Loder (S) à 37'22.

## ● Tour d'Angleterre pour amateurs

8<sup>e</sup> étape, New Brighton-Llandudno (Galles), 166 km : 1. Mieczyslaw Nowicki (Pol) 4 h. 41'27 ; 2. Tak (Ho) même temps ; 3. Kaminski (URSS) à 6" ; 4. Thomas (GB) à 26" ; 5. McQuaid (Irl) à 1'03 ; 6. Stephen Cox (NZ) à 1'37.

Classement général : 1. Said Gusseinov (URSS) 30 h. 10'40 ; 2. Segersall (Sue) à 8" ; 3. Carbutt (GB) à 19" ; 4. Downs (GB) à 20" ; 5. Werner Fretz (S) à 22" ; 6. Morosov (URSS) à 28" ; puis : 9. Daniel Mueller (S) à 37". Par équipes : 1. URSS 88 h. 20'11 ; puis 5. Suisse à 8'41.

## ● Tour d'Autriche pour amateurs

5<sup>e</sup> étape, Fieberbrunn-Kuehtal, 142 km : 1. Kiri Prchal (Tch) 3 h. 50'39 ; 2. De Biasi (It) à 49" ; 3. Wawrzutka (Pol) à 1'18 ; 4. Jakobson (URSS) à 1'55 ; 5. Henke (Tch) à 2'21 ; puis les Suisses : 19. Beat Breu à 3'58 ; 41. Roland Gloor à 7'57 ; 42. Christian Vinzens à 8'32 ; Koebi Nef à 20'08.

Classement général : 1. Rudolf Mitteregger (Aut) 12 h. 54'22 ; 2. Konecny (Tch) à 56" ; 3. Jagsch (Aut) à 1'48 ; 4. Cervato (It) à 1'59 ; Prchal (Tch) à 2'29 ; 6. Summer (Aut) à 2'24 ; puis les Suisses : 33. Vinzens à 13'37 ; 38. Gloor à 16'20 ; 45. Breu à 22'14. Par équipes : 1. Autriche 38 h. 44'09 ; puis 11. Suisse à 50'49.

## EN QUELQUES LIGNES...

● **TCHÉCOSLOVAQUIE.** - Championnat de 1<sup>re</sup> division : Bohemians Prague - Zbrojovka Brno 3-2 ; Slavia Prague - Locomotive Kosice 2-4 ; Dukla Prague - Frydek Mistek 4-1 ; Union Teplice - Slovan Bratislava 3-0 ; Jednota Trencin - Skoda Pilsen 0-2 ; Inter Bratislava - ZVL Zilina 3-2 ; Banik Ostrava - Sparta Prague 2-0 ; VSS Kosice - Spartak Trnava 2-2. - Classement final après 30 journées : 1. Dukla Prague 42 p. (champion) ; 2. Inter Bratislava 38 ; 3. Slavia Prague 36 ; 4. Zbrojovka Brno 35 ; 5. Locomotive Kosice 31 (Frydek Mistek et VSS Kosice sont relégués).

● **GUATEMALY CITY.** - Match amical : Municipal Guatemala - Eintracht Brunswick 4-2 (2-1).

● **ATHLÉTISME.** - Meilleure performance mondiale pour Capes. - En lançant le poids à 20 m 98 à Leicester, le Britannique Geoff Capes (28 ans) a signé la meilleure performance mondiale de la saison.

● **HOCKEY SUR TERRE.** - Championnat suisse messieurs, LNB, groupe Est : Grasshopper - Lugano 1-2. - Groupe Ouest : Servette II - Lausanne-Sports 0-3 ; HC Berne - Lausanne-Sports II 3-3 ; Stade Lausanne II - Neuchâtel 5-0 ; Stade Lausanne I - Black Boys 3-0. - Ligue nationale A féminine : Servette - SC Lucerne 0-6 ; Red Sox Zurich - Young Boys 4-1.

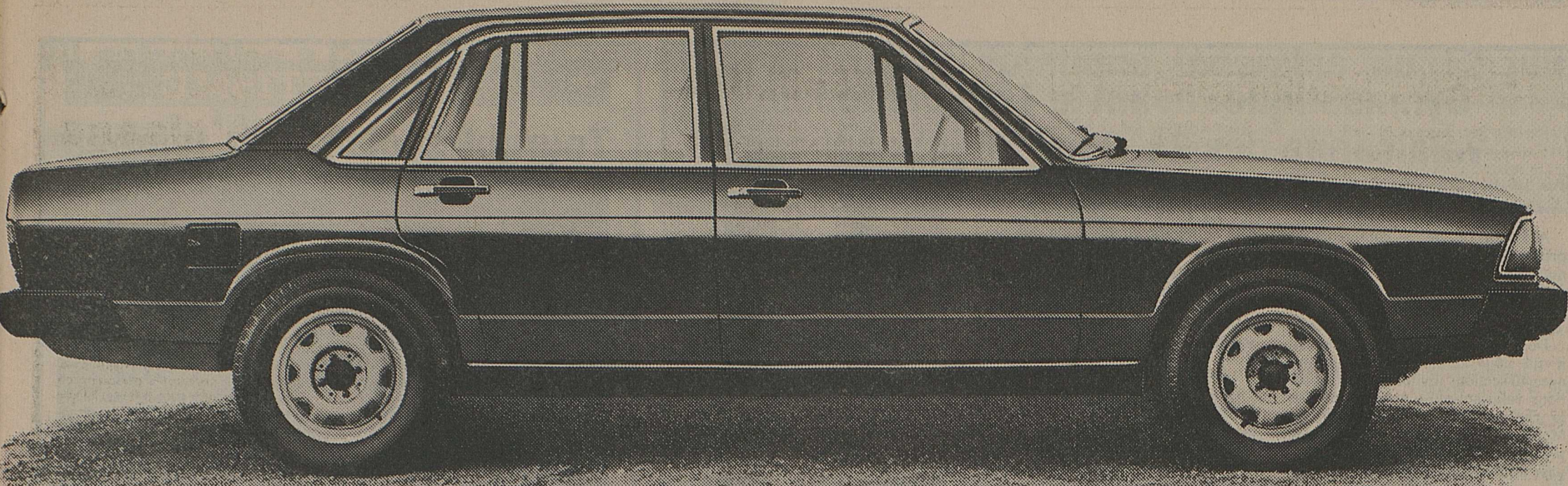
● **Basketball.** - La coupe intercontinentale à Mexico, Mexique-Israel 96-94. Classement : 1. URSS 5/10 ; 2. Yougoslavie 5/10 ; 3. Italie 6/10 ; 4. Israël 8/8 ; 5. Brésil 7/6 ; 6. Belgique 5/4 ; 7. Etats Unis 5/4 ; 8. Argentine 6/4 ; 9. Mexique 7/2 ; 10. Canada 6/0.

● **Tennis.** - Tournoi international de Carouge simple messieurs, finale : Mark Farrell (GB) bat Michel Robadin (Genève) 6-1, 6-3. 130 concurrents en lice.



Francesco Moser sera-t-il encore en rose ce soir ?





**Audi 100.** Le calme intérieur de la nouvelle Audi 100 se répercute sur le conducteur. Sa technique confortable vous transmet le calme et vous détend. En ville comme sur l'autoroute. Le sentiment profond d'absolue sécurité fait de vous un conducteur supérieur.

La nouvelle Audi 100 engage toute sa technique au service du confort routier. Par l'isolation de son habitacle. Par son train de roulement issu de la lignée des grandes routières. Par son système de ventilation exclusif. Et par la maîtrise d'une certaine technique du confort qui transforme la fièvre du trafic automobile

en un réel plaisir de la conduite détendue. Une technique que vous trouverez dans chaque Audi. Une technique que vous devrez chercher longtemps ailleurs.

**Audi 100. Audi 80. Des CV d'élite.**

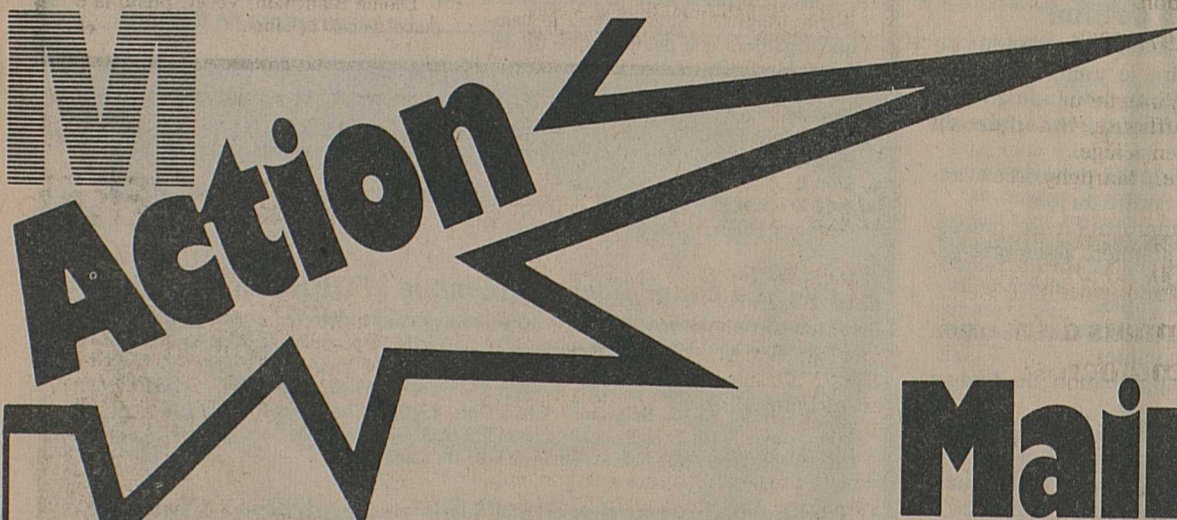
Garantie d'un an sans limitation kilométrique. Assurance Intertours-Winterthur. Leasing pour flottes: tél. 056/43 0101.

**COUPON**  
pour recevoir la documentation «La nouvelle Audi 100»

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue/No: \_\_\_\_\_  
NP/Localité: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_  
Découper et envoyer à: \_\_\_\_\_



5116 Schinznach-Bad



**De la fraîcheur à profusion!**

**Maintenant 50 ct. de réduction sur tous les déodorants et antitranspirants**



(Stick IDUNA, réduction 30ct.)

Déodorant IDUNA «Fleur» spray  
Déodorant IDUNA «Safari» spray  
Déodorant IDUNA «Sport» spray  
Antitranspirant IDUNA «Sec» spray  
Déodorant Marc-Aurèle «Sec» spray

La pièce **2.20 à 2.70** au lieu de 2.70 à 3.20

Déodorant Jana «Sec» spray  
Antitranspirant Jana «Soft» spray-poudre

La pièce **2.10** au lieu de 2.60

Antitranspirant IDUNA «Sport» roll-on  
Antitranspirant IDUNA roll-on

La pièce **1.90** au lieu de 2.40

Déodorant IDUNA stick **-0.90** au lieu de 1.20

**MIGROS**

## Gymnastique: avant la Fête cantonale valaisanne des 24, 25 et 26 juin à Viège

A l'occasion de la conférence de presse donnée samedi en fin d'après-midi, les responsables du comité d'organisation de la XXIII<sup>e</sup> Fête cantonale valaisanne de gymnastique, soulèveront quelques points fort intéressants.

De prime abord: «Comment se fait-il que nous aurons une «valaisanne» avec 40 sections invitées contre 36 sections valaisannes?» A cette question, le chef technique René Kuehn de Monthey pouvait apporter quelques précisions. Par le fait que dans notre pays nous n'aurons que quelques rares fêtes cantonales, il avait été convenu en séance des responsables techniques cantonaux que les manifestations parallèles à celle de Viège se dérouleraient avec un minimum de 80 sections seulement. Aussi, la «valaisanne» fut rapidement le point de rendez-vous des gyms d'outre-Loetschberg désirant se préparer en vue de la prochaine Fête fédérale de Genève, l'année prochaine. Ainsi, nos amis confédérés ont choisi le Vieux-Pays pour leur sortie annuelle, n'hésitant pas à mettre le cap sur le Valais depuis Bâle, la suisse centrale, Zurich, voire le Tessin. Du côté méridional, les organisateurs peuvent s'estimer heureux de pouvoir accueillir les trois meilleures sections tessinoises, soit Ascona, Chiasso et Lugano. Régulièrement, ces sociétés sportives ont fait la loi lors des manifestations de toutes sortes, voire même à l'échelon national. Aussi, on peut

déjà se réjouir du spectacle que nous offriront les spécialistes aux anneaux, pour ne citer qu'un exemple, d'Ascona ou de Chiasso. En outre, d'autres sections invitées ont également des titres de noblesse tels Nebikon, Ziefen, Vordenwald ou Renens.

### Les manifestations annexes

Quant aux sections valaisannes, ces retrouvailles de 1977 nous promettent de belles empoignades, car de réels progrès ont été enregistrés depuis la dernière fête de Monthey, en 1970, comme le chef technique René Kuehn l'a d'ailleurs relevé. En outre, plusieurs manifestations marqueront également les journées de ce troisième week-end de juin, à Viège. Il y aura la remise de la bannière cantonale, moments toujours poignants dans le monde des gyms. Nous aurons également l'inauguration d'une nouvelle bannière cantonale, qui remplacera celle datant de la fin du siècle passé, et dont M<sup>me</sup> Marcelle Zufferey, de Sierre, épouse du conseiller d'Etat Antoine Zufferey, sera la marraine aux côtés du directeur de l'UBS de Viège, M. Ernest Grand, membre d'honneur de la Société fédérale de gymnastique et ancien caissier central de cette dernière. En outre, les pupilles de Viège recevront également une nouvelle bannière en remplacement de celle de 1948.

Autrement dit, en plus des 1500 actifs qui travailleront et défilent dans

un magnifique cortège, le dimanche après-midi dès 13 heures, de 76 sections qui lutteront côte à côte, bien d'autres manifestations marqueront la «valaisanne» de Viège, 4<sup>e</sup> de ce nom s'étant déroulée dans la localité depuis la fondation de section locale, en 1917.

Puissent le président du comité d'organisation, M. Peter Blötzer et son état-major élargi, disposer de bonnes conditions météorologiques, c'est ce que nous leur souhaitons de tout cœur!

MM

## TIR

### Palmarès du tir en campagne à Châble-Croix

Sections: Monthey et Collombey-Muraz  
**300 m: 68 points:** Launaz Charly, Meylan René; **66:** Fracheboud Charly, Morisod Bertin; **65:** Bigler Gilbert, Cottet Henri, Logean Hubert, Planche Michel, Roch Daniel, Waser Benjamin; **64:** Biffrare Louis, Clerc Alain, Jenni Fritz; **63:** Fellay Daniel, Pannatier Adolphe, Ritter Philippe; **62:** Elber Emile, Logean Nicolas, Parvex Victor, Pirard Paul, Praz Simon, Vanay Josy, Wasmer Thomas; **61:** Bressoud Olivier, Lattion Pierre-André, Pittier Franco, Mignot Marius, Parvex Josy, Sarbach André, Schütz Bernard; **60:** Besse Georges, Fracheboud Gaston, Godin Bernard, Turin Georges, Hauswirth André, Lattion Georges, Kilchenmann Walter, Morand François, Vanay Georges; **59:** 10 tireurs - **58:** 4 tireurs; **57:** 8 tireurs.

**50 m: 83 points:** Maranca Klaus; **82:** Pirard Paul; **81:** Barlatay Georges, Hafner Joseph; **80:** Monod Raymond; **79:** Boissard Michel; **78:** Wasmer Thomas; **77:** Meylan René, Max Roland, Schütz Jean-Luc, Cottet Henri; **76:** Cornut Othmar; **75:** Besse Georges, Pirard Francis; **74:** Graf Jean, Lüönd Luciano, Cardis Pierre-Marie; **73:** Kilchenmann Walter, Morisod Bertin, Turin Victor; **72:** Lattion Georges, Sarbach André, Wolfer Franz, Ziegler André; **71:** Marclay Adrien.

## VOLLEYBALL

### Assemblée du Volley-Ball Club de Sion

La deuxième assemblée générale du VBSC se tiendra le **mercredi 8 juin 1977 à 20 heures**, au café Industriel de Sion (rue de Conthey) avec l'ordre du jour suivant:

1. Bienvenue, liste des présences et acceptation de l'ordre du jour
2. Lecture et approbation du procès-verbal de la première assemblée générale ordinaire
3. Lecture des comptes
4. Rapport des vérificateurs et approbations des comptes
5. Lecture et approbation du budget 1977-1978
6. Rapport du président et approbation
7. Rapport du responsable technique
8. Admission de nouveaux membres
9. Divers...

### Petites nouvelles d'athlétisme

● **EDMONTON.** - Le Néo-Zélandais Jack Foster (46 ans) a remporté, à Edmonton, le championnat canadien du marathon, devant Bob Moore, auquel revient le titre national. Jérôme Drayton, tenant du titre et récent vainqueur du marathon de Boston, n'était pas en lice. Foster a couvert les 42 km 195 en 2 h. 22'06" et il a battu Bob Moore de 1'07".

● **LONG BRANCH.** - Cent coureurs de demi-fond, dont trois femmes, âgés de 13 à 44 ans, ont battu, sur la piste du Monmouth College, au sud de New York, le record mondial du relais 100 fois 1 mile (160 km) en 7 h. 56'55". Réalisant une moyenne de 4'46"2 au mile, ils ont battu de sept minutes l'ancien record, détenu depuis l'an dernier par les «Sale Harriers» de Londres (8 h. 04'28").

● **TURIN.** - Au cours de la réunion universitaire de Turin, Rolf Gisler (Winterthur) a couru le 400 m en 47"17, ce qui constitue la meilleure performance suisse de la saison. Principaux résultats:

**100 m:** 1. Steve Riddick (EU) 10"43; 2. Hasely Crawford (Tri) 10"64; **200 m:** 1. Pietro Mennea (It) 20"40; **400 m:** 1. Robert Taylor (EU) 45"73; puis: 4. Rolf Gisler (S) 47"17; **800 m:** 1. Carlo Grippo (It) 1'47"9; puis: 5. Carl Schönenberger (S) 1'49"7; **400 m haies:** 1. Slatko Kostov (Bul) 50"54; puis: 3. Hansjörg Haas (S) 51"48"; triple: 1. Alexandre Jakowlev (URSS) 16 m 76; **hauteur:** 1. Ruud Willard (Ho) 2 m 26; 2. Victor Kachejev (URSS) 2 m 18; **perche:** 1. Larry Jesse (EU) 5 m 40; 2. Renato Dionisi (It) 5 m 30. **Dames:** **400 m:** 1. Rita Bottiglieri (It) 57"33 (record national); **hauteur:** 1. Annamaria Pira (It) 1 m 92 (record national).



## ATHLETISME

### Tournoi scolaire: 5<sup>e</sup> journée



S'il est une chose qui ne manque pas dans ce tournoi scolaire, c'est bien l'enthousiasme et la combativité; ce duel sous un panier le démontre!

Les mercredis se suivent et se ressemblent pour Martigny: le leader a balayé les derniers doutes qui pouvaient encore subsister quant à sa supériorité. En battant Sierre, les Octoduriens se sont pratiquement assurés la première place du tournoi à trois journées de la fin.

La meilleure progression de ces dernières semaines a été réalisée par Sion F; cette équipe aura donc l'honneur de défier Martigny demain.

Une autre partie sera passionnante à suivre: Sion E - Sion C, dont le vainqueur gardera une petite chance de détrôner Martigny.

Voici les résultats de la cinquième journée:

Sion F - Sion H	19-11
Sion G - Sion E	12-20
Sion B - Sion A	0-62
Sion D - Sion C	0-34
Martigny - Sierre	17-6

Classement	
1. Martigny	5 5 0 0 121-32 10
2. Sion E	5 4 0 1 134-95 8
3. Sion A	6 4 0 2 206-45 8
4. Sion C	5 3 0 2 107-69 6
5. Sion F	5 3 0 2 153-117 6
6. Sierre	4 2 0 2 77-36 4
7. Sion H	5 2 0 3 80-70 4
8. Sion G	5 2 0 3 48-69 4
9. Sion D	5 0 0 5 8-172 0
10. Sion B	5 0 0 5 10-214 0

### Le programme de demain

15.00 Sion E - Sion C (off. Sion G)	Sion A - Sion H (off. Sion D)
16.00 Sion G - Sion D (off. Sion A)	Sion F - Martigny (off. Sion H)
17.00 Sion B - Sierre (off. Martigny)	

### La coupe intercontinentale: l'URSS en tête

Après les matches disputés ce week-end en coupe intercontinentale, l'URSS et la Yougoslavie sont seules invaincues. L'Italie a subi sa première défaite au Brésil. Les résultats:

URSS - Etats-Unis 114-105; Belgique - Canada 65-62; Argentine - Israël 97-89; Brésil - Italie 90-86; Belgique - Etats-Unis 85-105. Classement: 1. URSS 5-10; 2. Yougoslavie 5-10; 3. Italie 6-10; 4. Israël 7-8; 5. Brésil 7-6; 6. Belgique 5-4; 7. Etats-Unis 5-4; 8. Argentine 6-4; 9. Mexique 6-0; 10. Canada 6-0.

### Le championnat des Etats-Unis: «Cendrillon» s'impose

Les «Trails Blazers» de Portland, l'équipe «Cendrillon» de la NBA, conduite par son pivot géant Bill Walton (2 m 11) a remporté le championnat professionnel des Etats-Unis aux dépens des «Sixers» de Philadelphie. Portland, devant son public, s'est imposé dimanche par 109-107. Il a ainsi enlevé la série finale au meilleur de sept matches par 4-2.



## ATHLETISME

### De Salvan (925 m) à Emaney (1850 m) Première grande confrontation CIME

Après quelques «escarmouches» en France, puis dans le Jura et au Tessin, les principaux candidats au titre de champion d'Europe des courses de montagne vont s'affronter pour la première fois à Salvan-Emaney, le dimanche 26 juin.

Les Italiens annoncent Broggi (révélation de l'année), Fattorini et Melito (meilleur performer mondial sur 100 km en 1976).

Les Allemands seront représentés par leurs deux meilleurs grimpeurs: Gorbunow (vainqueur cette année au Mont-Faron devant Soler, et qui a déjà réussi 2 h. 19 en marathon), et Schneider-Strittmatter, 3<sup>e</sup> au Mont-Faron et au Saut-du-Doubs, et qui a réussi 2 h. 22 au marathon.

Les Français auront à leur tête Wolfelsperger, et les Anglais délèguent le docteur Harold Chadwick N° 2 des «fell runners» anglais en 1976. A noter que Chadwick, qui s'occupe de jeunes invalides actuellement en vacances en Suisse, a demandé qu'une dizaine d'entre eux puissent suivre la course; vous les verrez quelque part au-dessus des Marécottes.

Mais ce sont les meilleurs spécialistes suisses qui retiennent surtout l'attention: tout d'abord les Valaisans Pellouchoud, Monnet, Vuadens, et surtout Ançay et Berlie; le Romanche Soler (vainqueur au Saut-du-Doubs, à Troistorrens et à Monte-di-Ronco), les Bernois D. Siegenthaler, Matter et surtout Moser (recordman du parcours en 39'03"), l'Argovien Fischer, et l'outsider uranais Colombo Tramonti.

Le départ sera donné à 9 heures sur la place du village. Meilleur endroit pour suivre la course: au-dessus des Marécottes.

### Marche: succès de Pfister à Payerne

Le Zurichois René Pfister a remporté à Payerne une épreuve nationale sur 10 km 500. Classement: 1. René Pfister (Zurich) 49,04; 2. René Hugi (Berne) 49,29; 3. Hans Fenner (Kuessnacht) 50,45; 4. Michel Valotton (Genève) 51,27; 5. Dominique Ansermet (Fribourg) 52,28.

## HANDBALLEURS A VOS BALLONS

### Championnat suisse de LNA Incroyable décision!

Lors de la dernière journée du championnat suisse de la ligue nationale A, nous avions précisé qu'il fallait encore attendre quelques jours pour déterminer le classement final de cette catégorie de jeu. En effet, nous connaissions avec BTV Aarau la première formation qui serait reléguée en LNB. Pour le deuxième relégué à choisir entre Yellow Winterthur et Fidès Saint-Gall il avait été nécessaire d'utiliser la différence de buts. Cette solution que nous avions estimée arbitraire et qui permet toutes les combinaisons possibles vient d'être annulée, Fidès Saint-Gall ayant gagné un protégé ce qui oblige les responsables de la LNA de faire rejouer le match Fidès Saint-Gall - Yellow Winterthur. Cette rencontre a été fixée au 17 juin.

Ainsi, il faudra attendre jusqu'à cette date pour savoir qui accompagnera Aarau en LNB.

Au lieu de quelques jours, nous avons donc attendu plus de deux mois pour connaître cette incroyable décision. Une nouvelle fois, nous ne pouvons admettre une telle pratique qui met bien en évidence les sérieux problèmes qui secouent actuellement la FSH. Après la triste démonstration du Portugal et l'incroyable affaire d'Aldorf, nos dirigeants continuent à se distinguer avec la nouvelle rencontre Yellow - Fidès. Après toutes ces brillantes décisions nous osons espérer qu'en septembre, lors de l'assemblée des délégués, il se trouvera suffisamment de représentants lieu que la plaisanterie a assez duré.

### Championnat d'été

1<sup>re</sup> LIGUE: TOUJOURS SERVETTE

A deux semaines de la fin de la compétition en première ligue il semble que

### Monthey - Bobst 14-11 (8-6)

Match très disputé, samedi au terrain de l'Europe, à Monthey, où l'équipe locale recevait la très bonne formation de Bobst. Cette rencontre, acharnée de part et d'autre, fut pratiquement dominée de bout en bout par les Montheyens, qui dans un sursaut d'orgueil se sont un peu retrouvés ce samedi. Les joueurs du club de la grande entreprise vaudoise se sont pourtant battus comme de beaux diables, et n'ont jamais baissé les bras, face à une équipe montheyenne qui sut accélérer progressivement, profitant de quelques erreurs défensives des Vaudois pour augmenter leur avance, ce qui s'est soldé par une victoire étriquée, mais méritée de 14 à 11.

Monthey: Martinez; Parrachini, Gabioud, Giovanola, Meyer, Imesch, Vouillamoz, Terrani, Staehelin et Erba. Absents: 5 titulaires soit: Sallin, Schneider, Darioli, Barman et Millasson.

Monthey au tournoi de Sierre: très belle 3<sup>e</sup> place

Résultats: Viège - Monthey 0-5, forfait; Pully - Monthey 2-8; Monthey -

le HC Servette n'aura aucune peine à s'imposer. En effet, il suffit maintenant que Servette remporte un point pour obtenir le titre. Cette décision interviendra certainement samedi prochain avec la rencontre Viège - Servette qui se déroulera à 16 h. 30 sur la place du collège de Viège. Pour la relégation, la situation devient de plus en plus difficile pour le HC Crissier. Battu 16 à 15 par le CS International, le club de la banlieue lausannoise qui a seulement deux points à son actif ne pourra certainement plus se sauver.

Classement: 1. Servette 6-10; 2. Amis-Gyms 5-6; 3. CS International 6-6; 4. Viège 6-4; 5. Crissier 5-2.

### 3<sup>e</sup> LIGUE

#### L'ESPOIR RENAÎT À MONTHEY

En battant Bobst 14 à 11, le HC Monthey a réalisé une excellente opération. En effet, ces deux points vont permettre au club du Bas-Valais de reprendre espoir avant de rencontrer Pully et Le Sentier. Personnellement, nous pensons que Monthey a la possibilité de remporter encore 4 points et de ce fait retrouver ainsi une chance pour le titre.

### TOURNOI DE SIERRE

Disputée sous un soleil radieux, la 10<sup>e</sup> coupe du Soleil organisée par le HC Sierre a remporté un très joli succès. La qualité du jeu a été bonne et l'organisation parfaite ce qui est un sérieux encouragement pour les organisateurs valaisans.

Classement final: 1. HC Kloten; 2. HC Granges; 3. HC Monthey; 4. KTV Viège; 5. HC Le Sentier; 6. HC Sierre; 7. SFG Pully.

Sentier 6-3; Monthey - Kloten 6-15; Granges - Monthey 8-3; Monthey - Sierre 4-3.

On peut être satisfait du très bon comportement du HBC Monthey, dans ce tournoi de Sierre, si l'on tient compte du fait que Monthey ne s'est incliné que 6-15 face à Kloten, qui est en train de disputer les finales de promotion en ligue nationale B, alors que les Bas-Valaisiens évoluent en 3<sup>e</sup> ligue. Monthey ne s'est en outre incliné que face à Granges (SO), car après avoir dominé une mi-tempête durant, les joueurs de l'entraîneur Giovanola se sont effondrés, provoquant ainsi la perte d'une deuxième place pourtant pas imméritée. On notera encore que Monthey a remporté deux victoires face à Sentier et Pully, ses prochains adversaires en championnat.

Monthey: Martinez; Gabioud, Giovanola, Terrani, Schneider, Vouillamoz, Imesch et Avantì.

Absents: Sallin, Darioli, Meyer, Barman, Erba et Millasson. Encore un résultat juniors: mardi 31 mai 1977, à Vevey, Monthey jun. B - Nestlé jun. B: 7-4.

YT

## 70 patrouilles à l'assaut de la colline de St-Triphon



TROISTORRENTS. - Samedi matin, les élèves du cycle d'orientation de Troistorrents, groupant garçons et filles des trois communes de la vallée d'Illiez, ont découvert les sites de la colline de Saint-Triphon, sur 12 km.

Ils formaient 70 patrouilles en duo pour participer à une course d'orientation. Notre

photo représente trois d'entre elles à la recherche d'un point de ralliement devant la gare de Saint-Triphon.

Relevons que ces écoliers procéderont le lundi 13 juin à un grand nettoyage des chemins et sentiers pédestres du Val-d'Illiez

dans le cadre d'un assainissement des sites de la vallée.

Avant la fin de la scolarité, le cycle d'orientation de Troistorrents organise un tournoi de football interclasses qui comprendra également une rencontre entre une sélection des élèves et les professeurs.

## Air-Zermatt: attraction du Symposium de télévision de Montreux

MONTREUX. - «Air Zermatt» a constitué samedi après-midi une véritable attraction du Symposium international de télévision qui se déroule jusqu'au 10 juin. Cette compagnie d'aviation présentait un dispositif révolutionnaire qui permet de filmer à bord d'un hélicoptère sans ressentir, lors de la prise de vue, les inévitables trem-

blements dus aux déplacements de la machine.

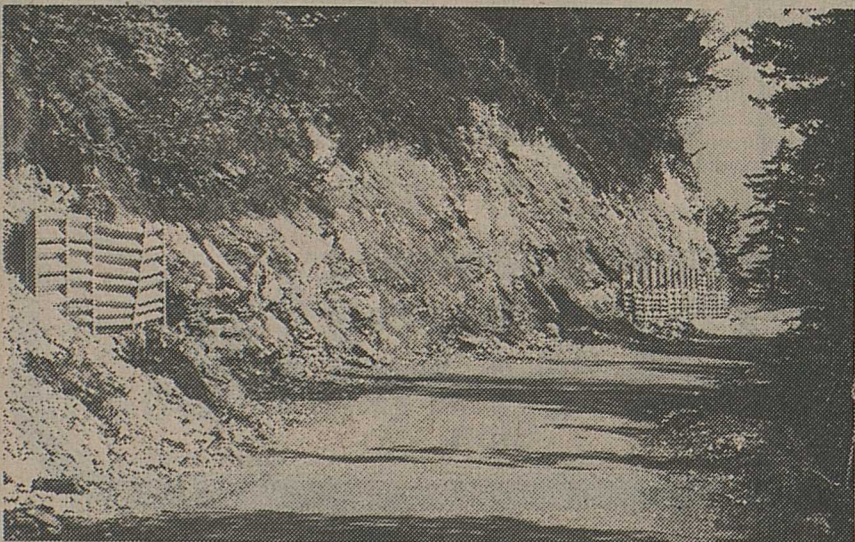
Appelé «Wesscam», ce dispositif est formé d'une sphère d'acier fixée sous l'appareil, qui garantit une parfaite stabilité en vol. Le coût de cette installation atteindrait 250 000 francs, mais les cinéastes, même

amateurs, peuvent se rendre compte de la commodité de cette invention due à un Canadien.

La «Sagrave» a mis une plate-forme à disposition d'Air Zermatt pour permettre les démonstrations, à une trentaine de mètres de la rive, en face de la maison des congrès. Notre photo montre l'héliport artificiel, l'hélicoptère d'Air Zermatt et le bateau de la police du lac.



## Importante amélioration de la route de Mex



Une vue des travaux de réfection à la sortie aval des tunnels de la route de Mex où la chaussée a été élargie.

MEX. - Le service de l'entretien des routes procède depuis l'automne dernier à d'importantes corrections de plusieurs tronçons de la route conduisant au plateau de Mex, ceci sur plus d'un kilomètre.

Ces travaux, arrêtés, durant la mauvaise saison, vont reprendre incessamment. Il a fallu élargir la chaussée côté aval par l'extraction du rocher qui est «pourri» à plusieurs endroits, alors que du côté aval, on a constaté que la superstructure de la chaussée devait être reprise vu son mauvais état.

Le même service va entreprendre le revêtement bitumineux de la route conduisant de Troistorrents à Chenarlier sur un premier tronçon à l'intérieur du village allant de la poste à la scierie Berrut. Le second tronçon comprend le tracé du pont du Pas à la maison d'école de Chenarlier.

Quant au service des constructions, il va entreprendre le revêtement de la chaussée de la route alpestre entre le contour des Cortes et celui des Mayettes.

## La SFG Lavey à la fête des actifs de Villeneuve



Quelques actifs de Lavey: Georges Eche-nard, le sympathique entraîneur et ses «poulains», Denis Deslex, Maurice Che-seaux, Pascal Viret et Michel Herren.

VILLENEUVE. - Organisée pour la première fois à Villeneuve, la fête des actifs de la régionale de l'est a connu le week-end dernier un magnifique succès: pas moins de 265 actifs, représentant des sections venues de Vevey, de Lavey ou d'Aigle, ont pris part au concours de samedi après-midi sur le terrain de la Tronchenaz, alors que les sections se mesuraient dimanche matin. Organisée de main de maître par la SFG Villeneuve, cette fête des actifs a vu notamment, la présence de la SFG Lavey qui avait délégué une dizaine de jeunes sportifs, dont Robert Mathey, moniteur, Jacky Robattel et Yvan Viret, sans oublier le «crack» Rœlcef Overmeer.

## CONSTITUTION DE LA FRFC À MONTHEY

MONTHEY. - L'Association de football corporatif de Monthey et environs, va marquer prochainement son cinquième anniversaire. Samedi dernier, après que le projet eut été discuté pendant plusieurs mois, s'est constitué à Monthey la Fédération romande de football corporatif réunissant plus de deux cents équipes. Il s'agira pour elles de recruter d'autres associations telle que celle de Sion en ce qui concerne notre canton et se faire reconnaître officiellement par les instances sportives fédérales.

Après s'être dotée de statuts, cette nouvelle association a élu son comité

qui sera en formation pendant deux ans. Composée des membres du comité provisoire, l'équipe dirigeante de la Fédération comprend un membre de chacune des associations fondatrices: Genève, Ligue romande (Lausanne et environs), Neuchâtel et Monthey. Si les contacts entre Romands et Alémaniques se poursuivront, une fusion des deux associations n'est pas encore envisagée.

L'assemblée et la coupe romande 1978 se dérouleront à Lausanne. Des remerciements ont été adressés aux municipalités de Monthey, Genève, Lausanne et Neuchâtel qui ont offert en

commun le challenge de la coupe romande alors que le *Nouveliste* a offert le second prix de cette coupe romande.

Celle-ci, disputée à Monthey samedi a vu la victoire finale de l'équipe de Ciba-Geigy II avec 9 points, suivie de la sélection neuchâteloise (5 points), sélection vaudoise (3 points).

MM. Gérard Rapin (conseiller communal) André Keller et Rémy Cottier respectivement président d'honneur et président en charge de l'Association de football corporatif de Monthey et environs ont participé à la remise des prix et des challenges.

## Votations fédérales du 12 juin

L'assemblée primaire des communes signataires de cet avis est convoquée aux lieux, jours et heures mentionnés ci-après à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de:

1. L'arrêté fédéral du 17 décembre 1976 réformant le régime de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt fédéral direct.
2. L'arrêté fédéral du 17 décembre 1976 concernant l'harmonisation fiscale.

### Droit de vote

Les électeurs et électrices qui se rendront aux urnes devront se munir de leur carte civique, pour autant que celle-ci ait été introduite dans leur commune. Si la prise de domicile est intervenue durant les trois derniers mois, la carte civique n'a pas encore été adressée aux citoyens concernés; ils pourront néanmoins exercer leur droit s'ils remplissent les conditions mentionnées ci-dessous.

Pour les personnes qui ont égaré leur carte civique, un duplicata sera établi au bureau de vote.

Sont électeurs les citoyens domiciliés dans la commune qui ont déposé leur acte d'origine au moins dix jours avant la votation.

### Vote anticipé

Les citoyens empêchés de participer au scrutin ordinaire peuvent remettre leur bulletin de vote au président de la commune ou à son remplaçant, aux jours et heures mentionnés ci-après.

Les Evouettes: maison de commune  
Dimanche 12 de 10 à 12 h.

### Saint-Gingolph

Vote anticipé: Bureau communal  
Vendredi 10 de 11 h. 30 à 12 h.

Bureau de vote: Salle du Billard (Château)  
Samedi 11 de 18 à 19 h.  
Dimanche 12 de 10 à 12 h.

### Saint-Maurice

Vote anticipé: Bureau communal  
Mercredi 8 de 11 à 12 h.

Bureau de vote: Vendredi 10 de 18 à 18 h  
Samedi 11 de 11 à 12 h. de 17 à 19 h.  
Dimanche 12 de 10 à 12 h.

### Troistorrents

Vote anticipé: Troistorrents: auprès du président, sur demande

Bureau de vote: Troistorrents: bâtiment scolaire  
Samedi 11 de 18 à 19 h.  
Dimanche 12 pendant 2 heures après les offices  
Morgins: bâtiment de l'école  
Dimanche 12 de 9 à 10 h.

### Val-d'Illiez

Vote anticipé: Bureau communal  
Mercredi 8 de 18 à 19 h.

Bureau de vote: Grande salle  
Samedi 11 de 18 à 19 h.  
Dimanche 12 de 10 h. 15 à 12 h. 15

### Vérossaz

Vote anticipé: Bureau communal  
Mercredi 8 de 17 h. 30 à 18 h.

Bureau de vote: Salle d'école  
Samedi 11 de 17 à 18 h.  
Dimanche 12 de 10 à 12 h.

### Vionnaz

Vote anticipé: Vionnaz: bureau communal  
Mercredi 8 de 17 à 18 h.

Bureau de vote: Vionnaz: maison de l'école  
Vendredi 10 de 19 à 20 h  
Samedi 11 de 18 heures à 19 h. 30  
Dimanche 12 de 10 h. 30 à 11 h. 30  
Revereuilaz: bâtiment communal  
Samedi 11 de 19 h. 15 à 20 h.  
Dimanche 12 de 9 h. 45 à 10 h. 15

### Vouvry

Vote anticipé: Vouvry: maison communale  
Mercredi 8 de 17 à 18 h.

Bureau de vote: Vouvry: maison communale  
Vendredi 10 de 19 à 20 h.  
Samedi 11 de 19 à 20 h.  
Dimanche 12 de 10 à 12 h.  
Miex:  
Dimanche 12 de 10 à 11 h. 30

### OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE

#### Monthey

Vote anticipé: Hôtel de ville (bureau présidentiel)  
Mercredi 8 de 10 h. à 11 h. 30

Bureau de vote: Salle de gymnastique de l'ancien collège (rue du Collège)  
Vendredi 10 de 17 à 19 h.  
Samedi 11 de 10 à 12 h. de 17 à 19 h.

Dimanche 12 de 10 à 12

#### Champéry

Vote anticipé: Bâtiment communal  
Mercredi 8 de 17 à 18 h.

Bureau de vote: Vendredi 10 de 18 h. 30 à 19 h. 30  
Samedi 11 de 18 h. à 19 h. 30  
Dimanche 12 de 10 h. 30 à 12 h. 30

#### Collombey-Muraz

Vote anticipé: Collombey: bureau communal  
Mercredi 8 de 17 à 18 h.

Bureau de vote: Collombey: maison de commune  
Samedi 11 de 18 à 19 h.  
Dimanche 12 de 10 à 12 h.  
Muraz: maison du village  
Samedi 11 de 18 à 19 h.  
Dimanche 12 de 10 à 12 h.

#### Massongex

Vote anticipé: Bureau communal  
Mercredi 8 de 17 à 18 h.

Bureau de vote: Groupe scolaire:  
Vendredi 10 de 18 h. 30 à 19 h. 30  
Samedi 11 de 17 h. 30 à 19 h. 30  
Dimanche 12 de 10 à 12 h.

#### Port-Valais

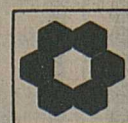
Vote anticipé: Bouveret: bureau communal  
Mercredi 8 de 11 à 12 h.

Bureau de vote: Bouveret: bureau communal  
Vendredi 10 de 11 à 12 h.  
Samedi 11 de 19 h. 30 à 20 h. 30  
Dimanche 12 de 10 à 12 h.

**Le nouveau corselet «cœur croisé» de Playtex modèle votre silhouette là où vous le désirez**

**et est néanmoins aussi léger qu'un soutien-gorge et une gaine.**

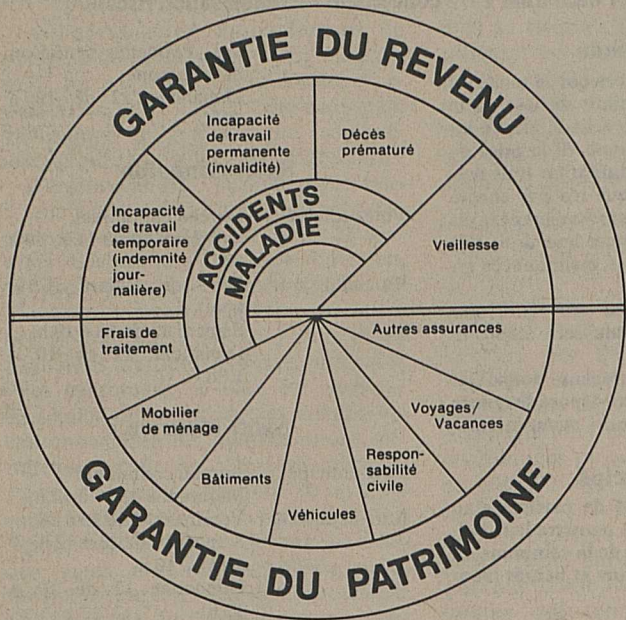
**Notre conseillère Playtex vous attend à notre rayon corseterie du 6 au 10 juin.**



**PLACETTE**

**Monthey**

**Testez-vous donc vous-même!**



**Dans quelle mesure êtes-vous prévoyant?**

Demandez à l'aide du bon ci-dessous le **test de prévoyance**

Il vous aidera à déterminer dans quelle mesure vous avez été prévoyant pour vous-même et pour les vôtres. Vous le recevrez gratuitement par la poste.

**«Winterthur» signifie conseil global pour toutes les questions d'assurances.** Vraiment toutes!

Pour vous comme particulier, pour votre famille, pour les entreprises quelle qu'en soit la taille. Vous n'aurez par exemple plus besoin de vous demander quelle assurance couvre tel ou tel dommage.



Agence générale de Sion  
**Pierre-Jean Cottagnoud et Gilbert Kittel**, agents généraux  
Place du Midi 27, Sion  
Tél. 027/22 35 01

**Bon** pour le test de prévoyance,

à envoyer à  
Winterthur-Assurances, case postale 250,  
8401 Winterthur

Nom, prénom: \_\_\_\_\_

Rue, numéro: \_\_\_\_\_

NPA/Localité: \_\_\_\_\_



# PRIX DYNAMITE

## La grande offensive des prix d'été à Coop City

Dans tous les rayons, DES PRIX CITY... ECLATANTS!

<p><b>Costume pour homme</b> <span style="float: right; font-size: 1.5em; border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px;">59.-</span></p> <p>«Sport ville» en velours côtelé</p> <p><b>Blouson pour homme</b> <span style="float: right; font-size: 1.5em; border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px;">29.-</span></p> <p>Style collège en popeline térylène col et poignets tricot</p> <p><b>Jupe pour dame</b> <span style="float: right; font-size: 1.5em; border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px;">19.-</span></p> <p>en gabardine unie entièrement doublée 3 plis creux sur le devant marine/blanc/rouge</p> <p><b>Pull casaque</b> <span style="float: right; font-size: 1.5em; border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px;">9.-</span></p> <p>en polyester dessin cashemere 3 coloris mode <i>Un modèle à saisir</i></p>	<p><b>Essuie-mains</b> <span style="float: right; font-size: 1.5em; border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px;">2.-</span></p> <p>nid d'abeilles qualité supérieure la pièce</p> <p><b>Linge de cuisine</b> <span style="float: right; font-size: 1.5em; border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px;">1.90</span></p> <p>mi-fil la pièce</p> <p><b>Four à raclette Stockli</b> <span style="float: right; font-size: 1.5em; border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px;">49.-</span></p> <p>de table 4 poêlons</p> <p><b>Fer à repasser</b> <span style="float: right; font-size: 1.5em; border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px;">49.-</span></p> <p>SATRAP vapeur 1 année de garantie avec service après vente</p> <p><b>Pousse-pousse pliable</b> <span style="float: right; font-size: 1.5em; border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px;">59.-</span></p> <p><b>Couvre-pieds piqué</b> <span style="float: right; font-size: 1.5em; border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px;">25.-</span></p> <p>lavable, doublé 100% polyester gr. 150/200</p>
---	---

Les grands magasins **coop city**  
Sion

Pour toutes vos annonces **21 21 11**

## ACTION CARRELAGE!

Fond émaillé	19.90
Faïence décorée	13.80
Fond décoré pour salons	35.—

**Valcéramique**

Evionnaz en bordure de la route cantonale  
Tél. 026/8 42 66  
Télex 38422

**Offre de crédit de jubilé**  
**De l'argent comptant immédiat**  
**... plus avantageux que jamais!**  
*Car vous profitez maintenant de l'intérêt de jubilé réduit de la Banque Rohner!*

**TéléCrédit**  
Genève **022/28 07 55**

Appeler, commander le crédit, l'argent arrive dans les délais les plus courts!  
Assurance pour solde de dette comprise!

Je préfère recevoir vos documents de crédit discrètement par poste!

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
NPA/Lieu: \_\_\_\_\_  
Rue/No: \_\_\_\_\_ K 587

Banque Rohner

Partenaire pour le crédit personnel  
1211 Genève 1, rue du Rhône 31



## Ollon: soirée à guichets fermés



Une soirée réussie par... 80 élèves, aidés des enseignants.

OLLON. - Deux soirées fort réussies ont été organisées, vendredi et samedi, avec beaucoup de goût par le Petit chœur «Les Casse-Noisettes» des écoles d'Ollon: mises sur pied pour la seconde année consécutive, grâce au dévouement consécutif d'un instituteur, M. Vuadens, et... de 80 élèves de

la localité, âgé de 10 à 15 ans, ces soirées d'écoles ont été données à guichets fermés dans l'aula du collège d'Ollon. Axées sur le 7<sup>e</sup> Art, ces soirées ont vu les élèves mués en mimes et acteurs, jouant des scènes représentant différents genres de cinéma (muet, d'horreur, de science-fiction, de dessin animé, etc.).

## ON NE S'EST PAS BOUSCULÉ AU PORTILLON



Jacques Crépin



Laurent Rouiller

TROISTORRENTS. - Vendredi dernier, le ski-club du village tenait une réunion extraordinaire afin de désigner plusieurs membres d'un comité qui n'avait pu être constitué trois semaines auparavant, le président sortant Laurent Rouiller ne trouvant aucun membre pour lui succéder à cette charge.

Vendredi dernier, le ski-club a été au bord de l'abîme, aucun des participants à cette réunion ne voulant assumer la présidence, estimant que ce poste exigeait qu'il soit assumé par un membre hors du commun après la présidence de Laurent Rouiller. On s'acheminait lentement vers une demande de tutelle de la commune lorsqu'il y eut un sursaut bénéfique à la suite de l'intervention d'un participant qui releva combien une telle solution était aberrante.

Après avoir désigné les vice-président, caissier et membres adjoints, l'assemblée a accepté avec enthousiasme que la présidence soit assumée pour un an par Jacques

Crépin, qui bénéficiera de l'appui d'anciens membres du comité comme celle du président sortant Laurent Rouiller, qui sera un des membres adjoints et l'organisateur du cross annuel qui fut la pierre d'achoppement de cette assemblée qui devait trouver un président.

Ainsi les quelque 120 membres que compte le SC Troistorrents et son équipe OJ auront l'équipe dirigeante suivante: président Jacques Crépin; vice-président Guy Martenet; caissier Gilbert Défago; secrétaires Jocelyne Berra et Micheline Martenet; responsables de l'OJ André Rouiller et Octave Bellon; alpins Jean-Luc Défago; fond Jean-Claude Bellon; membres adjoints Roger Morisod, Serge Udressy et Laurent Rouiller.

Avant que des souvenirs ne soient remis à Charles Bellon et Gérard Dubosson qui ont quitté le comité, l'assemblée prend note que le 6 novembre se disputera le cross de Fayot, le 18 décembre la course de fond et le 15 janvier le slalom géant.

## En souvenir d'Albert de Haller

AIGLE. - Afin de marquer tout spécialement la mémoire du grand Albert de Haller qui fut à l'origine du développement des salines du Chablais vaudois, samedi et dimanche prochain est organisée une marche populaire. Les participants suivront un itinéraire qui les conduira par les chemins que connut Albert de Haller qui y chercha plantes, roches et minéraux, y inspecta les multiples mines de sel, y détecta des marais à assécher, y étudia la correction de la Gryonne, y soigna des malades et consola

des affligés. Les départs sont prévus de 7 à 14 heures samedi et dimanche prochains.

### Pèlerinage des hommes à Paray-Le-Monial

(2 et 3 juillet)

«Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes» (Jésus à sainte Marguerite-Marie). Que ces paroles sont réconfortantes et combien nous devrions répondre avec enthousiasme et reconnaissance à cet amour Divin alors que nous refusons et parfois même tuons l'œuvre de Dieu en nous, ce qui fait dire à notre vénéré pape Paul VI qu'un des principaux enseignements du Christ est de vivre sa vie en fonction de son destin éternel, car l'homme d'aujourd'hui vit beaucoup trop dans le temps présent oubliant qu'une vie future l'attend.

Que notre pèlerinage au Sacré-Cœur soit un acte d'amour intense d'où nous reviendrons fortifiés dans notre foi avec un élan nouveau.

Le rassemblement des pèlerins suisses avec ceux de la Haute-Savoie se fera à Ars. Les dames et notre belle jeunesse sont cordialement invitées à ces grandes assises de prière, de pénitence et de réparation.

S'inscrire dès maintenant auprès de: Pour le Valais: M. Gabriel Monay, Sion, tél. 027/22 52 58; M. Joseph Girod, Monthey, tél. 025/4 11 16

## Martigny, Trient, Outre-Rhône

# LIBERTÉ CHÉRIE...



MARTIGNY. - Nous avons récemment signalé ici l'effort que fait le service de la chasse, appuyé par la Diana du district pour transplanter un certain nombre de cerfs de l'Entremont dans une région où ils ne peuvent causer des dégâts aux cultures, pour la simple et bonne raison qu'il n'y en a pas. Boisée, offrant le couvert nécessaire, cette zone offre néanmoins assez d'espaces herbeux où le roi des forêts peut vivre à l'aise, dans un biotope qui lui convient parfaitement.

L'objectif d'un de nos amis chasseur assistant à l'opération qui s'est déroulée récemment, a saisi l'instant où un jeune cerf retrouve sa liberté au bord d'un torrent. Ses sauts de joie - ou de peur? - sont suivis attentivement par deux gardes-chasse qu'il faut remercier aussi pour leur collaboration efficace. Nos photos.

**NF**  
**REDACTION DE MARTIGNY ET D'OUTRE-RHÔNE**  
 Emmanuel Berreau  
 Téléphone (026) 2 27 10  
 Av. de la Gare - 1920 Martigny

### Les radio-amateurs CB réunis au col des Mosses

AIGLE. - Ce dernier week-end, les radio-amateurs de la «Citizen Band» s'étaient donnés rendez-vous au col des Mosses, à l'occasion de la sortie annuelle de l'Union suisse des amis de la Citizen Band (USAC).

Plus d'une soixantaine de radio-amateurs de la Suisse romande étaient de la fête, ainsi qu'une belle délégation de la section Plaine du Rhône, que préside notre ami Incognito 69, alias Paul Machoud, d'Epinassy, mécanicien dans un garage d'Aigle, dont le siège est situé dans cette ville. La section Plaine du Rhône réunit des radio-amateurs CB du district d'Aigle, de Monthey et de Saint-Maurice. Le syndic Hubert, d'Ormont-Dessous, a souhaité la bienvenue aux nombreux participants.



Le président de la section d'Aigle des radio-amateurs CB, M. Paul Machoud, d'Epinassy.

## La ballade des gens heureux au bord du Durnand

BOVERNIER. - Eh! oui, les Vouipés sont des gens heureux. Ils vont vivre plusieurs manifestations importantes: anniversaire de la Comberintze associé à une fête de lutte et tout près de nous - c'est-à-dire le week-end prochain - l'inauguration des costumes de la fanfare L'Union.

La soirée du samedi sera marquée d'une manière très originale par la présence de Gérard Lenorman. Il y aura de la place

pour tout le monde car une cantine de fête a été érigée sur le terrain de sport des Valettes à l'accès facile, aux possibilités de parage.

Et comme le veut la coutume, le dimanche sera réservé à la cérémonie officielle avec son vin d'honneur, son discours officiel, son morceau d'ensemble, son cortège et son concert.

Samedi soir, Gérard Lenorman nous chantera *La ballade des gens heureux* en l'honneur des Vouipés.

## Un spectacle sur le «circuit de la Fusion»

MARTIGNY. - Le circuit de la Fusion, rues de Rossettan, des Epineys, Saint-Théodule, est utilisé une fois l'an par les vétérans du VC Excelsior qui y disputent leur critérium.

Ceux âgés de 38 ans et plus le parcourront 20 fois soit 20 km, tandis que les plus jeunes (26 à 37 ans) auront 10 km de plus à effectuer, soit 30 km. Le départ des premiers est fixé samedi prochain 11

juin 1977, à 18 heures; celui des seconds à 19 heures.

En guise de prologue (et c'est là une nouveauté) une quinzaine d'écoliers-membres du club se mesureront dès 17 h 45 sur 10 km.

Le public est invité à venir les encourager au bord du circuit et à les applaudir lors de la distribution des prix qui se fera à 20 h. 30 à l'hôtel Parking, le même soir.

## SUCCÈS VALAISAN AU CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DES GUIDES DE MONTAGNE

MARTIGNY. - Dimanche dernier s'est disputé à Selden (Tyrol), le championnat international de ski des guides de montagne, organisé par la section autrichienne Wild-Spitz, championnat placé sous le haut patronage de l'Association internationale des guides de montagne dont le secrétaire est notre ami Xavier Kalt.

Il s'agit d'un slalom géant disputé sur le Rettenbachgletscher avec départ à 3007 m d'altitude, l'arrivée étant jugée à 2674 m. Différence de niveau 333 m. 36 portes.

On a compté 200 participants avec 52 Suisses dont 19 Valaisans. Quelques-uns de

ces derniers se sont particulièrement distingués.

Le vainqueur absolu est le guide valdotaïn Perrod, de La Salle, en 1'26"08.

Cat. seniors I: 1. Lauber Joseph, Zermatt.

Cat. seniors IIc: 1. Julien Paul, Zermatt.

Cat. seniors Ia: 1. Stucki Walter, Bettmeralp.

Cat. seniors IIIe: 2. Yvo Perren, Zermatt.

Cat. seniors IIa: 3. Darbellay Michel, La Fouly.

Cat. élite II: 2. Perren Victor, Zermatt; 5. Darbellay Maurice, La Fouly parti avec le numéro 200.

Nos sincères félicitations.

## La vallée d'Aoste près de Paris

AOSTE. - La vallée d'Aoste a présenté une de ses meilleures cartes de visite à Levallois-Perret: l'artisanat typique.

Pendant une semaine, les habitants de cette ville, située dans la banlieue parisien-

ne - une ville qui compte un nombre imposant de Valdotaïns émigrés et dont le maire, M. Parfait Jans, est originaire de Lillianes, ont pu apprécier les ouvrages présentés par les artisans du bois, de la toile, de la dentelle.

Le gouvernement valdotaïn était représenté par Guido Chabod, vice-président du conseil régional et Léonard Tamone, assesseur à la Junte.

### Stage de langue française

AOSTE. - Au mois d'octobre prochain, aura lieu au Centre international d'études pédagogiques de Sèvres, un stage de langue française. Sept professeurs enseignant cette branche dans la vallée d'Aoste y ont été invités gratuitement.

### Pro-Torgon: belle activité

TORGON. - Afin de donner un attrait supplémentaire aux manifestations organisées par Pro-Torgon, samedi 11 juin est mis sur pied un grand match aux cartes par équipe, dès 20 heures, au restaurant de «La Sergnaz». La soirée sera animée par Jérôme Vannay. Les équipes inscrites avant jeudi à 18 heures participeront au tirage au sort. Tél. 025/7 57 24 et 7 59 43.

### Nouveau conseiller communal à Collombey-Muraz

COLLOMBEY. - Dans sa prochaine séance qui sera présidée par M. Arthur Zimmermann (vice-président), le conseil communal déclarera élu M. Jacques Pistoletti, premier des «viennent ensuite» de la liste du PDC des dernières élections au conseil communal en remplacement du regretté président de commune Jacques Berrut.

Relevons que le conseil communal dispose de six mois pour procéder à l'élection d'un nouveau président de commune.

Pour votre publicité

027 21 21 11

### CABARET

DANCING

### «AUX TREIZE ETOILES»

MONTHEY

### SHOWMEN TRIO crée l'ambiance

En attraction: Anny Dorival vous transporte «au nu» Jany, une fille sans complexe... Fatima, la belle des mille et une nuits... Jorima, le plus beau corps des Alpes...

Tenue correcte exigée M. et Mme M. Buttet

Fermé le lundi Tél. 025/4 24 08



## Etrange marché !...

« Mazot à vendre... indiquait une annonce dans un quotidien romand. Suivaient quelques explications : lieu, mètres carrés de terrain, etc. Tentés par cette offre, des Valaisans, domiciliés hors du canton, effectuèrent quelques centaines de kilomètres, en voiture, pour visiter le mazot et le terrain dans la région de Nendaz.

Le vendeur se mit à leur disposition pour aller sur les lieux. Quinze à vingt minutes de marche furent nécessaires, la route n'étant pas réalisée, à peine esquissée.

Les futurs acquéreurs, voyant par ci par là un mazot bien placé, croyaient apercevoir celui pour lequel ils s'étaient déplacés.

« C'est plus haut... leur dit le bonhomme.

Ils montèrent encore.

« Nous y voilà... »

« Ah ! Mais où est donc le mazot ? »

« Là... »

« Ce ne sont que poutres et planches sous des plaques de tôle.

« Oui, mais vous pouvez remarquer que la tôle est neuve... »

« Nous sommes venus voir, selon votre annonce, un mazot construit, terminé, prêt à être habité.

« Il le sera dans un ou deux mois.

« Le terrain ? Vous avez indiqué un nombre de mètres différent... On peut tout juste mettre quatre chaises et une table quand le mazot sera debout.

« Monsieur... je n'ai jamais trompé personne. Il y a bel et bien mille mètres de terrain. Venez voir... »

Ils y allèrent. Surprise ! Le terrain tombait à pic jusqu'à la Printze, au bord de laquelle étaient quelques mélèzes.

« Ces arbres sont compris dans la propriété... »

Mille mètres de terrain dont huit cent cinquante ou neuf cent à pic... en largeur ! Le bonhomme, avec ça et son mazot en tas, devait se moquer des acheteurs.

Fallait-il le lui faire comprendre ? Pas la peine. Du temps perdu.

Il est à espérer que l'on ne viendra pas de Rome ou de Bruxelles perdre le sien pour un mirage dans les montagnes du Valais.

L'air pur ne suffit pas... quoiqu'en pense le vendeur qui l'offrait en supplément dans cet étrange marché.

Isandre

# La plaquette du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'ACMV: un document de valeur



L'affiche du 100<sup>e</sup> anniversaire

SION. - Aujourd'hui chacun sait, que ce prochain week-end - les 10, 11, 12 juin - l'Association cantonale des musiques valaisannes (ACMV) fêtera, dans la capitale du canton, ses 100 ans d'existence. Cet événement a provoqué la mise sur pied d'une série de manifestations et la publication d'une plaquette souvenir et d'un carnet de fête. D'autre part, pour rehausser ce centenaire la Société fédérale des musiques tiendra à Sion, le dimanche 12 juin à 10 heures son assemblée générale annuelle. Fait rare à l'occasion de ce rassemblement de délégués à la salle de la Matze, les bannières de

toutes les Fédérations suisses de musique seront présentes et elles défilent le dimanche après-midi.

### Un riche programme :

Il a été prévu pour la circonstance une animation assurée par des sociétés uniquement valaisannes.

**Le vendredi 10 juin :** 20 h. 30 à la cantine de fête : concert de l'Harmonie municipale et exécution de la Cantate *Mon pays* de G. Zimmermann par 13 sociétés chorales de la cité (450 exécutants) ; 22 h. 30 bal avec l'orchestre The Ambassador Sextett.

**Le samedi 11 juin :** 10 h. 30, défilé du comité cantonal et des vétérans rue de Conthey, Grand-Pont, rue de Savièse, place de la Cathédrale et bénéfice de la nouvelle bannière cantonale et du drapeau des vétérans et culte du souvenir ; 13 h. 30, Ancien-Stand réception des 32 fanfares, et cortège avenue de France, avenue de la Gare, place de la Planta ; 16 heures, début des concerts ; 18 heures, clôture de la journée ; 20 heures concert des Ensembles de cuivres

- Ensemble de cuivres valaisans  
- Ensemble de cuivres Dents-du-Midi  
- Ensemble de cuivres Treize-Etoiles  
- Walliser Brassband.

**Le dimanche 12 juin,** 10 heures, salle de la Matze, assemblée des délégués de la SFM 13 h. 30, Ancien-Stand, réception des 47 fanfares ; 14 h. 15, cortège avenue de France, avenue de la Gare, place de la Planta, 16 heures début des concerts, 19 heures, Clôture des manifestations du 100<sup>e</sup> anniversaire et bal.

### L'ACMV : une alerte centenaire

Le professeur Maurice Deléglise a retracé

## Marie-Thérèse Derivaz présente son audition de danse



SION. - Il est devenu une tradition, le Conservatoire cantonal de musique, sous la di-

rection du professeur Cécil Rudaz, clôture la saison scolaire en organisant une soirée de ballets. Cette soirée aura lieu le mercredi 8 juin 1977, à 20 h. 30, à la salle de la Matze.

La chorégraphie et les costumes sont de M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Derivaz. Josiane Lucianaz assurera la présentation du programme, et Emile Vadi est responsable de la sonorisation.

Un programme de valeur a été préparé pour la circonstance. Durant la première partie de cette soirée, il est prévu *Divertissement et Pineapple*. Après l'entracte, danseuses et danseurs présenteront *Graduation Ball* et *La fête triste* dont St-Preux disait « La fête triste c'est beaucoup de mes rêves, c'est un peu ma vie. C'est un thème composé à 16 ans pour une jeune fille que j'aurais aimé rencontrer. C'est l'histoire d'un adolescent prisonnier de la ville, amoureux d'un rêve. » La chorégraphie de ce ballet est de M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Derivaz.

### Une promenade d'école hors de l'ordinaire

La classe des tout petits d'Ayent a fait une promenade très sympathique : Partis à pied d'Ayent jusqu'à Saint-Léonard où ils ont pris leur pique-nique, avant de jouer durant deux heures du petit train.

Le retour à Sion s'est fait en char à chevaux (du Manège de Sion), et retour en car à Ayent.

Félicitations aux maîtresses, M<sup>mes</sup> Blanc et Moos, pour leur très heureuse initiative qui a enchanté tous leurs petits.

Eglise de Saint-Théodule, Sion  
Mardi 7 juin 1977  
à 20 h. 30

Concert d'orgue par Ulrich Eyholzer

«l'histoire» de l'ACMV, l'alerte centenaire. M. Alex Oggier membre du comité de la FSM et Joseph Walpen, ont assuré la traduction L'ACMV, a connu, comme tant d'autres associations, groupements ou sociétés des moments de gloire et des moments particulièrement difficiles. Mais finalement elle a rempli sa mission, définie par l'article I de ses statuts : «Le but de la Société est de resserrer les liens qui unissent les fanfares du Valais ».

Le dicton populaire prétend que la musique adoucit les mœurs.

«Voire» diront les sceptiques, et de faire état de l'existence assez largement répandue en Valais de deux fanfares par commune. Chacun sait en effet que la raison de ces doublets fut, à l'origine, moins l'amour de l'art que l'ardeur des passions politiques. Mais peu à peu, la raison aidant, l'harmonie finit par avoir gain de cause et par étendre ses effets, sinon toujours sur les assistants, du moins sur les musiciens.

### La plaquette : un document de valeur

La plaquette imprimée par R. Curdy à Sion sur la base d'une maquette établie par

Publicitas SA à Sion, est un document de valeur. M. Henri Gaillard a assuré la documentation, MM. Jean-Marc Biner, des Archives cantonales et Joseph Pellegrini, conseiller technique, ont apporté leur précieuse collaboration. Les membres de la commission 9 du comité d'organisation des festivités, et toutes les sociétés qui ont fait parvenir des documents anciens sont à féliciter pour leur dévouement et leur compréhension. Dans une première partie la plaquette du 100<sup>e</sup> anniversaire retrace la vie de l'ACMV. Dans la 2<sup>e</sup> partie figurent les photographies des présidents qui se sont succédés à la tête de l'ACMV, l'organisation des 70 fêtes cantonales de l'ACMV, le Service des vétérans, le comité cantonal en fonction, les photographies des présidents et des directeurs de 72 fanfares.

A l'heure actuelle le Valais compte 149 fanfares dont 147 font partie de l'ACMV. Pour commémorer ce 100<sup>e</sup> anniversaire 81 fanfares se déplaceront à Sion. C'est un rassemblement de quelque 4500 musiciens.

Le nouveau drapeau de l'ACMV, dont la maquette a été réalisée par M. Anton Summhammer, peintre à Visperterminen sera béni le samedi matin, suivant programme.

## CHRONIQUE DES TRIBUNAUX

### Hold-up de la place du Midi à Sion Six ans de réclusion

Présidé par M. Franzé (MM. Métral et Crittin, juges, M. Maurice Sartoretti, greffier) le tribunal d'arrondissement de Sion a jugé hier le Belge Michel van Damme, auteur du hold up commis le 5 janvier 1977 à la Caisse Raiffeisen à la place du Midi à Sion.

Van Damme avait été arrêté à Kandersteg, en février, après avoir manqué une nouvelle attaque à main armée contre un bureau de poste de la région de Thoune. Détenu en prison préventive depuis lors, il s'est évadé le 24 avril 1977 en sciant les barreaux de sa cellule, sans doute - a déclaré M. Antonioli, procureur - «en bénéficiant d'une aide extérieure». C'est donc en l'absence de l'accusé que se sont déroulés les débats.

L'acte d'accusation retient contre Van Damme les délits de vol, brigandage, tentative manquée de brigandage, escroquerie, faux dans les certificats, usage abusif de plaques de voiture. L'accusé est sous mandat d'arrêt de la police belge qui le recherche notamment pour avoir escroqué par des chèques sans provision environ 250 000 francs belges. D'autre part, il a déjà été condamné dans son pays pour vol.

lui permettant de toucher de l'argent dans des banques suisses. Ce Belge présentant bien, âgé de 55 ans, avait même modifié sa carte d'identité pour les beaux yeux de l'une de ses conquêtes féminines! Il connaissait le Valais, pour avoir souvent passé des vacances à Arolla avec sa famille. Cette fois-ci, c'est à Saas-Fee et à Zermatt qu'il s'est installé en arrivant de Belgique avec les quelque 24000 francs suisses escroqués par chèques sans provision. Inutile d'ajouter que notre «météorologue» n'a pas remboursé les 500 francs empruntés à Sion mais qu'il a réussi à faire le plein d'essence «à l'œil» dans un garage sionnois et qu'il a même volé des plaques de voiture pour, avec la modification de sa carte d'identité, mieux échapper aux recherches de la police. Le comble de l'astuce fut d'établir une facture «bidon» pour «relevé de la température au Gornergrat».

Pour expliquer sa tentative manquée de hold-up près de Thoune, il a déclaré à l'instruction : «mon corps était là-bas, certes, mais mon esprit se trouvait à Zermatt où mon ami devait vivre sans argent...»

### Une peine exemplaire

M. Antonioli, représentant du Ministère public, a mis en garde contre une interprétation débonnaire des actes de ce «météorologue» qui, s'il savait jouer de son charme et même passer pour un joyeux farfou, n'en est pas moins un escroc d'envergure, inculpé de brigandage. Ce genre de délit n'est, Dieu soit loué, pas encore courant en Valais et il s'agit, par une peine exemplaire, de dissuader ceux qui voudraient s'y mettre. C'est pourquoi il demanda une peine de 8 ans de réclusion et 15 ans d'expulsion de Suisse.

M. Antonioli, dans son réquisitoire, fit le récit détaillé du long et patient travail de la police pour identifier l'auteur du hold-up de la place du Midi, en dénonçant ces trop fameux faux-bruits qui, nés d'une simple supposition, peuvent faire beaucoup de mal.

Le tribunal, après avoir délibéré, a condamné Michel Van Damme à la peine de 6 ans de réclusion et à l'expulsion de Suisse pour une durée de 15 ans. G.R.

### Quatre ans de réclusion requis contre un malfaiteur international

En fin d'après-midi, après s'être occupé de deux affaires de meurtres, la Cour a connu des agissements d'un Yougoslave, Dragan Mladenovic, titulaire d'un impressionnant casier judiciaire, connu de toutes les polices d'Europe et recherché en Italie pour une triple tentative de meurtre. En Suisse, il pénétrait en rupture de ban car il est expulsé de notre pays par une condamnation antérieure. Il a

commis des vols un peu partout et il est jugé à Sion car le premier de la vingtaine de coups dont il a répondu a été perpétré dans la capitale valaisanne (cambriolage d'une villa).

Spécialiste de la main basse sur les bijoux et l'argent liquide, l'accusé est dépeint par M. Pierre Antonioli, procureur, comme un dangereux malfaiteur faisant probablement partie d'une bande organisée internationale. Le fait est qu'il réussissait chaque fois à faire passer en Italie le produit de ses vols où des complices se chargeaient certainement de receler, puis de tirer profit du butin.

C'est en flagrant délit, à Yverdon, qu'il a été arrêté. Il a tenté de s'évader, puis même de se suicider.

De nombreuses parties plaignantes et civiles se sont constituées à la suite des méfaits de cet accusé habile à nier tout ce qui n'est pas formellement reconnu par le dossier. Dans plusieurs cas, il a été confondu grâce aux empreintes digitales. Le procureur a demandé une peine de 4 ans de réclusion contre ce malfaiteur qui doit aussi répondre de lourds dommages à la propriété, de violation de domicile et de délits manqués de vols.

Son défenseur, M<sup>r</sup> Serge Métrailler, avocat stagiaire, s'est efforcé de plaider le doute sur les cas non reconnus par l'accusé et d'implorer la clémence de la Cour en lui demandant d'infliger à son client une peine très atténuée ne dépassant pas deux ans de réclusion.

A noter qu'après avoir purgé la peine à laquelle le tribunal le condamnera par communication écrite, l'accusé sera extradé en Italie où la justice va le juger sous inculpation de triple tentative de meurtre. g. r.

### Sierre

#### Statistiques paroissiales

**Baptêmes**  
3 avril: Valérie, de Jean-Claude Murisier et Claudine Thuillard (baptême de catéchumène).

9 avril: Linda, de Michel-André Massy et Marie-Louise Brügger (à Chandolin).

22 mai: John, de Giovanni Semeraro et Jocelyne Juillard.

Laurent, de Jean-Jacques Mäusli et Liliana Hermansjah.

**Présentation**  
24 avril: Laurent, de Jean-Pierre Guidoux et Françoise Morel.

**Mariages**  
30 avril: Jean-Paul Tribolet et Marina Vuignier, à Niouc, oecuménique.

Kurt Gloor et Graziella Zimmermann, à Chippis, oecuménique.

**Décès**  
12 mai: M<sup>lle</sup> Hedwige Küpper (dite «Got-teli»), 79 ans.

## M. Guy de Weck à l'honneur

SION. - Lors de l'assemblée plénière de la Croix-Rouge suisse, tenue le samedi 4 juin écoulé, au Burgenstock, M. Guy de Weck, président de la section Sion-Hérens de cette association a été nommé membre du comité de direction.

Cette nomination est un honneur pour M. Guy de Weck, qui se dévoue bénévolement pour la section de Sion-Hérens depuis

des années, et c'est un hommage de reconnaissance pour tout ce qu'il a entrepris pour cette grande cause humanitaire.

Nous félicitons chaleureusement M. Guy de Weck pour cette flatteuse nomination et lui souhaitons beaucoup de plaisir et de satisfaction au sein du comité de direction de la Croix-Rouge suisse.

## Caisse-maladie et accidents chrétienne sociale suisse

Section de SION-VILLE Fondée en 1906

### Assemblée générale

Mardi 7 juin à 20 heures  
à la salle de l'hôtel du Midi, 1er étage  
Place du Midi 29 à Sion

19 h. Messe  
Eglise du Sacré-Cœur

20 h. Assemblée générale  
Opérations statutaires

20 h. 30 Petit concert  
- Octuor de Sion (ensemble vocal)  
- Guitare classique, soliste Fr.-Xavier Amherdt

CMCS/Sion-Ville = tradition - progrès - confiance - sécurité  
36-1115

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...  
... arrêter sa montre pour gagner du temps

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

Pour cause de départ  
à vendre à Savièse

**maison d'habitation**

5 pièces plus atelier  
600 m de terrain - avec confort.  
Prix à discuter.

Offres sous chiffre 89-230  
Annonces Suisses SA ASSA  
1951 Sion.

A louer à Sion  
Rue du Sex

**studio meublé**

Libre tout de suite.  
Fr. 345.-, toutes charges compr.

Tél. 027/22 51 40 36-1337

Plein centre de Sion  
à louer dès le 1.9.1977

**locaux commerciaux**

144 m2, au 2e étage.

Pour renseignements et visites:  
Agence Gédéon Barras

Tél. 027/23 37 77 89-230

A louer à Sion, rue du Sex 11

**magnifique appart. 3 1/2 p.**

entièrement rénové.  
Loyer mensuel Fr. 650.- y compris  
garage et charges.

Pour tous rens., s'adresser à  
Fiduciaire Charles Dumas  
Dent-Blanche 10, Sion  
Tél. 22 14 68 heures de bureau

A vendre à Villette - Le Châble

**appartement 4 1/2 pièces**

Endroit tranquille et ensoleillé.  
Prix avantageux.  
Possibilité de subventions.

Tél. 026/7 22 41 - 7 23 15 36-25505

A vendre à Nax, 1300 m

**très beau chalet**

Prix très intéressant.

Pour traiter: 36-1116

**S. S. G. J. ed Kramer s.a.**  
société de surveillance  
générale immobilière  
maison fondée en 1881  
Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.22.85.77

A vendre à Sion, Petit-Chasseur 65

**appartement 3 1/2 pièces**

avec cave et place de parc  
entièrement rénové

Prix exigé: Fr. 135 000.-  
Hypothèque à disposition.

Pour tous rens., s'adresser à la fiduciaire  
Charles Dumas, Dent-Blanche 10, Sion.  
Tél. 22 14 68 heures bureau 89-87

A louer ou à vendre à Chamoson

**grand appart. 6 pièces**

dans petit immeuble résidentiel.

S'adresser à  
Mathys & Disner, architectes  
Tél. 027/22 50 92

heures de bureau 36-25501

A louer  
SION

**appartement**

tout confort  
Immeuble récent  
Av. Grand-Champsec  
3 1/2 - 4 1/2 pièces  
dès Fr. 365.-  
plus charges

SION

**av. Maurice-Trolliet**

**appart.**  
3 1/2 - 4 1/2 pièces  
dès Fr. 310.-  
plus charges

SION

**imm. Les Pelouses**

**appart.**  
3 1/2 - 4 1/2 pièces  
dès Fr. 278.-  
plus charges

A vendre

**SAINT-MAURICE**

au centre  
**appartement**  
6 1/2 pièces  
de 170 m2 plus cave  
et place de parc

Courtage et gérance  
J. Pellet  
Sion

Tél. 027/22 16 94 36-263

A louer à Martigny  
dans immeuble rénové

**appartement**

3 1/2 pièces  
5e étage

**appartement**

4 1/2 pièces  
3e étage

Libre tout de suite  
ou à convenir.

Rens. et visite  
sans engagement  
027/22 66 23 36-702

A louer à Sion

**quartier Platta**

**appartement**

3 1/2 pièces

**appartement**

2 1/2 pièces

Date d'entrée  
à convenir.

Tél. 027/22 34 64 36-207

# Du nouveau chez Citroën:

## La nouvelle GSpécial 1220.

# 11920.



**Garantie un an**  
kilométrage illimité  
garantie outils  
2 ans

## Le nouveau break GSpécial 1220.

# 12520.



Citroën préfère **TOTAL** CITROËN^GS

Conthey: Garage 13 Etoiles, Reverberl SA, tél. 027/36 23 15. Marigny: Garage 13 Etoiles, Reverberl SA, tél. 026/2 27 72. Montana: Garage 13 Etoiles, Reverberl SA, tél. 027/41 25 04. Monthey: Garage 13 Etoiles, Reverberl SA, tél. 025/4 10 39. Sierre: Garage 13 Etoiles, Reverberl SA, tél. 027/55 02 72. Bouveret: Charly Bussien, ateliers mécaniques, tél. 025/7 53 92. Charrat: J. Vanin, Garage de la Gare, tél. 026/5 32 84. Verbier: W. Fussy, Garage de la Piscine, tél. 026/7 19 14

**Bungalows pour vacances au Tessin**  
Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano, au lac de Lugano. Dès Fr. 9.- par personne. Libres jusqu'au 9 juillet et depuis le 13 août.  
S'adresser à Beltrami M.D., via Ciseri 6 6900 Lugano. 24-328

A louer à Sion  
**confortable appartement de 2 pièces**  
Libre tout de suite ou à convenir.  
Tél. 027/22 66 23 heures de bureau 36-702

A louer à l'ouest de Sion, dans quartier tranquille, à 100 m du service autos  
**joli appart. 3 1/2 pièces**  
remis à neuf, confort, 6 chaînes TV, parking et garage, grande place pour les enfants.  
Libre tout de suite ou à convenir. Prix modéré.  
S'adresser au 027/23 16 82 36-2411

A vendre aux mayens de la Zour-Savièse alt. 1300 m  
**chalet neuf**  
meublé, 6 pièces tout confort.  
Fr. 170 000.-  
Ecrire sous chiffre P 36-301429 à Publicitas, 1951 Sion.

**scierie**  
modèle M.A.B.A.  
Complètement équipée. Bonnes conditions.  
Tél. 027/38 12 83

Chailly-Montreux  
**Je liquide à perte splendide appartement DUPLEX**  
avec terrasse-jardin dans immeuble de standing.  
Fr. 190 000.-  
Pour traiter: environ Fr. 60 000.-  
Tél. 021/29 61 38 22-2467

On cherche  
**maison**  
éventuellement avec grange terrain min. 1000 m  
Région Bas-Valais - Chablais.  
Tél. 025/4 41 44 dès 19 heures 143.010.204

A vendre au Bois-Noir à Saint-Maurice  
**chalet**  
avec terrain 4 pièces mi-confort.  
Tél. 025/3 78 45 36-425305

A louer non meublé Rue de Lausanne Sion  
**un studio**  
Fr. 255.-  
Libre tout de suite ou à convenir.  
Tél. 027/22 60 82 18-5201

vient d'ouvrir

studio interlübke

chez

ROCHE BOBOIS

11, RUE LANGALLERIE LAUSANNE



BILATERAL

**un kilo, deux kilos,...**  
**trois raisons de**  
**boire** **CONTREX**

Il est plus facile de maintenir son poids que d'avoir à maigrir. Ne laissez pas les kilos s'accumuler à votre insu. Sans en faire, pour autant, une hantise, surveillez régulièrement votre poids et buvez de l'eau minérale de Contrexéville. En favorisant l'élimination, Contrex joue un rôle utile lorsque le maintien de votre poids vous pose des problèmes.

Eau minérale naturelle sulfatée calcique

**Le temps des vacances, le temps des voyages. Tout sera mieux et plus agréable avec de bons bagages, choisir à notre rayon spécialisé, même le prix que vous payez.**

Valise, skai « Pampas », cadre plastique, 2 courroies, serrures métal, brun ou naturel, 60 cm **38.-** 70 cm **42.-**

Sac de voyage, skai, modèle avec 2 anses ou bandoulière, brun, noir, rouge, cognac ou naturel **24.-**

**38.-**



**24.-**

**Gonset**

**TOUJOURS A VOTRE SERVICE**



Nous cherchons pour notre centre Coop, Sierre

**vendeuse**

- pour le kiosque
- pour le rayon textile

S'adresser à **Coop Sion-Sierre**  
Place du Midi 44  
1950 Sion  
Tél. 027/23 14 56

36-1065

**ANNONCES DIVERSES**

**A vendre**

**bus Ford**  
mod. 68, moteur neuf  
**Peugeot 304 S**  
mod. 73  
**Fiat 128**  
mod. 71  
**Mazda 1000**  
mod. 73  
**BMW 1502**  
mod. 75, 25 000 km  
**Alfasud**  
mod. 75  
**Jaguar 2,8 I JX6**  
mod. 70

**Garage des Alpes**  
Praz et Clivaz  
Conthey  
Tél. 027/36 16 28  
36-2911

**A vendre**

**robe de mariée**

Modèle Pronuptia  
Taille 38.  
Tél. 026/8 45 04  
36-25686

**Perdu**  
le 28 mai au soir  
région du Catogne

**lévrier afghan**

blanc, répondant au nom de Tazi.  
Tél. 026/2 30 77  
le matin 36-400568

**A vendre d'occasion**

**petite moto-faucheuse avec motofaneur**

Max Roh  
machines agricoles  
Pont-de-la-Morge  
Tél. 027/36 10 90  
36-5634

**L'ORGUE LE PIANO**

s'apprend à tout âge en quelques heures, sans professeur, 100% vrai. Notice gratuite et réf. Box 3295  
1002 Lausanne  
Tél. 021/28 29 40  
139.262.402

**PUBLICITAS**



100<sup>ème</sup> anniversaire de la Société Suisse des Brasseurs

**art et technique de l'annonce bien pensée**

**Scuci de personnel ?**



Vite une annonce dans le «NF»

**L'UNE DES DEUX VOUS CONVIENT À MERVEILLE.**

Techniquement, l'Austin Allegro représente l'une des voitures les plus évoluées de sa catégorie. Equipée d'une suspension compound Hydragas inusable, elle offre un confort de route qu'il faut souvent payer cher dans d'autres voitures. En outre, sa construction repose sur la conception de la traction avant associée au moteur transversal; elle lui doit sa remarquable sécurité et son habitacle étonnamment spacieux.

**AUSTIN MORRIS ALLEGRO MARINA**

Une limousine familiale robuste et économe. Elle offre commodément de la place à 5 personnes et à tous leurs bagages. Avec, en plus, toute une série d'équipements livrés sans supplément de prix: sièges-couchettes, vitre arrière chauffante, phares de recul, rétroviseur anti-réverbérant, alternateur, essuie-glace à deux vitesses, freins à disques assistés à l'avant.



Austin Allegro 21300, 2 portes fr. 10800.-, 4 portes fr. 11500.-, 3 portes fr. 12200.-; Austin Allegro 21500 Special, 4 portes fr. 12700.-, automatique fr. 13850.-

**DEUX TUYAUX POUR LES 1300**

Morris Marina 21300 Coupé, 2 portes fr. 10800.-, Limousine, 4 portes fr. 11300.-, automatique fr. 12450.-

Importateur: British Leyland Switzerland SA, Herenstr. 7, 8048 Zurich, tél. 01/62 90 90.

Nouveau pour les entreprises, l'artisanat et les particuliers: Multileasing Leyland. Renseignements: tél. 01/52 97 20.

WDM

# Une belle journée à Chermignon pour les buralistes postaux



De gauche à droite: M. Raymond Cordonier, M. Jean Clivaz, vice-président de la commune, Mme Marguerat, M. Sukhanetr, M. Marguerat et M. René Stalder.

Plus d'une centaine de buralistes en provenance de tout le Valais romand s'étaient donné rendez-vous, dimanche, à Chermignon.

Dès 11 heures, les participants se rassemblèrent à la salle bourgeoise pour assister à leur assemblée générale de printemps.

M. Raymond Cordonier, buraliste postal à Chermignon adressa à chacun des souhaits de bienvenue, souhaitant à ses

confrères une excellente journée.

Plus de 115 personnes prirent part à cette réunion, la 58<sup>e</sup> du genre. Il s'agit là d'un record.

Plusieurs membres décédèrent en cours d'année. Une minute de silence, debout, fut observée en leur mémoire.

M. René Stalder, président de la section du Valais romand de la Société suisse des buralistes postaux salua tout d'abord la

présence de M. Georges Comte, président de la section Jura.

M. Arthur Devanthery, de Saint-Léonard, procéda à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Ce point de l'ordre du jour ne donna lieu à aucune discussion et fut accepté sans autre.

Mme Miquette Droz, caissière, présenta son rapport financier. Il ressort des comptes un léger bénéfice.

Les présidents se réunirent cette année à Colley, dans le canton de Genève. M. Devanthery brossa un fort complet tableau des interventions lors de cette rencontre. M. Eric Widmer, secrétaire général, M. Henri-Daniel Audemars, président central et M. Roger Vonlanthen, de la direction générale abordèrent plusieurs problèmes, tels les vacances payées, la TVA, une meilleure qualité du travail fourni.

Désormais, les titulaires d'un compte de chèque pourront effectuer, avec un chèque, leur paiement aux guichets des postes.

M. Stalder, dans son rapport d'activité, détailla également plusieurs innovations. Il fit la lecture d'une lettre par laquelle M. Guido Nobel, directeur, adressait à la section valaisanne toutes ses félicitations et ses remerciements pour l'accueil qui lui avait été réservé lors de l'assemblée 1976.

Personne ne s'annonçant pour prendre en charge l'organisation de la journée 1978, ce lieu sera laissé au choix du comité qui se chargera de prendre les contacts nécessaires.

La bourgeoisie de Chermignon offrit, à l'issue de cette manifestation officielle, un verre de l'amitié.

M. Stalder profita de cet instant pour saluer la présence de Mme et M. Marguerat, directeur de l'arrondissement 2 de Lausanne. Ces invités d'honneur étaient accompagnés par M. Sukhanetr, directeur des postes et télégraphes de Thaïlande.

La fanfare l'«Ancienne Cécilia», donna une aubade fort appréciée.

Dès 13 h. 30, un dîner dans un restaurant du Haut-Plateau permit, tout en dégustant un excellent menu, de retrouver amis et connaissances.

Une visite organisée de la fabrique de viande séchée de Chermignon mettait un terme à cette belle journée.

# LES ENFANTS DE NOTRE-DAME DE LOURDES EN HÉLICOPTÈRE



Dans l'hélicoptère, juste avant le départ, on n'est pas trop rassuré!

Le club des chauffeurs de Sierre et environs se rendaient, comme chaque année à Notre-Dame de Lourdes pour prendre les jeunes pensionnaires de l'institut et les amener, pour une belle journée en plein air.

Samedi, cette action prenait un caractère particulier puisqu'il s'agissait d'un trentième anniversaire.

C'est en effet en 1947 que M. Pierre Vouardoux, hélas aujourd'hui décédé, pour la première fois se mettait à disposition de Notre-Dame de Lourdes. En sa mémoire, le club des chauffeurs a perpétué son geste.

Samedi, plus d'une centaine de participants se retrouvaient à Planige, au dessus de Miège pour déguster une raclette.

Un podium de bal animé par l'orchestre «Sirrensis» permit à chacun de faire un

tour de danse.

M. Pierre de Chastonay, président de la commune de Sierre et conseiller national vint apporter le salut des autorités et passer quelques instants en compagnie des enfants, des sœurs et des monitrices.

Une grande surprise devait rendre cette journée inoubliable: vers 13 heures, un hélicoptère d'Air-Zermatt fit son apparition dans le ciel avant de se poser dans une prairie voisine. Chaque enfant, put monter à bord et prendre un bapême de l'air, l'appareil se rendant en plaine, survolant l'institut, près de Glarey...

Dans une ambiance toute de sympathie et d'amitié, bénéficiant d'un magnifique soleil, les jeunes handicapés passèrent ainsi quelques heures d'une heureuse détente.

## Sion, Hérens, Conthey

# A la Grange-à-l'Evêque: des tableaux à éléments interchangeables



SION. - M. Gottfried Tritten, professeur à l'Université de Berne, habitant depuis quelques années à Grimisuat, expose jusqu'à la fin du mois de juin une série de tableaux à la galerie Grange à l'Evêque.

C'est une exposition, de par la conception des tableaux: une réalisation entre la peinture et le collage, et la réalisation en éléments interchangeables, unique en son genre.

L'artiste, grand pédagogue, désire ardemment communiquer avec son entourage et provoquer avec les visiteurs un échange, pour ne pas dire un dialogue et par là déclencher un processus de la pensée, de la sensibilité ou de l'action.

M. Gottfried Tritten nous a précisé: «Le visiteur de mon exposition doit effectivement participer à un processus de réalisation et devenir un partenaire agissant. Le thème de la présente exposition est le nu. Je présente chaque fois des groupes d'éléments. Tout élément peut-être posé sur cha-

cun des quatre côtés. On peut à volonté les changer de place par rapport aux autres éléments. Ces éléments peuvent être juxtaposés un à un, horizontalement ou verticalement, on peut même les étaler par terre, former avec eux des blocs cubiques, des tours, des paravents ou une cellule pour méditer. Le goût de chaque spectateur peut intervenir dans une répartition en accord avec l'environnement architectonique intérieur ou extérieur.»

Il est présenté, par exemple, un thème de 18 tableaux intitulé «Hommage au Tintoret». Cette œuvre est née des données les plus contradictoires: un cours sur le noir et le blanc, une prédilection de l'artiste pour l'utilisation de ces deux couleurs et des associations d'idées.

Effectivement un véritable dialogue peut s'instaurer entre l'artiste et le visiteur. Le dynamisme qui a déterminé la création du tableau, agit sur le visiteur et le conduit à une véritable aventure spirituelle.

## Gerty Peter's à la galerie Niclas



SION. - Samedi après-midi, a eu lieu le vernissage de l'exposition de peinture de Gerty Peter's. Née à Schaffhouse, elle fréquenta dès l'âge de 18 ans des cours de dessin à Zurich. Pendant la guerre mondiale elle s'est installée à Ascona et Lugano; elle a eu l'avantage de côtoyer des écrivains et artistes. Elle fréquenta ensuite l'Académie des Beaux-Arts de Béra, puis l'Académie de Via Machutta. Rentrée au pays elle ouvre un atelier à Bâle, puis elle fait de nombreux séjours en France, en Provence plus spécialement, et elle s'inspire de l'œuvre de Cézanne.

Gens et paysages, mas et oliviers, ocre rouge du Tholonet, et de la montagne Sainte-Victoire, toute la généreuse et hu-

maine poésie provençale anime ses tableaux. Son genre d'expression d'une sensibilité prenante rappelle étonnamment le style de Renoir, tant par la couleur que par la forme. En découvrant la région lémanique Gerty Peter's a trouvé des sources d'inspiration à la campagne, dans les beaux jardins fleuris. De nombreux portraits d'enfants, avec chat, chien ou lapin dans les bras, c'est le côté familial et charmant de son art pictural.

Amoureuse de la nature, des fleurs, des plantes, elles s'intéresse tout particulièrement aux propriétés des plantes. L'exposition est ouverte chaque jour sauf le dimanche jusqu'au 20 août 1977.

## Le mois de juin à Montana-Crans

Jeudi 9: Fête-Dieu: défilé et concert de l'Echo des Bois de Crans-Montana à la sortie de la grand'messe; Golf: Coupe Larghieri - contre bogey hdcp.

Samedi 11: Golf: Rencontre Crans-Strasbourg; Ouverture du mini-golf de Montana.

Dimanche 12: Golf: Rencontre Crans-Strasbourg; Coupe Eurotel - programme spécial.

Lundi 13: Congrès des patrons suisses confiseurs-pâtisseries.

Mardi 14: congrès des patrons suisses confiseurs-pâtisseries.

Vendredi 17: Golf: Championnat international des Jeunes Chambres économiques - programme spécial.

Samedi 18: Golf: Championnat international des jeunes Chambres économiques - programme spécial: ouverture: télécabine Montana-Violettes-Plaine Morte.

Dimanche 19: Golf: Championnat international des Jeunes Chambres économiques - programme spécial.

Mardi 21: Excursion en autocar: Loècheles-Bains, dép. 13 h. 30, excursion en montagne: Tour de Pépinet, 4 heures de marche, départ 8 h. 30 gare inf. de Grand-Signal.

Jeudi 23: Promenade botanique accompagnée: départ 14 h 30 Office du tourisme de Crans; Excursion en autocar: Evolène-Les Haudères, départ 9 heures.

Vendredi 24: Excursion en montagne: Bisse de Varone, 5 heures de marche, départ: 8 h. 30 Coop Montana; Golf: Championnat international des Rotariens.

Samedi 25: Golf: Championnat international des Rotariens; Concert: Fanfare de Saignelégier à 20 h. 30 à la Place Victoria; ouverture: télécabine Aminona-Petit Bonvin, patinoire.

Dimanche 26: Golf: Championnat international des Rotariens; Championnat de Crans des juniors.

Lundi 27: Pêche: ouverture des lacs Moubra et Long.

Mardi 28: Excursion en montagne: Bisse du Roh/Tseuzier, 5 heures de marche, départ: 8 h. 30 Office du tourisme Crans; Excursion en autocar: Saas-Fee, départ 9 heures.

Jeudi 30: Promenade botanique accompagnée: départ 14 h. 30 Office du tourisme de Crans; Excursion en autocar: Grande Dixence, départ 9 heures.

## Avec le club B.P.W.

SIERRE. - Les femme de carrières libérales et commerciales (BPW) dont il existe un club à Sierre, étaient réunies vendredi pour leur assemblée annuelle. Un repas en commun précédait cette réunion.

Le club BPW de Sierre qui est entre autres

membre de l'association suisse, est présidé par M<sup>lle</sup> Evelyn Gard. Signalons que sous le patronage du club une soirée musicale sera donnée samedi 11 à l'église Notre-Dame des Marais avec Nancy Kay à la harpe et Paul Haeming.



Un groupe de participants au travail.

## Une démonstration de rock à Noës



Lors de la démonstration de samedi, une figure de rock.

Une foule nombreuses avait tenu, samedi après-midi, à assister à la grande démonstration donnée par l'école valaisanne de rock dirigée par M. Jean-Claude Montbert.

Toutes les figures du style furent détaillées par les participants, dans le hall du Centre commercial de Noës.

Ballet, rock «à terre» ou acrobatie furent chaleureusement applaudis.

## COMMUNE DE SIERRE

### Avis aux ménagères

Nous informons la population, qu'en raison de la Fête-Dieu, le ramassage des ordures du jeudi 9 juin 1977 est avancé au mercredi 8 juin 1977.

L'Administration communale

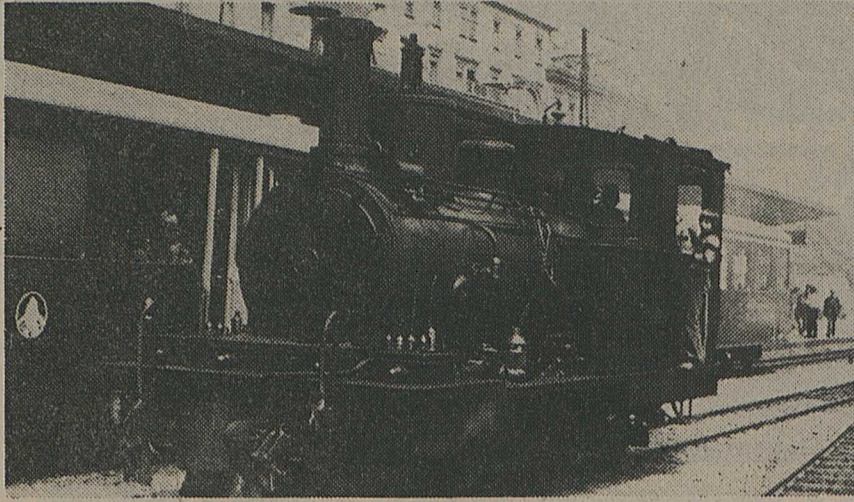
### Bekanntmachung

In Folge des Fronleichnamstestes wird die Kehrichtabfuhr von Donnerstag den 9. Juni 1977 auf Mittwoch den 8. Juni 1977 vorge-schoben.

Die Gemeindeverwaltung

# La « grand-mère » ferroviaire n'a pas supporté les efforts imposés

VIÈGE. - Particulièrement engagée au cours de ces derniers jours, l'ancienne machine à vapeur du BVZ, la seule et unique du genre apte encore à fonctionner à



l'âge de 86 ans, n'a toutefois pas supporté longtemps les efforts imposés. Lors de sa première sortie déjà, son comportement avait suscité de l'inquiétude. Attribués à sa longue léthargie, ses tressautements suivis de sursauts n'avaient pas moins mis en éveil ceux qui se souviennent encore de l'héroïque époque de la traction à vapeur. Ils étaient toutefois loin de penser que la vénérable machine souffrait de la chaudière, son véritable cœur. Samedi, au cours d'une course entre Brigue et Viège, cet élément vital laissa apparaître une profonde fissure qui provoqua l'inévitable hémorragie. Confiée d'urgence à des spécialistes, il n'y a toutefois que peu d'espoir de sauver l'illustre patiente.

D'aucuns affirment qu'elle a voulu se venger à sa façon d'une étonnante politique tarifaire adoptée à l'égard de certains de ses usagers. Dimanche, elle aurait dû transporter 33 de ses admirateurs, venus tout exprès d'Angleterre, de Brigue à Zermatt. A ce voyage combiné, organisé depuis Lausanne sous le patronage de notre grande régie fédérale des transports, pouvait prendre part toute personne en possession d'un titre de transport valable pour le parcours concerné, acquittant un supplément de 40 francs...

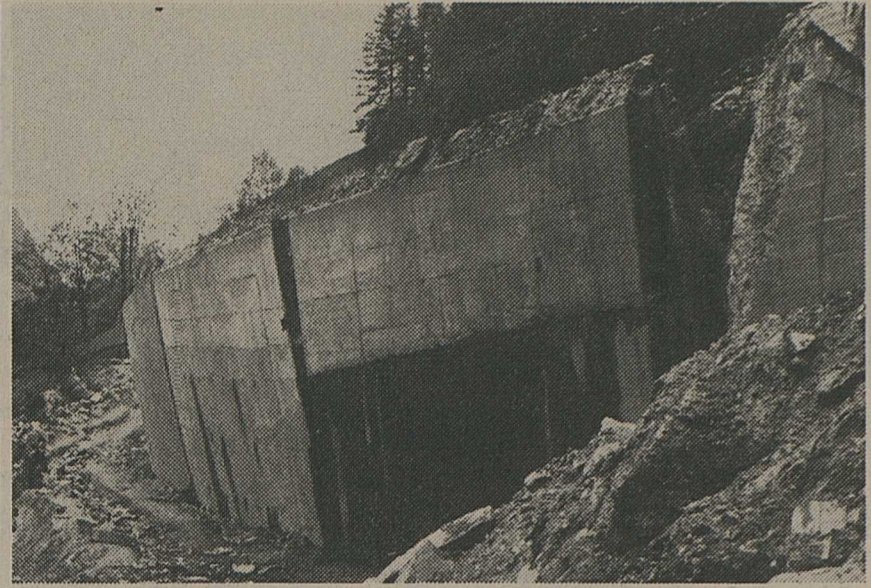
Empressons-nous de souligner que la compagnie du BVZ n'en est absolument pas responsable. La semaine précédente, elle avait d'ailleurs prêché l'exemple dans ce domaine.

## Une fête à nulle autre pareille

VIÈGE. - Un peu à l'exemple des soirées de « Tous Vents », une grande fête de village s'est déroulée, le dernier week-end, à Viège. Au centre de la localité, où les voitures furent bannies pendant trois jours, une grande manifestation d'entraide avait été organisée en faveur de la fondation pour le centre de personnes âgées Saint-Martin. Grâce à une organisation parfaite, et avec la collaboration des responsables de la plupart des sociétés locales, on a « monté » la « grosse affaire ». Pendant trois jours et trois nuits des milliers et des milliers de visiteurs ont parcouru les rues du vieux bourg, en allant du Gräfibiel au Kaufplatz, alors qu'une trentaine de stands, débits de toutes sortes, marché aux puces, ventes aux enchères, caves décorées, offraient à renfort de musique sa « spécialité à la carte ». Autrement dit, une réussite sur toute la ligne grâce à la compréhension de chacun en faveur d'une cause qui a recueilli un formidable écho dans la population locale, et aussi dans toute la région et chez des hôtes de passage. Formons le vœu que cette formule sera reprise l'année prochaine, car, il est certain qu'une somme fort importante pourra être remise aux responsables de la fondation pour personnes âgées.

M.

## Un mur de soutènement qui « bouge » dangereusement



EISTEN. - Composée de 23 hameaux répartis sur les deux versants abrupts de la Viège entre Stalden et Saas-Balen, la commune d'Eisten n'a vraiment pas de chance avec la route carrossable, en voie de construction, appelée à relier les principales localités périphériques avec la vallée. En effet, compte tenu de la déclivité du terrain, cet ouvrage ne se réalise pas sans de grandes difficultés. A part le fait que ses virages ont été construits artificiellement en béton, dans le vide, les dernières intempé-

ries ont sérieusement mis à mal certains murs de soutènement. Entre les lieux dits Erel et Biffig, ces murs - apparemment construits solidement - se sont mis en mouvement, obstruant les deux tiers de la chaussée sur une longueur de 50 mètres. Selon nos renseignements, il s'agit de 300 m<sup>3</sup> de béton qu'il faudra éloigner pour débarrasser la route. Il y aura lieu de couler à nouveau un volume semblable, sinon supérieur, pour assurer un maximum de sécurité.

## À DEUX DOIGTS DE LA CATASTROPHE



On n'ose pas penser ce qui serait arrivé, à l'heure de la rentrée ou de la sortie des classes, lorsque le trottoir est particulièrement fréquenté.

GLIS. - Hier après-midi, peu avant 14 heures, un camion de l'entreprise Alois Kaempfen à Brigue, conduit par M. Schnyder, circulait de Brigue en direction de Glis. Parvenu à l'intérieur de cette dernière localité, à l'intersection de la route du pont de Napoléon, face à l'église, le lourd véhicule se trouva subitement en face d'une voiture automobile qui avait débouché sur l'artère principale, probablement sans prendre suffisamment en considération sa

perte de priorité. Pour éviter la collision, le conducteur du camion donna un violent coup de frein sous l'effet duquel, le véhicule se mit à patiner sur la chaussée sur une distance d'une trentaine de mètres avant de basculer par-dessus un mur. Il termina sa course sur le trottoir en contre-bas, à quelques centimètres de la vitrine d'une boulangerie, après avoir effleuré celle d'une boucherie... Cet accident, spectaculaire, n'a heureusement fait que des dégâts matériels.

## Au comité de la Chambre valaisanne d'agriculture: TVA et fluor

Le comité de la Chambre valaisanne d'agriculture s'est réuni le 31 mai sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Guy Genoud. Il a procédé à un tour d'horizon de la situation agricole dans notre canton et a arrêté différentes mesures dans le domaine de la fiscalité, de l'affermage des terres et de la lutte contre le gel.

En ce qui concerne la votation fédérale du 12 juin, le comité a décidé à une large majorité d'appuyer le nouveau « paquet financier » et en particulier le remplacement de l'impôt sur le chiffre d'affaires par la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Il regrette bien sûr que, malgré les démarches pressantes des milieux viticoles, le vin soit imposé comme d'autres boissons alcooliques et ne bénéficie pas du taux spécial applicable aux produits de la terre en général.

Le comité considère cependant que l'assainissement des finances fédérales requiert de nouvelles recettes et que le système de TVA est le moyen le plus adéquat, à défaut d'autres solutions satisfaisantes à tous les points de vues. La discussion a démontré que notre agriculture avait tout à gagner de finances publiques saines ; des économies plus grandes dans le ménage fédéral ne peuvent être réalisées qu'en transférant une partie des engagements de la Confédération aux cantons et aux communes et en reportant certaines charges sur les producteurs.

Le comité de la Chambre s'est également occupé du problème posé par les émissions nocives des usines. Il a entendu un rapport du président sur les démarches envisagées par les autorités cantonales compétentes. Il semble qu'un pas important

pourra être franchi ces prochains mois non seulement vers un règlement de la question des indemnités, mais aussi dans l'amélioration des installations. Le comité a exprimé sa confiance dans l'intervention du Conseil d'Etat et il a souhaité qu'une solution globale puisse enfin intervenir dans les meilleurs délais.

Chambre valaisanne d'agriculture

### En vrac du Haut-pays

Les risques de l'équitation à proximité de la grande circulation. - Samedi dernier, une écuyère pratiquait son sport favori sur la piste réservée aux cyclistes, au bord de la route cantonale, entre Viège et Eyholz. A un moment donné, elle a été désarçonnée par sa monture. Pendant que la cavalière se relevait sans grand mal, le cheval, lui, quitta la piste pour s'aventurer sur l'artère principale. Il a été heurté et légèrement blessé par une automobile.

Succès des chanteurs et musiciens natersois. - Dimanche soir, la fanfare municipale ainsi que le chœur d'église de Naters s'étaient réunis pour donner un concert qui a été fort apprécié de la part des auditeurs. Compte tenu du succès remporté par cette première expérience, il ne fait pas de doute que les exécutants récidiveront l'an prochain.

**REDACTION DE BRIGUE**  
Louis et Misette Tissonnier  
Téléphone (028) 3 10 77  
Télex : 38 145  
Case postale 263 - 3900 Brigue  
Georges Tscherrig  
Téléphone (028) 3 31 25  
Villenweg 17 3900 Brigue

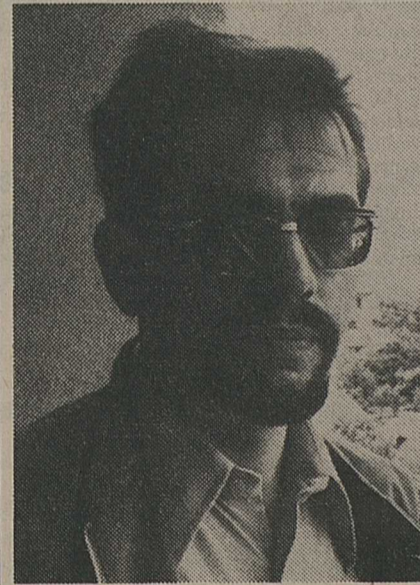
## En 1978, la Société helvétique des sciences naturelles tiendra son congrès à Brigue

BRIGUE. - Les sénateurs de la Société helvétique des sciences naturelles (SHSN) se sont réunis le samedi 4 juin 1977, à l'occasion de leur assemblée ordinaire annuelle.

Les comptes de l'année 1976 ainsi que le budget 1977 furent ratifiés. Ce dernier prévoit des dépenses de 1 305 000 francs et accuse une diminution notable par rapport à l'année précédente. La stabilisation forcée des dépenses est liée à la situation financière défavorable de la Confédération. En 1977, les moyens supplémentaires jugés nécessaires depuis longtemps, ne pourront pas encore être libérés par la Confédération. Les sociétés membres et les commissions scientifiques bénéficieront d'environ 60% du

montant total sous forme de contributions directes ou indirectes. La «SHSN» tient compte d'une liste de priorités lors de la ventilation des moyens. Les publications scientifiques, les symposiums et la coopération internationale s'y inscrivent en tête.

Le congrès annuel 1978 de la «SHSN» se tiendra à Brigue. Pour la circonstance, M. Siegfried Escher, Brigue, a été élu président annuel. Professeur au collège de Brigue, physicien diplômé de l'EPF, il est âgé de 39 ans. Le congrès qui se tiendra dans la métropole haut-valaisanne en 1978 rassemblera de nombreux participants. Entre 500 et 1000, selon la nature des sujets qui y seront traités, nous a déclaré M. Escher qui a également la charge de l'organisation de ce rassemblement. Les délibérations dureront 4 jours et nécessiteront de grands préparatifs. Elles seront également suivies par de nombreux observateurs de l'étranger, a précisé notre informateur que nous félicitons tout en lui souhaitant de brillants succès à la tête de cette importante organisation nationale.



M. Siegfried Escher, président du congrès de la «SHSN»

## Auto dans un canal

STEG. - Dimanche soir, vers 22 h. 45, M. Léo Lambiel, domicilié à Loèche-Ville, circulait au volant d'une voiture de Niedergesteln en direction de Steg. Environ cinquante mètres après la piscine de Steg son véhicule, pour une raison indéterminée, commença à zigzaguer, traversa la route à gauche et termina sa course dans le canal Galdi. Suite à cette embardée le chauffeur et les occupants Florian Wissen, habitant Loèche-Ville, et Heidi Zurbruggen, domiciliée à Rarogne, ont été blessés et hospitalisés mais après avoir reçu des soins ils purent regagner leur domicile à l'exception de H. Zurbruggen.

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

**Résidence de la Majorie**

A vendre

**appartements**

4½ p. - 5 p. - 6 p.  
dès Fr. 195 000.-  
(Fr. 1450.- le mètre carré)

Renseignements:  
**Bureau Berfi**

Tél. 027/22 32 82  
de 14 à 18 heures

**Disponibles:**  
**locaux commerciaux**  
**de 300 à 1300 m<sup>2</sup>**

36-245

---

A vendre à Bouveret

**différents terrains**

pour villas et bungalows.

Pour traiter:  
M. Clerc, Sion  
Tél. 027/22 80 50  
36-239

---

A louer, mayens de Vernamiège

**appartement**

tout confort dans chalet.

Libre dès le 15 juin.

Tél. 027/31 17 25  
dès 19 heures  
36-301436

---

A louer à Sion  
Rue de Lausanne

**studio**

Date d'entrée à convenir.

Agence immobilière  
Armand Favre, Sion  
Tél. 027/22 34 64  
36-207

**NATURELLEMENT AMARA CHINOTTO**

**BITTER**

**SAN PELLEGRINO**  
boisson gazéifiée sans alcool

**OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS**

**BREITEN**

Valais 900 m alt.



Restaurant-taverne

Nous cherchons

**cuisinier  
sommelier / ère  
dame de buffet  
casserolier**

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 028/5 34 68  
M. Kiene  
Restaurant-taverne  
Breiten ob Mörel

36-12752

Entreprise de travaux publics du bâtiment cherche

**chauffeurs camion**

(poids lourds y compris grue de chargement).

Faire offres à **Cuenod-Payod SA**  
1880 Bex  
Tél. 025/5 23 10 22-45810

Entreprise Pierre Dessimoz  
Meyrin-Genève  
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**un technicien**

capable de remplir les soumissions

Pour son département de peinture

**10 peintres qualifiés**

Prendre rendez-vous par téléphone de 10 à 11 h. et de 14 à 15 h.  
022/82 61 61

18-61105

On cherche

**sommeliers (ères)**

Débutant (e) accepté(e).  
Bon gain. Vie de famille.

Café de l'Aéroport, Sion  
Tél. 027/22 34 02

36-25664

**Urgent!**  
On cherche

**monteurs-électriciens  
serruriers-tuyauteurs  
menuisiers**

**TIME, Davet Frères**  
Rue du Coppet 1, Monthey  
Tél. 025/4 58 91

36-6836

Nous engageons pour la saison d'été

**jeune fille comme employée de maison**

Restaurant des Ruinettes, Verbier altitude 2200 mètres  
Tél. 026/7 12 79

36-25666

Famille avec 3 enfants (14, 8, 6) à Zurich cherche, pour mi-août ou début sept.

**jeune fille**

pour aider au ménage. Connaissance de base d'allemand désirée. Possibilité de suivre des cours d'allemand et de ménage.

Tél. 01/53 94 48 après 19 h.  
Famille P. Willi

44-305158

Boulangerie à Sierre cherche

**chef boulanger**

avec bonnes références, ainsi que

**jeune boulanger**

Entrée à convenir. Place à l'année.

Ecrire sous chiffre P 36-25687 à Publicitas, 1951 Sion.

Atelier de décoration PAM engage

**décorateur premier degré**

Entrée tout de suite ou date à convenir.

Faire offres écrites à la centrale PAM, rue de l'Industrie, 1950 Sion  
36-7407

**Des robes-tabliers Jeans qui se portent partout**

*Tout de la Mode Contis et encore beaucoup plus!*



Pratiques autant que mode, en pur coton, avec applications de motifs cerises, ils sont décorés de surpiqûres; passepoil en tons contrastés. Coloris bleu, rouge ou ciel. Modèle de droite: tailles 36-44, les deux autres 36-42. Chaque article seulement

**25.-**



**La Nouveauté en tout cas C&A**

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

**Cherchons pour Martigny concierge**

à temps partiel pour immeuble entièrement rénové de 16 appartements et locaux commerciaux ainsi que parking. Conditions intéressantes.

Pierre-A. Bornet  
Conseils et services SA  
Sion  
Tél. 027/22 66 23 36-702

**Jeune fille de 14 ans cherche place**

pendant les vacances d'été dans famille de langue française avec enfants.

Tél. 037/36 11 73 17-1700

Grand restaurant-pizzeria à Genève cherche

**jeune garçon ou fille de buffet**

Possibilité de logement sur place. Débutant(e) serait formé(e).

Téléphoner la journée au 022/35 96 96 18-317380

Hôtel Alpina Verbier cherche pour la saison d'été

**un garçon de cuisine**

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 026/7 13 44 36-25629

Crans-Montana Agence immobilière cherche

**secrétaire qualifiée**

bilingue: français-allemand.

Offre sous chiffre P 36-902086 à Publicitas, 1951 Sion.

**Kuchler - Pellet**

AUX GALERIES DU MIDI SION. Tél. 027/23 17 51

cherche pour son département alimentaire

**auxiliaires**

Faire offre par écrit ou prendre contact par téléphone.

**Prêts sans caution**

**Procrédit**

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régle, etc.

Je désire Fr. ....  
Nom ..... Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP/Lieu .....

A retourner aujourd'hui à:  
**Banque Procrédit**  
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1  
Tél. 037 - 811131  
920'000 prêts versés à ce jour





# 4 JOURS À LONDRES GRATUITEMENT...

Une chance offerte  
à tous les clients  
du centre Coop Martigny  
demain mercredi, 8 juin




## OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Nous cherchons tout de suite ou à convenir

### un chauffeur-livreur

Nous vous offrons une ambiance de travail sympathique, un salaire intéressant (13 fois par an), d'excellentes prestations sociales et des réductions sur tous vos achats dans notre chaîne de grands magasins - la plus importante de Suisse.

Adressez vos offres par écrit avec curriculum vitae et copies de certificats à la direction des grands magasins



## PLACETTE

au centre commercial  
**Monthey**

Le gardien de la cabane du Vélan cherche **un ou une aide** pour juillet et août. Faire offre avec prétentions en indiquant âge à Albert Dubois, rue des Maraichers 4 1205 Genève

On cherche

**sommelière**

2 mois début juillet à fin août.

Tél. 027/83 11 37  
Hôtel Georges  
Les Haudères  
36-25683

**Jeune fille**

cherche emploi

à mi-temps dans un magasin.

Tél. 027/22 84 64  
89-41875

## SUPER-DISCOUNT DENNER

Wir suchen für unsere Filiale in Sion eine

### Aushilfskassiererin

Der Einsatz erfolgt stundenweise - bei Bedarf - an der Kasse und zum Auffüllen.

DENNER führt Sie mit einem fünfzügigen bezahlten Kurs in die Aufgaben einer Kassiererin ein.

Wenn Sie bereit sind, diese Aufgabe zu übernehmen erwarten wir gerne Ihren Anruf. Tel. 01/33 77 60

### DENNER SUPER-DISCOUNT

Personalabteilung  
Grubenstrasse 12, 8045 Zürich.

44-52

**Travail à domicile**

Vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter. Dès que vous aurez reçu les instructions nécessaires, nous vous passerons des commandes de tricots. Veuillez demander, sans engagement, en nous indiquant votre numéro de téléphone, la visite de notre représentant.

GISO AG, 4563 Gerlafingen, int. 34  
Tél. 065/35 58 68 entre 8 et 11 heures

Je cherche **copains**

à Sion ou environs, qui aiment yasser et marcher (courses en montagne).

Ecrire sous chiffre P 36-301437 à Publicitas, 1951 Sion.

La municipalité de La Tour-de-Pellz, dans le cadre de la réorganisation du corps de police, engage des

### agents de police

Conditions sociales très appréciables, emploi stable, activité professionnelle pleine d'intérêt, horaire varié mais avec un maximum de liberté, climat de travail agréable.

- Si vous considérez que la police a un autre idéal que «contravention et exécution»
- Si vous êtes capable de porter notre uniforme en comprenant le sens réel de ce qu'il représente
- Si vous désirez être au service d'autrui sans en être esclave et garder votre personnalité
- Si vous jouissez d'une bonne éducation, présentation, instruction et santé
- Si vous avez entre 20 et 28 ans et êtes incorporé dans l'armée suisse

Alors faites vos offres manuscrites, avec photographie et curriculum vitae à la municipalité jusqu'au 18 juin 1977.

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec notre commissaire de police, tél. 54 98 81.  
La municipalité  
22-16202

**Hetako SA - Evionnaz**  
Industrie chimique

cherche

### mécanicien-soudeur

pour entretien machines et installations chimiques.

Ecrire ou téléphoner à  
**HETAKO SA, 1902 Evionnaz**  
Tél. 026/8 45 45

36-7609

# Veillon mode



Jeune, frais, actuel !  
Casaque en 100% coton.  
Tailles : 36 à 42  
bleu/blanc/rouge

# 25.-

CONFECTION DAMES - MARTIGNY 25, av. de la Gare

**Sommelière**

est cherchée par le

Restaurant des Biolles à **Conthey**  
Tél. 027/36 11 89  
36-25237

ANNONCES DIVERSES

A vendre

**berger allemand**  
pure race  
10 semaines  
vacciné

**boxer briné**  
pure race  
8 semaines

Zoo de la place du Midi, Courtine Sion  
Tél. 027/23 12 66  
36-8220

A vendre

1 chambre à coucher  
2 lits, avec commode,  
tables de chevet et  
armoire, y compris  
littérie

1 chambre à coucher  
1 lit, avec commode  
et armoire  
y compris literie

1 salon comprenant  
1 canapé, 2 fauteuils,  
1 guéridon

Tél. 027/55 68 04



### MACHINES A LAVER

linge et vaisselle automatiques neuves, avec légers défauts émail

### GROS RABAIS

Vente ou location


**Fr. 30.-**  
par mois

Réparations toutes marques



Chamoson  
Tél. 027/86 14 05

## CS Prêt personnel



### CREDIT SUISSE CS

De l'argent liquide  
vite et à meilleur compte

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
10 000.-	887.50	468.75	329.15	259.40
15 000.-	1331.25	703.15	493.75	389.05
20 000.-	1775.-	937.50	658.35	518.75

y compris intérêts, tous frais et prime d'assurance pour solde de dette

Je désire un prêt personnel de

62 Fr.

remboursable par mensualités de Fr.

Nom  Prénom   
 NP/Localité  Rue/no   
 Habite ici depuis  Téléphone   
 Domicile précédent   
 Date de naissance  Etat civil  Profession   
 Lieu d'origine  Chez l'employeur  Revenu mensuel   
 Loyer mensuel  Date  Signature

A envoyer au **CRÉDIT SUISSE 1951 Sion**, Av. de la Gare 23, 027/23 35 45.  
 3963 Crans-Montana, Immeuble Grand'Place, 027/41 32 32.  
 1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21, 026/2 33 22. 1870 Monthey, Place de Tübingen 2, 025/4 14 77. 3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11, 027/55 46 01, ou à l'une des 124 succursales du Crédit Suisse



### Promouvoir la recherche énergétique

BERNE. - Le « Fonds national pour la recherche en matière d'énergie » sera créé, ce mois encore, c'est ce qu'a déclaré hier à Berne M. Strelbel, président de l'Union suisse des consommateurs d'énergie et des autres branches économiques (UCE), lors de l'assemblée générale ordinaire de l'association. Ce fonds participera entre autres au financement d'une série de projets qui seront réalisés dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Les membres fondateurs du fonds sont les entreprises énergétiques suisses, le Vorort et l'UCE.

†

Au terme d'une longue maladie, chrétiennement supportée, il a plu au Seigneur de rappeler de ce monde vers Lui sa servante

### Madame Louise MAY

décédée ce mardi 7 juin dans sa 81<sup>e</sup> année.

Vous font part de leur espérance en une réunification dans une nouvelle vie glorieuse, les familles de ses enfants et de sa sœur :

Madame Marie MAILLARD-MAY, à Leytron ;  
Madame Angeline BARMAN-MAY, ses enfants et petit-enfant, à Saillon ;  
Madame et Monsieur Michel BUCHARD-MAY, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny, Montreux, Saxon, Fully, Chamason et Leytron ;  
Monsieur et Madame Marius MAY-BESSARD, leurs enfants et petits-enfants, à Saillon ;  
Monsieur et Madame Paul MAY-ROUILLER, leurs enfants et petits-enfants, à Saillon ;  
Madame Marie MAY, à Saxon ;  
Les familles de ses neveux et nièces.

L'ensevelissement aura lieu, en raison de la Fête-Dieu, le mercredi 8 juin à 16 heures, en l'église de Saillon.

Selon la volonté de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Nous apprenons le décès survenu à Bruxelles de

### Madame Ivan EFFRONT

née Madgeleine JANSSEN

Les funérailles, suivies de l'incinération, ont eu lieu dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

1180 Bruxelles, avenue des Statuaires 114.

†

### La société Vétroz Amis-Gymnastes

a le profond chagrin de faire part du décès de

### Monsieur Ernest SIMONETTI

père de Lydia Antonin, membre active.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

### La fanfare La Liberté de Salins

a le regret de faire part du décès de

### Monsieur Martin STALDER

ancien membre, frère et oncle de leurs musicien et fille d'honneur, Monsieur Georges Stalder et Mademoiselle Dominique Stalder.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Madame Anne TROILLET-BOVEN, à Martigny ;  
Monsieur et Madame Roland TROILLET, à Prangins ;  
Messieurs Pierre-Antoine et François-Xavier TROILLET, à Prangins ;  
Madame Denise MICHAUD-BOVEN, à Belmont-sur-Lausanne ;  
Monsieur Jean-Jacques MICHAUD, à Belmont-sur-Lausanne ;  
Madame Paulette BOVEN et ses enfants, à Vérossaz ;  
Monsieur Frédéric STÖRI, à Schriesheim (Allemagne) ;  
Monsieur et Madame Edgar ALBRECHT, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;

Monsieur Romeo MOSCHETTI, ses enfants et petits-enfants, à Hambourg ;  
Monsieur et Madame Armand MOSCHETTI et leurs enfants, à Crémone (Italie) ;  
Madame Yolande RAZZOLA-MOSCHETTI, ses enfants et petits-enfants, à Rome ;

ainsi que les familles parentes et alliées, BRUCHEZ, BESSE, JACQUEMIN, PERRAUDIN, CHARVOZ, GABBUD, MAY, ROTEN, DEBONS, SPAHR, ont le très grand chagrin d'annoncer le décès subit de

## Monsieur Edmond TROILLET

avocat et notaire  
ancien juge instructeur d'Entremont  
ancien président du tribunal d'Entremont

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami survenu à l'hôpital de Martigny, le 6 juin 1977, dans sa 73<sup>e</sup> année.

Le corps repose en la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg, ouverte aux visites de 17 à 20 heures.

La messe de requiem sera célébrée en l'église paroissiale de Martigny, le mercredi 8 juin 1977, à 10 heures.

L'incinération aura lieu le même jour à Vevey, à 16 heures.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Une messe pour le défunt sera célébrée en l'église du Châble, le samedi 18 juin 1977, à 9 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

### La Commission paritaire médecins-caisses

a le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur Edmond TROILLET

son président.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

### Le Tribunal cantonal du Valais

a le douloureux devoir de faire part du décès de

## Monsieur Edmond TROILLET

ancien président du tribunal d'Entremont  
ancien juge cantonal suppléant

L'ensevelissement aura lieu en l'église paroissiale de Martigny, le mercredi 8 juin 1977, à 10 heures.

Au nom du Tribunal cantonal

Le président: H. Gard  
Le greffier: V. Gillioz

†

La famille de

## Monsieur Alfred Pochon

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de couronnes, de fleurs, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Un merci particulier au personnel soignant du CHUV à Lausanne, au docteur Zufferey, à la direction et aux camarades de travail de Febex, au révérend curé de Vernayaz, à la FTMH à Bex, aux contemporains des classes 1929, 1956, 1958, à la direction et au personnel du bureau d'Orgamol SA, à la boulangerie Baud, à l'ER inf fus mont 10 cp I, au Hockey-Club de Martigny, à la société de gym dames, au comité d'organisation des journées gymniques féminines, à la société Polyphonia, au groupement des scouts.

Vernayaz, juin 1977.

†

### Le Comité de restauration de l'église paroissiale de Bagnes

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Edmond TROILLET

membre du comité.

Pour les offices, consulter l'avis de la famille.

†

### Les consorts de la Société des eaux potables de Chevillard-Pathiers-Verrier

ont le regret de faire part du décès de

## Monsieur Edmond TROILLET

leur cher et dévoué président.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

Les enfants et petits-enfants de feu Camille BONVIN ;  
Madame veuve Marie TENUD-PELLISSIER, ses enfants et petits-enfants ;  
Madame veuve Constance EGGS-PELLISSIER et ses petits-enfants ;  
Mademoiselle Elisa PELLISSIER ;  
Les enfants et petits-enfants de feu Bertha HERB-PELLISSIER ;

ainsi que les familles parentes, alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

## Madame Philomène BONVIN

née PELLISSIER

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine et amie, enlevée à leur tendre affection, le dimanche 5 juin 1977 à l'âge de 78 ans, à la clinique Sainte-Claire à Sierre, à la suite d'une longue maladie supportée avec courage, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Grimisuat, le mercredi 8 juin 1977, à 10 h. 30.

Le corps repose à la clinique de Sierre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Madame Marius TROILLET-BURNIER, à Bex ;  
Madame et Monsieur Henri CHABLAIX-TROILLET et leur fils Patrick, à Montreux ;  
Madame et Monsieur André CAILLET-BOIS, leurs enfants et petits-enfants, à Val-d'Illiez ;  
Madame veuve Jeanne DÉLITROZ, ses enfants et petits-enfants, au Châble ;  
Les enfants et petits-enfants de feu Adrien BURNIER, à Saxon ;  
Monsieur Max ROTH, ses enfants et petits-enfants, à Saxon ;  
Les enfants et petits-enfants de feu Berthe SAUTHIER, à Saxon ;  
Monsieur Jules BURNIER, ses enfants et petits-enfants, à Saxon ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Marius TROILLET

cafetier

leur cher époux, papa, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et mai, enlevé à leur tendre affection après une courte maladie le 6 juin 1977, dans sa 58<sup>e</sup> année.

L'ensevelissement aura lieu à Bex jeudi 9 juin 1977, à 10 heures.

Messe de sépulture à l'église catholique de Bex à 10 h. 45.

Honneurs et départ à 10 h. 45.

Domicile mortuaire : La Grande-Fontaine, 1880 Bex.

Domicile de la famille : café de la Colonne, 1880 Bex.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*J'ai combattu le bon combat.  
J'ai achevé la course.  
J'ai gardé la foi.*

# Décès subit de M. Edmond Troillet ancien juge instructeur de l'Entremont

MARTIGNY. - M<sup>r</sup> Edmond Troillet, ancien juge instructeur d'Entremont, après sa mise à la retraite en 1969, n'est pas demeuré inactif. Il enseignait à mi-temps au collège Sainte-Marie et fonctionnait comme examinateur à l'institut Sainte-Jeanne-Antide. Samedi matin encore, il officiait à ce titre, mais

se sentant peu bien il refusa l'invitation de participer au repas qui devait marquer la fin de la session.

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 heures, pris d'un malaise, il se leva et son épouse ne le voyant pas revenir, partit à sa recherche et le trouva étendu dans la salle de bain. Elle téléphona immédiatement à l'hôpital qui dépêcha l'ambulance. Il rendit le dernier soupir peu après son admission, à 3 heures.

M<sup>r</sup> Edmond Troillet était un de ces fruits du terroir bagnard qui a marqué une époque. Né au Châble en 1904, il suivit les cours du collège, obtint sa maturité à Saint-Maurice, une licence en droit à l'université de Genève. Puis il s'en alla faire des stages à Munich, à Vienne, à Paris, avant de revenir au pays pour ouvrir une étude dans son village natal. C'était en 1929.

Quatre ans plus tard, il succédait à M<sup>r</sup> Camille Pouget, greffier du tribunal d'Entremont, qui venait d'être nommé juge cantonal. A la mort de Cyrille Gard, en 1950, il le remplaça sur le siège du juge. Jusqu'à sa mise en retraite pour raison d'âge. Mais le défunt, jusqu'en 1974, accomplissait en-

core la tâche de juge cantonal substitut.

M<sup>r</sup> Edmond Troillet était un homme de tête, énergique, volontaire, malgré la grande douceur que reflétait son visage, son sourire. Capitaine au service militaire, il avait d'abord commandé une compagnie dans le régiment d'infanterie de montagne 6, puis, pendant la dernière mobilisation de guerre, il fut à la tête d'une unité de couverture frontière, la VI-205. Humain, ses soldats l'adoraient et quand ceux qui restent apprendront son décès, ils ne pourront retenir un geste d'émotion.

M<sup>r</sup> Edmond Troillet, époux de notre collaboratrice M<sup>me</sup> Anne Troillet-Boven, possédait, grâce à ses lectures, une grande culture juridique et littéraire, générale aussi. C'était remarquable de constater jusqu'où peut aller l'érudition. Et les lettres perdent en lui une sommité. Il était en outre président de la commission paritaire d'hospitalisation.

Nous prions son épouse, son fils Roland, licencié en droit à Prangins, sa bru, ses petits-enfants, de croire à toute notre sympathie et d'accepter nos condoléances émues.



## «UNE EXTRAORDINAIRE APPROCHE DU CERVIN» QUI FAIT SOURIRE LES GUIDES DE ZERMATT

ZERMATT. - Hier, on apprenait qu'une « extraordinaire approche du Cervin » serait tentée par deux alpinistes qui entreprennent actuellement la traversée des Alpes entre Garmisch et Chamonix. Selon un journal haut-valaisan, ces hommes - après avoir tenté de gravir la paroi nord du Lyskamm, en vain à cause du mauvais temps - envisageraient d'escalader la face nord du Cervin, sinon la Dent d'Hérens. On précise que cette tournée extraordinaire est financée par de grands commerces pour environ 10 000 francs.

Or, notre correspondante de Zermatt, spécialiste en alpinisme, s'est livrée hier à une enquête qui l'a conduite à interroger plusieurs guides. Elle précise tout d'abord que les hommes ont passé la nuit du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> juin à la cabane du Mont-Rose, où ils sont

arrivés à pied, vers une heure du matin, depuis la cabane Britannia. A cette époque, où l'on enfonce dans la neige jusqu'au ventre, on ne s'aventure pas à pied dans ces parages, souligne notre informatrice. Tout le monde en rit à Zermatt, d'autant plus qu'ils auraient mentionné notamment la paroi nord du Lyskamm, sur le livre de la cabane, comme programme de la journée, alors que personne ne les a vus dans les alentours. Eprouvés par leur randonnée de la veille, on suppose plutôt qu'ils n'ont pas quitté la cabane de toute la journée. Le 3 juin, ils sont descendus par le glacier du Gorner et sont, éventuellement, montés à la cabane Hoernli ou descendus à Zermatt.

Il est absolument faux, poursuit notre correspondante, de prétendre que le mauvais temps les a empêchés de gravir le Lyskamm. Le 2 et le 3 juin ont été les plus beaux jours de la saison, depuis le mois d'avril. Maintenant, on ne sait pas où ils sont. Mais écrire qu'ils n'ont pu escalader le Lyskamm à cause du temps, c'est absolument ridicule, ajoute notre collaboratrice. En outre, tout le monde à Zermatt sait que ceux qui envisagent un « truc » dans la montagne demeurent silencieux. Ceux qui parlent trop ne plaisent pas aux véritables alpinistes.

Si le Cervin est actuellement infranchissable, comment ose-t-on parler de l'ascen-

sion de la Dent d'Hérens qui est plus difficile encore parce que parsemée de séracs. Ils ne sont d'ailleurs pas dans ces parages. Un guide rentré hier de la cabane Schoenbühl affirme ne pas y avoir vu âme qui vive.

Lorsque le fameux alpiniste Jacques Sanguier, en solitaire, a réalisé l'exploit de gagner Innsbruck depuis le Dauphiné en gravissant tous les 4000 rencontres le long du parcours, la discrétion la plus complète a régné sur cette randonnée, a conclu notre informatrice.

### Un camion dévale une pente

#### Deux blessés

AYER. - Un camion de l'entreprise de M. Germain Melly, président de la commune d'Ayer, au volant duquel avait pris place son fils, Jean-Michel, se dirigeait de Mission en direction d'Ayer. Arrivé à la hauteur de la colonie belge, le véhicule monta sur la banquette pour permettre le croisement d'une voiture. La terre céda sous le poids du camion qui fit deux tonneaux, basculant dans les prés.

M. Melly et son passager, M. Armand Viaccoz, furent blessés et hospitalisés à Sierre.

## Jeudi 9 juin : Fête-Dieu

### Horaires de nos bureaux

A l'occasion de la Fête-Dieu, les bureaux de l'Imprimerie Moderne Sion SA (IMS), de l'Imprimerie Beeger SA (IBS) et du *Nouveliste et Feuille d'Avis du Valais* (NF) suivront l'horaire ci-après :

MERCREDI 8 JUIN : ouverts jusqu'à 17 heures.

JEUDI 9 JUIN : IMS et IBS fermées toute la journée. Les bureaux rédactionnels du «NF» seront ouverts dès 20 heures. Le *Nouveliste et Feuille d'avis du Valais* ne paraîtra pas le jeudi 9 juin, jour de la Fête-Dieu.

### Avis à nos annonceurs

L'édition du jeudi 9 juin est supprimée, aucune distribution postale n'ayant lieu. Les annonces prescrites pour ce jour seront soit avancées, soit retardées d'un numéro.

Les annonces pour l'édition du vendredi 10 juin doivent être en notre possession le mardi 7 juin à 12 heures, celles pour le samedi 11 juin, le mercredi 8 juin à 12 heures.

Les avis mortuaires pour l'édition du vendredi 10 juin doivent être envoyés par exprès, ou alors transmis par téléphone le 9 juin dès 20 heures au 027/23 30 51.

Nous souhaitons une bonne fête à nos lecteurs et annonceurs.

L'Administration

## Nouveau président du PDC du district de Brigue

NATERS. - Les délégués du parti démocrate-chrétien du district de Brigue se sont réunis, dimanche soir à Naters, sous la présidence de M. Arnold Pfammatter, aux fins de prendre position sur la votation fédérale du 12 juin prochain. A ce propos, ils entendirent un exposé du conseiller national Paul Biderbost. Après une discussion nourrie, l'assistance décida à une forte majorité de recommander l'acceptation du «paquet financier» et de dire évidemment «oui» à la TVA.

A la tête du groupement depuis 1969 déjà, M. Arnold Pfammatter a manifesté son intention d'être remplacé en tant que président. Les différentes sections du district lui ont rendu un vibrant hommage pour les nombreux services qu'il a rendus au PDC. En signe de reconnaissance, des cadeaux lui ont été remis, notamment par M. Alois Kaempfen, bourgmestre de Brigue/Glis et président du PDC de la métropole haut-valaisanne. Pour remplacer le démissionnaire, l'assistance a désigné M. Peter Amherd, député, Glis.

En remerciant M. Pfammatter pour les bons contacts qu'il s'est toujours efforcé d'entretenir avec la presse, notamment, nous félicitons son successeur et lui souhaitons de nombreux succès dans sa délicate fonction.



M. Peter Amherd, le nouveau président du PDC du district de Brigue.

### Sion

#### Cyclomotoriste blessé

SION. - Hier, vers 17 h. 30, M. Marc Putalaz, né en 1919, domicilié à Plan-Conthey, circulait au guidon d'un cyclomoteur de la rue de Lausanne en direction de Pont-de-la-Morge. Au carrefour Saint-Guérin, il tomba sur la chaussée pour une raison indéterminée. Légèrement blessé, il fut hospitalisé.

## Tragiques vacances pour une famille anniviarde

VISSOIE. - Une famille de Vissoie vient de vivre de tragiques vacances. M. Pierre Bonnard et son

épouse Anne-Lyse, ainsi que leurs deux fillettes, Valérie et Christine, s'étaient rendus en Norvège pour y visiter les parents de M<sup>me</sup> Bonnard et leur faire découvrir la dernière née, Christine, âgée de 13 mois.

Un soir, alors que le couple rentrait d'une visite, leur fille Christine fut prise d'un malaise. L'enfant céda d'un arrêt cardiaque. On imagine la douleur de cette famille qui avait préparé ce voyage depuis des mois pour célébrer dans la joie et le bonheur les retrouvailles. La dépouille mortelle fut rapatriée à Vissoie où l'inhumation eut lieu dimanche.

A la famille, si douloureusement frappée par ce grand malheur, le NF présente ses condoléances émues.

## 100<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DES MUSIQUES

### Concert des ensembles de cuivres du Valais

#### L'Ensemble de cuivres valaisan

SION. - L'ensemble de cuivres valaisan a été fondé en 1967, par un groupe de musiciens qui voulaient se rencontrer en dehors des cours de répétitions. Sous la direction du sergent-major Jean-Charles Dorsaz ils se retrouvèrent une fois par semaine pour les répétitions.

L'ensemble s'est constitué en société. Son premier président fut M. Jean-Claude Bonvin d'Ardon.

Au cours des dix ans d'existence l'ensemble a connu de grands succès. Il a participé aux quatre premiers festivals suisses de musique de cuivres dont voici les différents 1972 3<sup>e</sup> rang, 1973 : 6<sup>e</sup> rang, 1974 : 4<sup>e</sup> rang, 1976 : il obtint le titre de vice-champion suisse, à quelques points seulement du Brass Band d'Eschlikon, sacré meilleure formation helvétique.

Depuis plus de deux ans la direction de l'ensemble a été confiée à M. André Mathier de Salquenen, qui par son excellente culture musicale et par le sérieux qu'il met à son devoir, a très rapidement obtenu la confiance des musiciens.

Pour célébrer dignement, cet automne, le 10<sup>e</sup> anniversaire de sa création l'ensemble de cuivres valaisan a invité le célèbre trompettiste Maurice André à donner un concert en l'église d'Héremence.

Et ensemble se produira ce week-end à Sion lors des manifestations commémorant le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'association des musiques valaisannes.

Voir également en page 18

Photo Michel Darbellay



### Hier sur le petit écran

C'est presque toujours avec un grand plaisir que je regarde « A bon entendeur », une émission dont l'utilité est aussi certaine que le succès. Les téléspectateurs que nous sommes ont, en effet, souvent besoin d'être mis en garde de tous les attrape-nigauds, de tous les pièges qui les guettent au détour de l'une ou l'autre très séduisante publicité.

Hier soir, nous avons appris, ce dont nous nous doutions déjà, que la polémique de M. Mességué contre des prétendus produits toxiques que contiendraient les tisanes concurrentes aux siennes n'étaient qu'une opération purement publicitaire, une de plus. Autre mise en garde judicieuse, l'hôtel que vous réservez pour vos prochaines vacances au bord de la mer n'est peut-être, et de loin, pas aussi idyllique que les prospectus des grandes agences de voyages ne vous le promettent. Quant aux boissons de table que vous dégusterez abondamment cet été pour étancher votre soif, vous saurez que les séduisantes bouteilles que vous trouverez sur les étalages des commerces ne contiennent surtout que de l'eau, du sucre, quelques essences de plantes, sans oublier souvent un ou plusieurs colorants artificiels. Si le sirop de grenadine vous tente particulièrement, n'oubliez pas qu'il contient de tout, sauf une quelconque trace de grenadine. A bon entendeur, salut !

(R)

## Sous la Coupole fédérale BIENTÔT UNE «POLICE DE SÉCURITÉ»

BERNE. - Au cours de sa séance hebdomadaire, hier, le Conseil fédéral a discuté du nouveau projet relatif à la police de sécurité. Il doit remplacer l'ancien projet de police intercantonale qui a fait long feu. Le nouveau texte, au sujet duquel le gouvernement se prononcera lors d'une prochaine séance, pourrait confier à la Confédération le soin de fournir les cadres de police, tandis que les cantons mettraient à disposition les agents. Le message s'intitule « Accomplissement des tâches de la Confédération en matière de police et de sécurité », a révélé le vice-chancelier Buser à l'issue de la séance.

Le gouvernement a également pris

connaissance des résultats de la procédure de consultation engagée sur le projet de loi sur les étrangers. Il a d'autre part entendu un exposé de M. Chevallaz sur la nouvelle convention entre la Banque Nationale et l'Association suisse des banquiers pour mieux réglementer l'usage du secret bancaire. Une autre communication a été présentée par M. Brugger au sujet de la conférence Nord-Sud qui a eu lieu à Paris. M. Ritschard, pour sa part, a parlé de la conférence des ministres européens des transports qui s'est tenue à Athènes. Il y a été question des trains routiers italiens de 44 tonnes qui ne manqueraient pas de causer des difficultés en Suisse en raison de la législation en vigueur.

## Déplacement de la douane de Brigue Requête valaisanne acceptée

Enfin, le Gouvernement du canton du Valais a demandé une audience au Conseil fédéral au sujet de l'éventuel transfert de personnel des douanes de Brigue à Domodossola en raison de l'agrandissement prévu de la gare des marchandises de cette commune italienne.

Cette mesure est envisagée en relation avec le doublement de la voie du BLS.

Le Conseil fédéral s'est déclaré disposé à rencontrer des représentants du Conseil d'Etat valaisan pour discuter de ce problème.

## Aux Diablerets, un séminaire de l'OCDE sur la pollution

LES DIABLERETS. - Depuis aujourd'hui, la station vaudoise abrite deux séminaires réunissant dans l'ensemble un peu moins de 300 personnes. Outre un séminaire réservé à Ciba-Geigy qui se tient au Grand Hôtel, une rencontre internationale, axée sur la pollution des lacs et des bassins hydrologiques, groupant une vingtaine de fonctionnaires délégués de plusieurs commissions de l'OCDE, a lieu aux Diablerets jusqu'au vendredi.

Durant ces quatre jours, ces participants de 21 pays vont, au cours de ce séminaire, appréhender les problèmes et les difficultés en matière de pollution transfrontière. Etudes de cas, travaux en groupes, réflexions et rédaction de rapports émailleront cette réunion, la première du genre aux

Diablerets. Ces spécialistes en hydrologie pourront ainsi évoquer ouvertement ce que, officiellement, il est souvent plus délicat d'expliquer ! Les représentants suisses sont MM. Schweizer, Droz et Monod.

### Aboutissement d'un référendum

Aux Diablerets, on apprenait hier soir que la récolte de signatures en faveur d'un référendum lancé contre une décision du Législatif d'Ormont-Dessus, relative à une acquisition de terrains, a obtenu 175 adhésions. Les Ormonnands auront donc à se prononcer d'ici trois semaines sur cet objet. Cette nouvelle a été diversement accueillie aux Diablerets en cette année électorale.

# Article conjoncturel, nouvelle version LE CONSEIL NATIONAL A ENTAMÉ LES DÉBATS

## Seule l'extrême gauche s'y oppose

BERNE. - Le Conseil national a entamé, hier après-midi, la huitième session de la quarantième législature. Il a tout d'abord rapidement adopté le budget 1977-1978 de la régie des alcools, accepté les rapports des cantons pour l'utilisation de la dime de l'alcool pour l'exercice 1974-1975, de même qu'il a accepté un premier supplément au budget 1977 portant principalement sur des dépenses destinées à l'UNESCO et sur la contribution suisse pour les bateaux météorologiques. Malgré l'opposition de l'indépendant bâlois Allogoever, le supplément a été rapidement adopté par la Grande Chambre. Enfin, après l'étude de diverses interventions personnelles qui n'ont provoqué aucune discussion, la Chambre s'est lancée dans le débat d'entrée en matière sur le nouvel article conjoncturel, qui a déjà passé devant le Conseil des Etats lors de la session de printemps.

Cet article conjoncturel, modifie la Constitution par un article 31 quinquies qui donne la possibilité au gouvernement central d'intervenir dans les trois domaines appelés classiques que sont la monnaie et le crédit, les finances publiques et les relations économiques extérieures, et ceci sans avoir besoin de recourir à des mesures urgentes. On se souvient qu'en mars 1975, le peuple avait accepté la première formule d'article conjoncturel mais que les cantons l'avaient refusée. C'est donc la formule revue et acceptée pour une large part par le Conseil des Etats que le Conseil national étudie maintenant.

Pratiquement tous les groupes politiques, même si c'est parfois sans enthousiasme, ont proposé hier après-midi aux députés d'accepter l'article conjoncturel dans sa nouvelle formule. Seul M. Muret, au nom du parti du travail et du parti socialiste autonome, s'est opposé véritablement à l'article proposé.

D'autres députés, comme le socialiste neuchâtelois Felber, par exemple, ont relevé que le texte proposé avait en tous les cas l'avantage de combler un vide constitutionnel et de permettre au gouvernement d'agir sur les causes et non pas sur les effets de nos problèmes dans les domaines classiques relevant de la liberté du commerce et de l'industrie. Par contre, le républicain argo-

vien Fischer, a reproché au Conseil fédéral une « disparité » entre le nouvel article et l'action du gouvernement.

Il a estimé par ailleurs que même sans article, il serait possible de mener une politique différente et que l'on refuse tout

simplement de reconnaître les erreurs passées. Le débat d'entrée en matière se poursuivra encore aujourd'hui et il est probable que les représentants du peuple arrivent à un texte commun avant demain matin.

## Au Conseil des Etats, la 9<sup>e</sup> révision de l'AVS

BERNE. - Le Conseil des Etats a entamé, hier, le débat d'entrée en matière sur la 9<sup>e</sup> révision de l'AVS que le Conseil national a déjà approuvée en mars dernier dans une version très proche du Conseil fédéral. Le rapporteur, le radical appenzellois Baumberger, a rappelé que le but de cette nouvelle réforme de notre sécurité sociale est de consolider financièrement le système, de trouver une méthode satisfaisante d'adaptation des rentes à l'évolution économique et de régler à nouveau la question de la contribution de la Confédération qui devrait être de 15 %, mais a été ramenée à 9 % en raison de la récession. Le socialiste genevois Donzé a insisté sur la nécessité d'ajuster les rentes au coût de la vie. Il y a à Genève, a-t-il dit, 8000 personnes qui ont plus de 80 ans et n'ont pas connu l'euphorie de la croissance économique. Il faut penser aux

plus défavorisés. Il serait dangereux que les jeunes, par exemple, perdent confiance en ce système qui a bien fonctionné jusqu'à présent, a proclamé pour sa part M. Weber, socialiste de Soleure. D'autres orateurs ont au contraire mis l'accent sur l'insécurité de notre époque. Est-on certain, a dit le radical Jaussin, de Bâle-ampagne, que le financement sera tout le temps assuré si l'on met en place un automatisme trop rigide ? Il faudrait, d'une façon ou d'une autre, lier les dépenses aux recettes de l'assurance. Et M. Stucki, agrarien de Glaris, a rappelé que le nombre des rentiers est en progression, ce qui ne manquera pas de poser des problèmes dans les années à venir.

Personne, cependant, ne combat l'entrée en matière et le débat se poursuit aujourd'hui.

## ROUTES NATIONALES: L'ARRÊTÉ DE 1960 SERA-T-IL RÉVISÉ?

BERNE. - La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le message sur l'initiative populaire « démocratie dans la construction des routes nationales » propose à l'assemblée plénière du Conseil des Etats « dans l'intérêt d'un réexamen objectif des tronçons des routes nationales dont la nécessité est contestée », d'approuver la motion acceptée par le Conseil national le 23 mars dernier, et de la transmettre au Conseil fédéral. La commission a siégé à Berne sous la présidence du conseiller aux Etats Josef Ulrich (PDC Schwytz) et en présence du conseiller fédéral Hans Huerlimann, ainsi que de M. Jules Jakob, directeur du Service fédéral des routes et des digues.

La motion a la teneur suivante :  
1. Pour donner aux Chambres fédérales l'occasion de réexaminer l'arrêté de l'Assemblée fédérale du 21 juin 1960 fixant le réseau des routes nationales, le

Conseil fédéral est chargé d'exposer dans un rapport si et dans quelle mesure cet arrêté doit être révisé et de faire des propositions à ce sujet.

2. Devront en particulier être traités dans ce rapport les tronçons de routes nationales dont la nécessité ou le classement est contesté, notamment les suivants :  
N 1 : Yverdon - Venches.  
SN 1 - SN 3 : Zurich : Hardturm - carrefour du Letten - Sihlhoelzli.

N 4 : Wettswil - Knoau.  
N 6 : Wimmis - Zweisimmen - Lenk - tunnel du Rawyl - Uvrier (N 9 vallée du Rhône).  
N 7 : Muellheim - Kreuzlingen.

N 9 : Lausanne-Est - Crosy - Perraudet-taz.

3. Jusqu'à ce que l'Assemblée fédérale ait promulgué son arrêté, aucune décision ne sera prise, ni aucun travail adjugé pour la construction de ces tronçons.

## Droits de l'homme en Pologne LA PRISON ET LA MORT

GENÈVE. - Pour protester contre la vague d'arrestations et de terreur qui frappe l'opposition ouvrière et intellectuelle en Pologne, un petit groupe du « comité de solidarité avec les opposants des pays de l'Est », constitué en mars à Genève, a occupé, hier en fin d'après-midi, les locaux de la compagnie aérienne polonaise « LOT ». Les occupants étaient une quinzaine, a indiqué la police, et ils sont restés sur les lieux environ une demi-heure. Ils ont lu un communiqué dans

lequel on apprend que plusieurs ouvriers sont encore emprisonnés suite aux grèves de juin 1976 et que plusieurs membres du comité de défense des ouvriers polonais ont été arrêtés.

Le communiqué affirme aussi qu'un étudiant proche du comité de défense des ouvriers, a été vraisemblablement assassiné tandis que deux autres opposants étaient victimes d'accidents de la route provoqués le dimanche 15 mai.

### Saint-Gall

#### Découverte macabre

SAINT-GALL. - Des promeneurs ont découvert, samedi à Saint-Gall, les habits d'un jeune homme et un squelette humain. Les examens de médecine légale et l'enquête de la police a permis d'établir que le corps est celui du jeune Hansueli Laeser, de Saint-Gall, disparu le 26 août 1976 à l'âge de 18 ans. Les recherches entreprises à l'époque étaient demeurées vaines. Le commandement de la police saint-galloise a indiqué que, sur la base de toutes les constatations faites, l'éventualité d'un acte criminel devait être exclue.

### Bonnes perspectives pour l'hôtellerie suisse

BERNE. - Divers indices laissent entrevoir, pour 1977, une stabilisation, et peut-être même une augmentation du nombre des nuitées, relève la Société suisse des hôteliers (SSH) dans son rapport annuel 1976. En effet, la baisse du franc suisse, surtout par rapport au Deutsch Mark et au dollar, le faible taux d'inflation, la stabilité économique et politique, les désordres économiques ou politique dans de nombreux et importants pays de vacances sont autant de facteurs qui parlent en faveur d'une reprise du tourisme dans notre pays.

# Individu et société

### Suite de la première page

question de savoir si le patron avait le droit d'imposer 15 heures supplémentaires non rémunérées par année. Je connais beaucoup de personnes, apparemment sérieuses, à qui une telle question paraît sérieuse.

Dans notre pays, la société contraignante est en fait très peu la société économique.

Chaque adulte et surtout chaque jeune a la possibilité financière et matérielle de se développer, de s'épanouir, de se réaliser. Chaque jeune peut trouver les moyens financiers de faire des études. Beaucoup, bien sûr, et certainement en trop grand nombre, n'y parviendront qu'au prix de sacrifices que bien peu hélas ! sont capables d'assumer.

Et c'est bien là la cause profonde de l'insatisfaction actuelle généralisée et partant de la contestation : la découverte intime de son incapacité à assumer des sacrifices et des renoncements ; la découverte de son incapacité à s'élever soi-même selon sa propre stature, libéré des contraintes débilantes d'une société omniprésente et omnipuissante.

Créé pour une vie ardente dans la lutte et dans l'effort, l'homme se découvre irrémédiablement condamné à croupir

en pantoufles sur un fauteuil devant un appareil de télévision, hébété par les délices qui causeront la ruine de l'armée d'Hannibal.

A. Fontannaz

# L'engagement

### Suite de la première page

économistes, pour les appeler par leur nom, même si ce nom se décharge graduellement de son potentiel de confiance ?

Eh bien non ! Justement.

La partie est bien trop décisive pour le destin de chacun des hommes qui composent la société pour que nous l'abandonnions à des spécialistes.

C'est à chacun d'entre nous d'agir.

C'est à chacun d'entre nous de lutter pour l'ordre et la justice.

Pour l'ordre et la justice non seulement dans l'usine, les champs ou le bureau, mais dans toute la cité.

Car l'ordre, dans ses implications sociales, ne se fractionne pas à la manière du pain. Il est dans toute la cité ou il n'est pas.

Et il en est de même pour la justice.

Ce doit être comme une lumière qui baigne la cité.

Ou comme un parfum qui imprègne.

En tout réalisme et hors de toute poésie.

Et c'est là exactement que se pré-

cise le rôle personnel que nous devons jouer dans l'édification d'une économie plus efficace, plus juste et plus libre.

Les réformes à apporter - celles qui conditionnent notamment l'élimination de l'inflation et du chômage - sont toutes conditionnées par un changement profond des mentalités.

Or, ce changement, qui se concrétisera par la primauté du long terme sur le court terme et de l'intérêt général sur les intérêts particuliers, ne pourra s'opérer que si chacun d'entre nous prend réellement conscience de son urgente et absolue nécessité et décide d'y ordonner sa conduite en toute intelligence et en toute générosité.

Il dépend, en d'autres termes, de notre propre engagement.

De notre engagement personnel et immédiat.

C'est là la véritable condition de l'instauration de plus de justice et d'une efficacité multipliée dans l'économie.

Et par-delà, dans la cité tout entière.

Edgar Bavarel

## Autoroute Martigny - Brigue Les opposants à Berne par le «chemin des écoliers»!

Hier matin, des membres de « l'Association contre l'autoroute Martigny - Brigue », récemment constituée, se sont rendus au Palais fédéral pour y tenir conférence de presse et remettre leurs listes de signatures. Ils affirment en avoir obtenu 25 000. Il est fort probable que 25 000 noms figurent effectivement sur ces listes, mais ce fait ne signifie pas pour autant que 25 000 Valaisans ou habitants de ce canton soient opposés à l'autoroute dans la plaine du Rhône. Nous en voulons pour preuve les méthodes utilisées lors de la récolte des signatures, dénoncées dans ce journal à plusieurs reprises, notamment samedi dernier par notre rédacteur en chef

et hier encore par M. Steiner, président du Conseil d'Etat. Nous n'y reviendrons donc pas.

Si nous reconnaissons à n'importe quelle association le droit de récolter des signatures pour ou contre un projet quelconque, nous nous élèverons toujours contre les auteurs d'une pétition qui abusent de la bonne foi des citoyennes et des citoyens et surtout de mineurs et d'écoliers très jeunes, dont le sens du discernement n'est pas suffisamment aguerri ou même inexistant. Seul un combat mené loyalement peut engendrer respect et sympathie et ne pas faire douter de la sincérité des combattants. En l'occurrence, la condition essentielle fait défaut.

Nous espérons donc du pouvoir fédéral, qui a si souvent fait la sourde oreille à des oppositions légitimes émanant de ce canton, qu'il traite ce problème avec toute la sérénité voulue, en tenant compte des réels intérêts en jeu.

Réd.

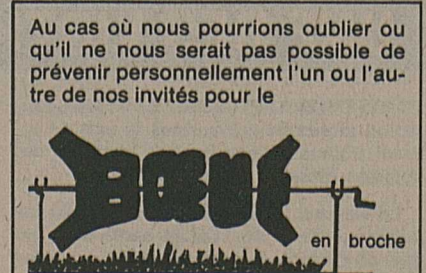
### Kummerly + Frey SA 125 ans

BERNE. - Les éditions Kummerly + Frey SA, à Berne, fêtent cette année leurs 125 ans d'existence. Cette entreprise avait été créée en 1852 par Gottfried Kummerly, qui y travailla seul. Au cours des ans, elle est devenue une importante maison de cartographie en Suisse, et elle emploie actuellement quelque 250 personnes. Outre les cartes routières, scolaires et touristiques, Kummerly + Frey imprime également des livres illustrés, ainsi que, depuis 1969, des volumes scolaires.

### Seconde conférence de concertation sur le Jura

#### Tous présents

BERNE. - Toutes les parties invitées à la seconde conférence de concertation sur le Jura se rencontreront aujourd'hui à Berne. On se souvient que les mouvements autonomistes avaient renoncé à participer à la première séance, en raison du déroulement du congrès du groupement féminin de force démocratique qui avait lieu malgré les accords intervenus.



Au cas où nous pourrions oublier ou qu'il ne nous serait pas possible de prévenir personnellement l'un ou l'autre de nos invités pour le

BBK en brochure

prévu primitivement pour le dimanche 12 juin, à Arbaz, nous avons recours au communiqué de presse pour aviser les intéressés que la **fête villageoise est avancée au jeudi 9 juin** jour de la Fête-Dieu à partir de 17 heures.

Mme et M. Marcel Karrer

## « Boeing » libanais : dénouement heureux

### Le pirate était un infirme

KOWEIT (ATS/AFP). - Près de sept heures après son forfait, le pirate de l'air qui avait détourné dimanche soir sur Koweït un Boeing 707 de la compagnie libanaise « Middle East Airlines » a été arrêté, hier à l'aube, par les autorités koweïtiennes. Les 103 passagers ainsi que les dix membres d'équipage ont été libérés.

Le pirate de l'air, qui a agi sans complice, était détenteur d'un passeport libanais déli-

vré au nom de Nasr Mohamad Abou-Khaled, indique-t-on de source officielle koweïtienne.

L'auteur du détournement, un jeune infirme de 27 ans, voyageait en première classe à bord d'un fauteuil roulant. Originaire du Liban-Nord, Nasr Mohamad Abou-Khaled avait tout d'abord fait sa réservation, vendredi, auprès de « l'Iraqi Airways », puis, se ravisant, avait choisi de

voyager dimanche à bord de l'appareil libanais.

Habillés en techniciens, les policiers koweïtiens, après avoir parlé avec le pirate, ont pénétré dans la cabine de première classe sous prétexte de procéder à des réparations et en ont fait évacuer les passagers vers la cabine de la classe touristique. Puis, après une brève échauffourée, au cours de laquelle le pirate de l'air a tiré, sans les atteindre, un coup de feu en direction de ses assaillants, les policiers koweïtiens ont réussi à le maîtriser et à le désarmer.

## EN FROID AVEC MOSCOU, LE SOUDAN CRAINT FORT D'ÊTRE UN PROCHAIN ANGOLA

KHARTOUM (ATS/AFP). - Le Soudan accuse l'Union soviétique de fomenter un complot contre lui, a déclaré hier un communiqué du ministre soudanais des affaires étrangères.

Selon le communiqué, ce complot pourrait se traduire « soit par une intervention directe à partir d'un pays extérieur au continent africain soit par une augmentation des livraisons d'armements à l'Éthiopie voisine ».

Le ministre soudanais des affaires étrangères dément d'autre part les accusations portées dimanche par l'URSS, par l'intermédiaire de l'agence TASS, et

selon lesquelles il s'apprête à attaquer l'Éthiopie. Ces accusations font partie du complot soviétique contre le Soudan, déclare le communiqué. L'agence TASS désignant le Soudan avait déclaré que « selon différentes sources, des contingents de troupes régulières se dirigent vers les frontières occidentales de l'Éthiopie et des groupes armés traversent la frontière ». Elle avait ajouté que « le soutien aux éléments contre-révolutionnaires et séparatistes qui agissent à l'intérieur de l'Éthiopie se renforce ».

Après avoir noté que Khartoum se réserve le droit de répondre de manière

appropriée au « complot soviéto-abyssin », le communiqué souligne que l'armée soudanaise est en alerte « pour protéger la patrie et défendre sa dignité, et non pour porter atteinte à la sécurité des pays voisins et envahir leur territoire ».

Cet échange d'accusations entre l'URSS et le Soudan intervient après l'expulsion du Soudan, le mois dernier, de 90 experts militaires soviétiques et la réduction - demandée par Khartoum - du nombre de diplomates à l'ambassade d'URSS. A la suite de ces mesures, l'URSS avait rappelé son ambassadeur et supprimé l'entraînement des officiers soudanais.

## ÉLECTIONS TURQUES: LE PARTI DE M. ECEVIT À DEUX DOIGTS DE LA MAJORITÉ ABSOLUE

ANKARA (ATS/Reuter). - M. Bulent Ecevit, chef de l'opposition sociale-démocrate turque, s'est déclaré prêt, hier, à former le nouveau gouvernement, alors que le pays attend les résultats définitifs des élections législatives de dimanche.

Le parti républicain du peuple (PRP) de M. Ecevit approcherait la majorité absolue (226 des 450 sièges de l'Assemblée nationale. Même si le seuil de 226 sièges n'est pas atteint par la formation d'opposition - ce qui, hier, semblait de plus en plus probable

- la plupart des observateurs pensent que M. Ecevit ralliera suffisamment d'indépendants pour former le gouvernement.

Les derniers résultats arrivaient encore hier après-midi et tous ceux connus jusqu'à présent sont officieux. Le scrutin a donné lieu à une bi-polarisation de la vie politique, le PRP et le parti de la justice du premier ministre Soleyman emirel se partageant la majorité des sièges au détriment des partis du centre. La formation de M. Demirel pourrait décrocher au moins 180 sièges. Elle

en avait obtenu 149 en 1973 (contre 185 au parti républicain du peuple) et avait formé un gouvernement de coalition avec d'autres partis de droite.

Le parti du mouvement nationaliste (extrême-droite) se renforce et compte sur une douzaine de sièges contre trois en 1973. Ce renfort comme celui du parti de la justice semble s'être opéré aux dépens du parti islamique de salut national, second partenaire dans la coalition gouvernementale, qui pourrait se retrouver avec moins de 30 sièges contre 48 dans l'assemblée sortante.

## Retombées de l'échec du dialogue Nord-Sud L'ARABIE SAOUDITE RISQUE FORT D'AUGMENTER SES PRIX PÉTROLIERS

### Vers une « réunification » de l'OPEP ?

NICOSIE (ATS/AFP). - L'Arabie saoudite va relever de 5 % les prix de son pétrole afin de s'aligner sur les onze pays membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), annonce le bulletin économique « MEES » (Middle East Economic Survey), publié à Nicosie.

Selon le « MEES », cette décision, qui sera mise en application à partir de juillet prochain, est l'une des conséquences directes de l'échec du dialogue Nord-Sud.

L'Arabie saoudite et l'Etat des émirats

arabes unis avaient été les seuls pays membres de l'OPEP à relever de 5 % uniquement les prix de leur brut au cours de la dernière conférence de cette organisation qui s'était tenue à Doha (Qatar) en décembre dernier. Les onze autres pays membres de l'organisation avaient, pour leur part, décidé une première augmentation de 10 % et une deuxième de 5 % effective à partir de juillet prochain.

Le « MEES » indique également que l'Arabie saoudite compte rétablir à 8,5 millions de barils par jour son plafond

de production qu'elle avait porté à dix millions après la conférence de Doha, afin d'approvisionner le marché mondial en quantités supplémentaires de pétrole à prix réduit.

Toujours, selon le bulletin économique, les onze pays membres de l'OPEP, qui avaient décrété une augmentation des prix de leur brut en deux tranches, annonceront la semaine prochaine leur renoncement à cette dernière tranche.

## Seychelles: le nouveau gouvernement déjà formé

NAIROBI ET VICTORIA (ATS/Reuter). - Un couvre-feu a été imposé aux Seychelles, dimanche soir, à la suite d'un coup d'Etat, qui s'est déroulé sans effusion de sang. M. Albert René, qui était premier ministre,

### Alerte à la bombe sur le Milan - Côte

CHIASSO (ATS). - Le trafic a été interrompu, hier après-midi, sur la ligne de chemin de fer Milan - Côte, à la suite d'une alerte à la bombe. Vers 16 h. 45, la police a été avertie par un coup de téléphone anonyme qu'une bombe avait été posée sur la voie. Deux locomotives ont parcouru celle-ci, partant l'une de Milan et l'autre de Côte. Aucun engin n'a été découvert. Le trafic a pu reprendre normalement dès 17 h. 25.

### Le PDG Fiat-France « condamné à mort »

PARIS (ATS/AF/Reuter). - Les auteurs de l'enlèvement de M. Luchino Revelli-Beaumont, PDG de Fiat-France, menacent « d'exécuter » leur otage le 11 juin prochain.

Dans un communiqué adressé à la rédaction du quotidien parisien *Le Monde*, « le comité pour l'unité socialiste révolutionnaire » précise que M. Revelli-Beaumont a été « condamné à mort » ainsi que MM. Giovanni Agnelli, Nicola Givita et Umberto Agnelli. Le communiqué précise que « le début de cette sentence ne sera pas exécuté si l'entreprise se plie de façon inconditionnelle et non négociable aux exigences de l'organisation ». Le texte ne précise pas quelles sont ces exigences, disant seulement qu'elles ont déjà été communiquées.

Le communiqué adressé à *Monde* est accompagné d'une photo de M. Revelli-Beaumont.

## Mgr Lefèbvre parle à Rome...

Le grand salon du palais Pallavicini était plein - 400 à 450 personnes - lorsque, ponctuel, Mgr Lefèbvre fit son entrée à 18 h. 30, tout souriant.

Présenté par la princesse Pallavicini, le prélat français parla d'abondance pendant une heure et demie. Plus qu'une conférence savamment charpentée, ce fut une causerie. Il s'exprima en français, traduisant lui-même en italien, tout au long de son exposé, les passages saillants. A plusieurs reprises, il fut applaudi vivement, non par l'ensemble de l'auditoire, mais par environ un tiers. Mgr Ducaud-Bouget, venu de Paris, se tenait au premier rang. Je discernai quelques ecclésiastiques ainsi que cinq ou six religieuses.

Pour les personnes au courant des écrits, des conférences, des homélies de Mgr Lefèbvre, la causerie de Rome ne présente pas de nouveautés importantes, hormis tout au plus quelques faits tout récemment cités à l'appui de ses griefs. Comme dans le passé, le prélat s'en prit au renouveau (ou aggiornamento) de l'Eglise, décrété par Jean XXIII et continué par Paul VI. Il ne fit point la distinction pourtant capitale entre les authentiques directives du concile et les contrefaçons et malfaçons de ces direc-

de curie - Whright et Seper - auprès desquels on avait dénoncé « d'abominables nouveaux catéchismes » parus au Canada et en France.

« Ces catéchismes ne sont pas catholiques ! Je suis intervenu énergiquement au Canada », déclara l'un d'eux, le cardinal Wright, à Mgr Lefèbvre lui-même. Cela signifie que bien loin d'approuver et d'encourager certaines aberrations, le Saint-Siège les réprouve, du propre aveu de Mgr Lefèbvre.

Le prélat parla longuement de la nouvelle messe et aussi de la liberté religieuse et de l'œcuménisme, etc. Ici encore, ses griefs pouvaient impressionner et même convaincre des chrétiens qui ignorent les documents du concile sur la liberté religieuse, la liturgie, les Eglises chrétiennes dissidentes, les religions non chrétiennes. Quant aux personnes qui connaissent bien ces documents, elles pouvaient saisir d'emblée les failles de l'argumentation du prélat.

### Comment expliquez-vous ?

A la fin de la causerie, Mgr Lefèbvre fut applaudi avec ferveur par une partie de l'auditoire, tandis que l'autre, plus

### Par téléphone de notre correspondant à Rome Georges Huber

nombreuse, se tut poliment. Le prélat proposa comme couronnement de cette rencontre le chant du *Salve Regina* pour demander à la Vierge la grâce de la fidélité à la vraie foi. Le grand salon du palais Pallavicini se vida ainsi au chant de cette antienne mariale.

Un curriculum vitae très détaillé de Mgr Lefèbvre fut distribué aux auditeurs. Ce texte s'arrête toutefois au 18 février 1971, date d'une lettre d'encouragement du cardinal Wright à Mgr Lefèbvre.

Pourquoi ce silence complet sur les cinq années suivantes, si riches pourtant d'événements dans la vie du fondateur d'Ecône ?

Il ne fut pas loisible aux auditeurs de poser des questions, comme il avait été interdit aux journalistes d'enregistrer la causerie. S'il nous avait été permis de demander des éclaircissements, nous aurions posé la question suivante : « Comment expliquez-vous, Excellence, qu'après avoir, au cours du concile, approuvé la quasi-totalité des seize documents de Vatican II (*Osservatore Romano*), vous les accusez aujourd'hui d'être à l'origine de la crise actuelle de l'Eglise catholique ? Durant les quatre sessions du concile, vous avez assisté vous-même à la laborieuse genèse de chacun des seize documents et vous en connaissiez donc parfaitement le contenu en les approuvant... »

### Pourquoi ce silence ?

Mgr Lefèbvre dénonça « la disparition pratique de l'esprit missionnaire » dans l'Eglise d'aujourd'hui. Qu'il en soit ainsi chez certains clercs et en certains milieux, c'est malheureusement vrai. Mais cet étiolement de l'esprit missionnaire jure avec le concile Vatican II qui a consacré un de ses plus longs documents précisément au développement de l'apostolat missionnaire. Pourquoi alors le silence sur ce document de l'Eglise ?

Mgr Lefèbvre a le tort d'imputer à l'ensemble de l'Eglise post-conciliaire ce qui est le fait de quelques personnes ou de quelques groupes. Il généralise indûment.

Sans s'en apercevoir, il se réfuta d'ailleurs lui-même en citant les réactions justement indignées de deux cardinaux

## «CATHOLIQUE ET COMMUNISTE: INCOMPATIBLE», RÉAFFIRME PAUL VI

Hier matin, Paul VI a reçu en audience un groupe d'évêques français du Midi. Il attirera leur attention de pasteurs sur la déviation des catholiques qui, au nom de la solidarité ouvrière, croient pouvoir militer dans les rangs des marxistes :

« Nous ne voyons pas sans une profonde inquiétude comment certains peuvent penser au nom de la solidarité et

pour une plus grande efficacité qu'il est possible d'être vraiment chrétien tout en donnant son adhésion à un parti dont les principes d'analyse et d'action relèvent d'une idéologie incompatible avec la foi chrétienne. Car de toute manière, la politique aussi, avec les structures qu'elle secrète et dans lesquelles elle se déploie, est tributaire d'une loyale confrontation avec l'Évangile ».

## Maroc: mauvais perdant...

RABAT (ATS/Reuter). - Au cours d'une conférence de presse, M. Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), a annoncé hier sa démission du poste de ministre d'Etat sans portefeuille.

M. Bouabid, qui a été battu par un candidat pro-gouvernemental aux élections législatives de vendredi, a affirmé que la consultation avait été truquée.

Il a fait état d'une série de manœuvres électorales frauduleuses, dont il a accusé les autorités de s'être rendues coupables dans le but de favoriser les candidats pro-gouver-

nementaux. M. Bouabid a indiqué qu'une décision serait prise lors d'une réunion du comité central du parti quant à la question de savoir si les seize députés de l'USFP seront retirés ou non de la nouvelle Chambre.

(Réf. - Rappelons que M. Bouabid a pris la grande « gifle » de ces élections en ne recueillant que 9000 voix, contre 35 000 à son adversaire indépendant. Quant au « lieutenant » de M. Bouabid, il a fait - lui - une très belle élection à Kenitra. On comprend mieux, dès lors, cette mauvaise humeur au goût amer...)

## AGRESSION CONTRE UN PIQUET DE GRÈVE

### UNE DES VICTIMES DÉCÉDÉE

PARIS (ATS/AFP). - Suite à l'attaque contre un piquet de grève, dans la nuit de samedi à dimanche (voir NF d'hier), un des grévistes blessés a succombé.

La victime, M. Pierre Maître, père de famille, âgé de 37 ans, faisait partie d'un piquet de grève de la centrale CGT (pro-communiste) en position devant une usine des environs de Reims (150 km à l'est de Paris). Les grévistes furent attaqués dans la nuit du 4 au 5 juin par un groupe de cinq activistes, membres de la Confédération française du travail (CFT), syndicat non reconnu comme tel par le gouvernement et dont les adhérents sont généralement connus pour leurs opinions droitistes, voire extrémistes.

Ce drame dépasse largement le cadre du fait divers pour de multiples raisons et d'a-

bord parce qu'il illustre l'aspect dégénéré de ces tensions sociales et politiques qui traversent la France d'aujourd'hui.

L'émoi, d'ailleurs, n'est pas réservé à la gauche, en fait, de tous bords, y compris à la CFT, des déclarations stigmatisant l'action du commando se multiplient.

REIMS (ATS/AFP). - De nombreux manifestants (on parle de 30 000) ont défilé, hier après-midi, à Reims, pour protester contre l'attaque du piquet de grève.

De son côté, la direction des usines des « Verriers mécaniques champenoises » a décidé hier la réintégration des deux délégués syndicaux, appartenant à la CGT, dont le licenciement était à l'origine de la grève menée par une partie du personnel de l'entreprise depuis mardi dernier.

Le président de la République assurera pour sa part la charge de ministre des finances, de l'économie, et des transports aériens et maritimes.

### Idi Amin Dada : un traitement s'impose

NAIROBI (ATS/AFP). - Le médecin personnel du président ougandais Idi Amin Dada, le docteur Isibirwa, a fui l'Ouganda voici deux semaines, apprend-on de source bien informée à Nairobi.

Selon ces mêmes sources, le docteur Isibirwa est un des rares médecins ougandais de valeur à être resté à l'hôpital de Mulago (le plus important d'Ouganda) depuis l'arrivée au pouvoir du président Idi Amin Dada.

Il aurait rapidement pris sa décision après avoir conseillé au président de se résigner et de suivre un traitement. Le président Idi Amin Dada, affirmant les mêmes sources, est en effet très soupçonneux quand on lui propose un traitement.

## Comores: second putsch raté contre le président Soilih

ANTANANARIVO (ATS/Reuter). - Trente-six personnes ont été arrêtées à la suite de la tentative de coup d'Etat perpétrée samedi dans l'île d'Anjouan, aux Comores, contre le président Ali Soilih, a indiqué la Radio comorienne captée dimanche soir à Antananarivo.

Selon la station, un homme « très riche », dont l'identité n'a pas été précisée, serait le « cerveau » de cette affaire, dans laquelle sont par ailleurs impliqués un certain nom-

bre d'habitants des villes de Mutsamudu et d'Ouani, à Anjouan.

Les personnes arrêtées sont, a indiqué la radio, sous le coup d'une mesure d'« emprisonnement libre ». Les prisons ont été en effet supprimées aux Comores.

En janvier dernier, M. Ali Soilih, qui avait été déjà au printemps 1976 la cible d'un complot fomenté, selon les autorités, par des anciens ministres et parlementaires, a procédé à une restructuration politique du pays.